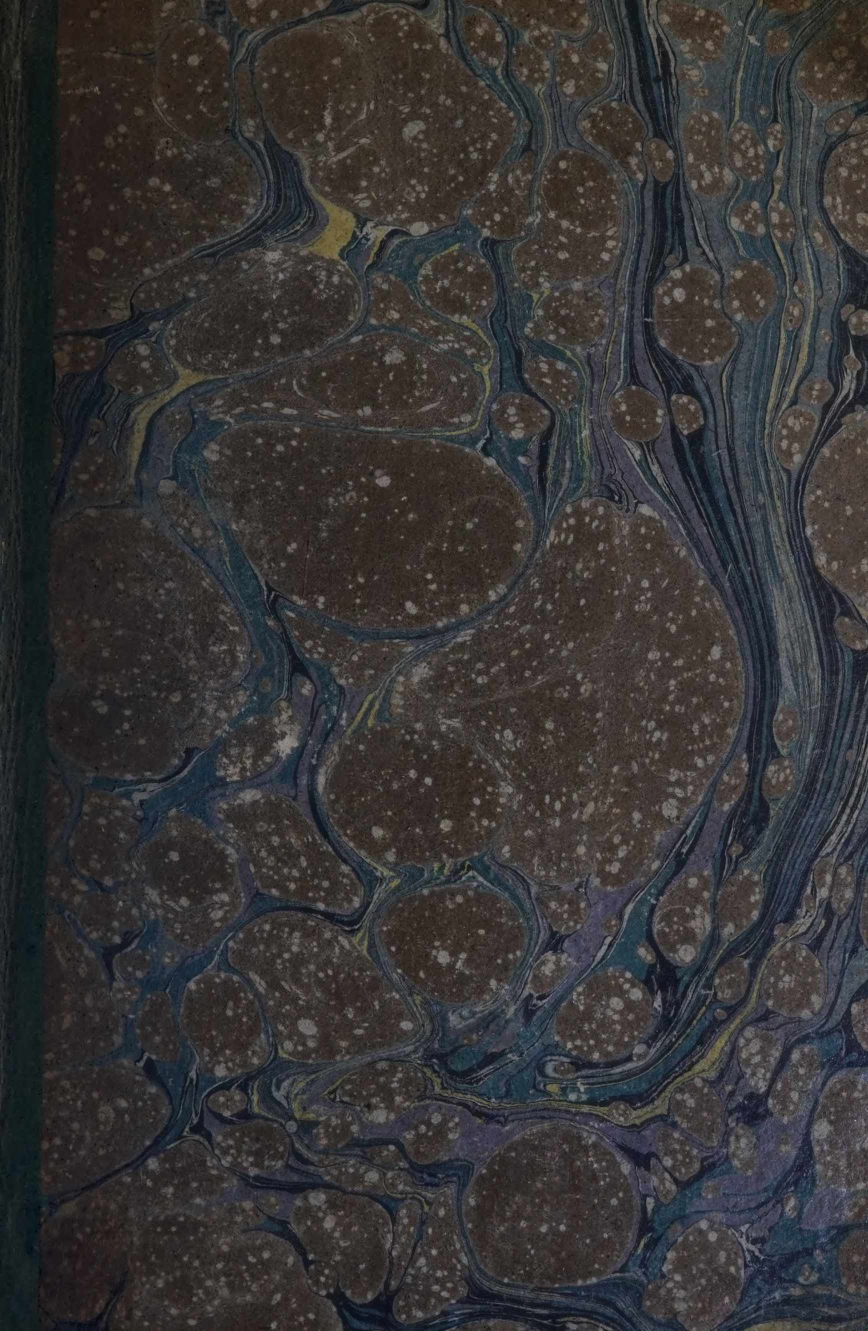




ŒUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE;

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez DESESSARTS, Éditeur et Libraire, rue du Théâtre-Français, n°. 9, au coin de la place.

An X (1802).

PRÉFACE

DU POËME

DE JUMONVILLE.

LE sujet de ce Poëme est l'assassinat de M. de Jumonville en Amérique, et la vengeance de ce meurtre. Comme les événemens sur lesquels cet Ouvrage est fondé pourroient n'être pas connus de tout le monde, je vais d'abord en retracer une légère idée. On y verra, pour ainsi dire, le fond du tableau, et par-là on sera mieux en état de distinguer les traits étrangers que l'imagination a ajoutés à l'histoire.

La paix d'Aix-la-Chapelle, faite en 1748, sembloit avoir pacifié l'Europe; mais le germe de toutes les guerres, l'ambition et l'intérêt, subsistoit encore. Cette nation politique, ambitieuse et hautaine, ennemie de la France,

autant par haine que par systême, aussi avide de s'agrandir, qu'indifférente sur le choix des moyens, cherchoit dans l'exécution même du traité de paix, de nouvelles semences de guerre. Les limites des Colonies causèrent entre la France et l'Angleterre, de très-grandes discussions, pour lesquelles on nomma respectivement des commissaires. Mais tandis que les Anglois faisoient semblant de négocier avec la France pour terminer ces restes de divisions, déjà la guerre étoit résolue dans leur conseil. Maîtres des plus riches contrées dans l'Amérique septentrionale, leur ambition dévoroit encore les forêts du Canada. Enlever ce pays à la France, agrandir leur commerce, et se frayer un passage dans nos îles, dont le Canada est le plus fort boulevard, c'étoit pour eux trois puissans motifs qui les excitoient à l'invasion. La justice et les traités s'y opposoient : mais parmi les hommes, le sort de la justice, c'est d'être toujours écrasée par l'intérêt; et les traités n'ont jamais été un frein pour l'ambition.

En 1753, les Anglois, sans aucun prétexte, et dans le temps qu'on étoit en pleine paix,

franchissent les monts Apalaches, qui séparent leurs colonies d'avec les nôtres : ils s'avancent en corps d'armée sur les terres de la domination de France, et conduisent avec eux plusieurs pièces de canon. M. de Contrecœur, officier françois, commandoit un corps de troupes, qui avoit été posté sur les bords de l'Oyo, pour éclairer la conduite des Sauvages voisins. Il apprend que les Anglois s'étoient avancés jusqu'à la rivière de Malenguélé, et qu'ils se fortifioient. Il crut que son devoir l'obligeoit de s'y opposer. Mais avant d'employer la force, cet officier, qui craignoit de rallumer la guerre, voulut tenter les voies juridiques. Il envoya au commandant Anglois, un officier distingué, avec une lettre, dans laquelle il le sommoit de retirer ses troupes de dessus les terres de la domination françoise. Les Anglois feignirent d'abord de satisfaire à cette sommation ; mais en effet, craignant d'être bientôt attaqués, ils se hâtèrent d'achever le fort qu'ils avoient commencé à bâtir ; ils l'appelèrent le fort *de la Nécessité*.

M. de Contrecœur étoit incertain si les Anglois s'étoient retirés. Pour s'en assurer, il fit partir, le 29 mai, M. de Jumonville,

officier françois, plein de mérite, et lui donna une escorte de trente hommes pour l'accompagner. Il avoit ordre de découvrir si les Anglois étoient encore sur les terres de France; et s'il les rencontroit, de notifier à leur commandant une seconde sommation de se retirer. Cet officier part avec son escorte. Il étoit encore à une certaine distance du fort; tout-à-coup il est environné d'Anglois, qui font sur lui un feu terrible. Il fait signe de la main au commandant; il montre ses dépêches; il demande à être entendu : le feu cesse, on l'entoure; il annonce son caractère et sa qualité d'envoyé; il lit la sommation dont il est porteur : il n'étoit encore qu'à la moitié de sa lecture, les Anglois l'assassinent. Telle est la réponse qu'une nation, prétendue philosophe, a fait au discours d'un envoyé françois, dont la personne étoit consacrée par un titre, regardé, dans tous les siècles et dans tous les pays, comme inviolable. La troupe qui escortoit Jumonville est enveloppée. Huit hommes de cette escorte sont tués, et tombent à côté du corps sanglant de leur chef. Le reste, forcé de se rendre, est fait prisonnier. Un seul Canadien se sauve, et vient porter l'horrible nouvelle. M. de Contrecœur crut alors

alors qu'il ne devoit point différer à venger l'outrage fait à la France. Les Sauvages, indignés de l'horreur d'un tel crime, qui, peut-être, est inconnu chez eux, viennent en foule, la massue en main, pour lui offrir leurs services. Tous respirent la vengeance. Tous veulent punir les assassins des François, leurs bienfaiteurs. Ce détachement part du fort du Quesne; il est commandé par M. de Villiers, frère de M. de Jumonville. Cet officier, qu'animoit en même-temps et la nature et l'amour de la patrie, avoit à venger et le meurtre d'un frère, et l'insulte faite à la France. Les Sauvages lui servent de guides. Il arrive le 3 juillet, au lieu où s'étoit commis l'assassinat. Il le trouve encore teint du sang de son frère; il voit les corps des François encore étendus. Quel spectacle! bientôt le fort des Anglois est investi et attaqué; le feu dure avec la plus grande violence pendant trois heures de suite. Le fort s'ébranle, et la garnison n'a plus de défense.

Les ordres de M. de Villiers portoient expressément de ne faire des actes d'hostilité, qu'autant qu'il en faudroit pour chasser les Anglois du fort qu'ils avoient bâti, et pour

évacuer les terres de France. On vouloit éviter tout ce qui pourroit causer une rupture entre les deux nations : et tandis que les Anglois, par le plus grand de tous les crimes, se teignoient du sang d'un envoyé françois, les François respectoient le sang même de ces assassins. M. de Villiers, fidelle à ce plan de modération et d'humanité, fait crier aux assiégés que s'ils veulent parler, il fera cesser le feu. Aussitôt il se présente un capitaine anglois pour capituler. Les articles furent bientôt signés. On permit aux Anglois de sortir du fort avec les honneurs de la guerre et une pièce de canon. Les François se rendirent même les défenseurs de leurs ennemis contre les Sauvages, qui cherchoient à les déchirer. On finit par détruire le fort, monument affreux et de l'injuste usurpation des Anglois, et du crime qu'ils avoient commis pour s'en assurer la possession.

Telle est l'histoire des événemens sur lesquels ce Poëme est fondé. Je dois maintenant rendre compte des légers changemens que j'y ai faits.

Un poëme ne doit être ni une froide gazette,

ni un ouvrage purement d'imagination. Il faut qu'il soit appuyé sur des faits réels, pour exciter un véritable intérêt : mais il ne faut point qn'il suive trop scrupuleusement le fil de l'histoire, de peur que l'imagination, qui doit être échauffée par la lecture d'un poëme, ne se réfroidisse et ne se glace. L'art du poëte consiste donc à choisir dans l'histoire quelque grand événement qui puisse intéresser par lui-même. C'est le bloc de marbre qui est entre les mains du sculpteur, et dont il doit faire une belle statue, selon la nature et les règles de son art. Mais comme il est permis au statuaire de prendre les dimensions qu'il veut, et de retrancher de cette pièce de marbre tout ce qu'il juge à propos ; de même le poëte peut écarter tous les petits événemens dont le détail seroit inutile ou contraire à son plan, et appesantiroit la marche de son poëme. Ainsi l'a pratiqué Corneille, dans Rodogune et dans Cinna ; Racine, dans Britannicus et dans Mithridate ; M. de Voltaire, dans sa Henriade et dans les belles tragédies de Brutus et de Rome sauvée.

Les principaux changemens qu'on s'est ici permis, regardent surtout le dénouement.

Selon l'histoire, les François sont entrés dans le fort par capitulation; ils ont même traité les Anglois avec les plus grands égards, comme s'ils eussent été encore en paix avec eux. Dans le poëme, au contraire, ils ne sont animés que des mouvemens de la vengeance; ils combattent avec autant de fureur que d'intrépidité pour punir les assassins de Jumonville; et après en avoir fait périr un bon nombre, par le fer et la flamme, ils chargent les autres de chaînes sur les débris de leurs murailles. Il est aisé de justifier ces changemens. Le sujet du Poëme, comme je l'ai déjà dit, est l'assassinat de Jumonville, et la vengeance qui en est tirée. Or, si la vengeance se bornoit à faire sortir les Anglois du fort, elle ne seroit ni assez complète, ni assez éclatante. D'ailleurs, comme dans tout le cours du Poëme, on représente les François et l'officier qui les commande, comme occupés du soin de cette vengeance; ils ne rempliroient plus leur caractère à la fin du Poëme, si on leur faisoit tenir la conduite qu'ils tinrent en effet, forcés par des ordres supérieurs. Le poëte a dû les faire agir, comme ils auroient agi sans doute, s'ils avoient été les maîtres de se régler sur leurs propres sentimens. La poësie suit la nature pour

règle, et non les ménagemens de la politique.

C'est pour la même raison qu'on a ajouté à la fin un tableau général de toutes les disgrâces que les Anglois ont essuyées depuis le commencement de cette guerre, sur terre ou sur mer, dans l'Europe ou dans l'Amérique, dans l'Afrique ou dans les Indes. On les présente comme une punition de cet assassinat, contraire à toutes les loix des nations, afin que ce crime paroisse assez vengé; et par là ce morceau rentre dans le plan général du Poëme.

Quoique Jumonville ne fût qu'un simple officier françois, et que son nom ne fût point connu avant cette tragique aventure, qui ne l'a rendu que trop célèbre, on a cru que sa mort pouvoit être assez intéressante pour former le sujet d'un poëme. Ce n'est plus ici un simple particulier, c'est un homme revêtu d'un caractère sacré, et qui, en sa qualité d'envoyé, représente l'auguste corps de sa nation. Son assassinat n'est point un de ces meurtres qui doivent être confondus dans la liste des crimes obscurs et vulgaires; c'est un

crime qui doit exciter l'indignation de tous les peuples, qui attaque les loix primitives des nations, qui renverse tous les fondemens du droit politique établi entre les hommes. J'ose le dire, cette mort doit intéresser, non-seulement la nation françoise, mais même toutes les nations du monde, excepté celle qui a pu commettre un tel crime. Eh quoi! pour mériter notre attention, faudra-t-il toujours des titres et des grandeurs? Quelle malheureuse foiblesse de l'esprit humain, de ne s'intéresser qu'au sort de ceux que la fortune a élevés au-dessus de nos têtes! Ne suffit-il pas d'être homme et d'être notre égal, pour avoir droit de nous attendrir? Parmi nous, on ne fait les éloges funèbres que de ceux qui, pendant leur vie, ont porté des titres pompeux. Mais à Athènes et dans Rome, tous ceux qui avoient servi la patrie, ou qui étoient morts pour elle, avoient droit aux éloges de leurs concitoyens: et les orateurs ou les poëtes, qui jetoient des fleurs sur leurs tombeaux, excitoient toute l'attention publique.

D'ailleurs, tous les arts doivent se rapporter au bien de l'humanité; ils doivent avoir pour

but d'inspirer anx hommes l'amour de la justice et l'horreur du crime. Et que sont les talens, s'ils ne doivent point servir à rendre les hommes meilleurs? la poësie surtout, qui, dans les premiers siècles, n'étoit autre chose que l'histoire des événemens célèbres, doit se ressouvenir de son ancienne origine. Elle est chargée de transmettre à la postérité le dépôt des vertus et des crimes, pour instruire les hommes. L'assassinat de Jumonville est un monument de perfidie qui doit indigner tous les siècles. On doit employer tous les momens pour en perpétuer le souvenir : et puisque, pour le malheur du genre humain, il n'y a point de tribunal où l'on puisse citer les nations coupables, du moins que la postérité en tienne lieu, qu'elle les flétrisse, et que la crainte de l'infamie soit au moins un frein qui les retienne.

Je ne dirai plus qu'un mot sur ce Poëme. L'auteur l'a travaillé autant que la foiblesse de son génie lui a pu permettre. Il n'ignore point combien l'art d'écrire en vers est difficile. Il est surtout effrayé par le dégoût du public, qui, rassasié de tant de chef-d'œuvres en ce genre, rendu superbe et difficile par

la lecture continuelle de Boileau, de Racine, de Rousseau et de Voltaire; fatigué même de la poësie, qui commence à tomber parmi nous, juge avec beaucoup de sévérité ces sortes d'ouvrages, quand il daigne les lire.

JUMONVILLE,

JUMONVILLE,

POËME.

CHANT PREMIER.

LA paix a disparu : de nouvelles tempêtes,
Dans un ciel orageux, éclatent sur nos têtes.
La Tamise en fureur mugit dans ses roseaux :
Pour combattre la Seine, elle arme tous ses flots.
La Sprée a, sur ses bords, appelé la victoire ;
Et ce fleuve autrefois, qui sans nom et sans gloire,
Sur un sable inconnu rampoit obscurément,
Redoutable aujourd'hui par son débordement,
Dans sa course orgueilleuse, entraîne des couronnes,
Veut rouler, en grondant, sur les débris des trônes,
Au Danube asservi, prétend donner des fers,
Et du bruit de son cours, remplir tout l'univers.
Excité par le choc de ce commun orage,
Sur les bords espagnols, j'entends frémir le Tage.
Je vois son urne d'or sous sa main s'agiter,
Et son courroux naissant, déjà prêt d'éclater.

O malheureux mortels, votre aveugle furie,
De meurtres, de combats, n'est donc point assouvie !
Vous verra-t-on toujours, prêts à vous égorger,
Accroître vos malheurs, en voulant les venger,
Et sans cesse aiguisant de criminelles armes,

Vivre sur des débris arrosés de vos larmes ?
Quoi ! la guerre est encore où triomphent les arts !
Quand ce flambeau sacré qui luit à vos regards,
Eclaire vos esprits de ses divines flammes,
Le flambeau de la haine embrase encor vos ames !
Les sages de la terre en sont les oppresseurs !
Des tigres et des loups, nous conservons les mœurs.
Par les arts éclairés, sommes-nous moins barbares
Que le Huron sauvage, ou les hordes tartares ?

Fiers Anglois, de la France, implacables rivaux,
C'est vous dont la fureur a creusé ces tombeaux;
Vous qui de la raison, en son orgueil extrême,
Se croit un rayon pur de l'essence suprême,
Vous, ces êtres pensans, ces sages révérés,
Par qui tous les mortels devoient être éclairés.

C'est peu d'avoir forgé le glaive de la guerre,
De prodiguer votre or, pour les maux de la terre;
Vos sacriléges mains ont commis des forfaits
Que les voiles du temps ne couvriront jamais.
Pirates, assassins, usurpateurs, parjures;
Quel horrible tableau pour les races futures !

La Muse qui préside à l'immortalité,
Et qui grave, en airain, l'austère vérité,
Dérobe également à l'oubli des ténèbres,
Et les grandes vertus et les crimes célèbres.
J'ose donc retracer un de ces attentats,
Dont la honte, à jamais, doit flétrir vos états.
Puissai-je, ô Jumonville, éternisant ta gloire,

Dans des chants immortels, consacrer ta mémoire,
Et, de tes assassins, dépeignant la fureur,
Imprimer, à leurs noms, une éternelle horreur !

Et vous dont la valeur et le zèle intrépide,
Vengea, sur ces brigands, ce barbare homicide,
Permettez que ma main, attachant vos lauriers,
Du prix de la victoire, orne vos fronts guerriers.

Pour verser dans mon sein les flammes du génie,
Je n'invoquerai point les dieux de l'harmonie.
J'abandonne le Pinde et ses sacrés vallons.
Ma patrie et mon roi, voilà mes Apollons.

Sensible aux longs malheurs qui désoloient la terre,
Louis avoit fermé les portes de la guerre.
Le soldat désarmé, cultivant les guérets,
Moissonnoit, dans son champ, les trésors de Cérès.
La rouille dévorante émoussoit les épées,
Que, du sang des humains, Bellone avoit trempées;
Et du dieu des combats, les redoutables traits,
Dormoient dans le silence, entassés par la paix.

Mais la paix vainement suspendoit les alarmes;
L'Anglois, toujours féroce, est rebelle à ses charmes.
Ce peuple impérieux, fier ennemi des lois,
Esclave sous Cromwel, et tyran sous ses rois,
Qui tout couvert du sang des plus nobles victimes,
N'a dû sa liberté qu'à deux cents ans de crimes,
Prétend forger des fers aux autres nations,
Respire encor le meurtre et les divisions.

Son génie indigné voit l'heureuse abondance,
Enrichir de ses dons et couronner la France;
Tout l'or des nations, par cent canaux divers,
Couler dans nos cités, des bouts de l'univers;
Nos lis qui, transplantés au sein du nouveau monde,
Fleurissent à l'envi sur leur tige féconde;
Les arides déserts du sauvage habités,
Changés, par nos travaux, en superbes cités;
Et des climats brûlans, jusqu'aux glaces de l'ourse,
Le commerce françois aggrandi dans sa course.

Un autre objet encor vient aigrir ses douleurs,
Et reveille, en son sein, ses jalouses fureurs.
Nos triomphes passés et notre antique gloire,
Des champs de Fontenoy, l'importune mémoire,
Les palmes de Raucoux, et les sanglans affronts
Que Laufelt imprima sur leurs superbes fronts,
De ces affreux objets, les lugubres images
Tourmentent jour et nuit ces féroces courages.
La sombre jalousie, aveuglant leur raison,
Verse dans tous les cœurs son funeste poison,
Et la haine attisant ces feux illégitimes,
Leur souffle la vengeance, et les excite aux crimes.

Dans ces vastes climats, si long-temps ignorés
Du reste des humains, par les flots séparés,
Que ce fameux Génois (1), fier vainquèur des orages,
Découvrit le premier à travers les naufrages,
Les François secondés par Neptune et les vents,
Ont, d'un empire heureux, jeté les fondemens.
Une France nouvelle, en ces lieux florissante,

Remplit cet univers de sa grandeur naissante ;
Et croissant à l'abri du trône de nos rois,
Fleurit paisiblement sous d'équitables lois.
Cent fleuves fortunés, descendus des montagnes,
De leurs fécondes eaux, arrosent ces campagnes :
La main de la nature, utile avec grandeur,
Y creusa, de cent lacs, la vaste profondeur.
La terre si long-temps au repos condamnée,
Sous de sauvages mains flétrie, abandonnée,
Sous la main des François, ranimant sa beauté,
Reprend son premier charme et sa fécondité.
Des troupeaux mugissans, les vallons retentissent,
Sous les épis dorés, les campagnes jaunissent ;
Et les arts, de l'Europe, enfans industrieux,
De leur brillante aurore embellissent ces lieux.

Les grossiers habitans de ces lointains rivages,
Formés par nos leçons, instruits par nos usages,
Dans l'école des arts et de l'humanité,
De leurs sauvages mœurs, corrigent l'âpreté.
Sous leurs toits de roseaux, ils bravent la mollesse,
Leurs arcs et leurs carquois sont leur seule richesse ;
Leur cœur simple et naïf dans sa férocité,
Respecte du François la sage autorité :
Le François bienfaisant console leur misère,
Les aime en citoyen, et les gouverne en père.

Des tours, des boulevards et des forts menaçans,
D'un art fier et terrible, étranges monumens,
Etonnent ces climats par leurs pompeux ouvrages,
Et, des peuples jaloux, répriment les ravages.

Leur redoutable enceinte enferme des soldats
Que la France a formés au grand art des combats;
Et Neptune y porta ces foudres de la terre,
Ouvrages de l'Europe et rivaux du tonnerre.

L'Anglois, dont le génie embrasse l'univers,
Presse encor les François, même au-delà des mers.
Il règne ainsi que nous sur de vastes contrées,
Qu'à ses fiers léopards, la fortune a livrées.
Cent monts audacieux, l'un à l'autre enchaînés,
Hérissés de forêts, de neiges couronnés,
Des deux peuples voisins, redoutables frontières,
Elèvent jusqu'aux cieux, leurs superbes barrières.

Des Anglois, tout-à-coup, les nombreux bataillons
Du Canada surpris, inondent les sillons;
Le concert belliqueux des clairons et des armes,
De la guerre orageuse, annonce les alarmes;
Leurs drapeaux déployés qui flottent dans les airs,
Appellent les combats sur ce triste univers.

L'Oyo qui reposoit dans ses grottes profondes,
Tout-à-coup, sous son urne, entend frémir ses ondes.
A ce trouble imprévu dans le sein de la paix,
Il quitte avec effroi son humide palais,
Et levant sur les flots sa tête blanchissante,
De son corps azuré, presse l'onde écumante.
Il voit des fiers Anglois, les torrens débordés,
Couvrir de bataillons tous ses bords inondés;
De crainte, à cet aspect, ses regards se troublèrent,
Sur son front pâlissant, ses roseaux s'ébranlèrent,

Ses flots épouvantés, pleins de trouble et d'horreur,
A Neptune, en grondant, vont porter leur terreur.

Cependant enivrés d'une folle espérance,
Les Anglois sur ces bords marchoient en assurance.
La terreur devançoit leurs redoutables flots,
La fière ambition voloit sur leurs drapeaux;
Devant leurs bataillons, la discorde fatale,
Secouoit dans ses mains une torche infernale;
Et cachant avec soin un fer ensanglanté,
La sombre trahison marchoit à leur côté.

Mais c'est peu d'envahir: ces brigands homicides
De nos champs désolés, usurpateurs perfides,
Déjà, pour assurer leurs sinistres projets,
Construisent en ces lieux un asile aux forfaits.
Tel un fleuve fougueux, surmontant son rivage,
Se creuse un lit nouveau dans les champs qu'il ravage.

O citadelle impie! ô lieux infortunés!
De quel crime inoui vous serez étonnés!
Témoin de ce forfait qui va bientôt éclore,
Le jour luit à regret sur vos murs qu'il abhorre:
Et frémissant d'horreur, sous un peuple assassin,
La terre avec effroi vous porte sur son sein.

Et vous, fastes des temps, ô siècles! ô mémoire!
Conservez à jamais cette effroyable histoire.
De la vertu trahie, il faut venger les droits,
Et l'artisan du crime en doit porter le poids.
Que l'univers m'entende, et que l'Anglois frémisse;
La honte du coupable est son premier supplice.

Ce monstre à mille voix, plus prompt que les éclairs,
Echos tumultueux des bruits de l'univers,
L'agile Renommée, en parcourant le monde,
Suspend chez les François sa course vagabonde;
Leur apprend que l'Anglois, d'un pas audacieux,
A franchi ces rochers qui s'élèvent aux cieux,
Ces remparts éternels, bâtis par la nature,
Qu'il traîne sur ses pas le meurtre et le parjure.

Couronnés de l'olive, au sein de leurs remparts,
Les François occupés du commerce et des arts,
Sur la foi des traités, sans craindre les alarmes,
D'une profonde paix, goûtoient alors les charmes.
Chacun veut à l'instant signaler ses transports,
Réprimer des Anglois les insolens efforts,
D'une guerre naissante, étouffer l'incendie,
Et dans leur sang impur, laver leur perfidie.
Leur chef, sans condamner leur noble activité,
Modère les accès d'un courage emporté.
Il voit que de ce feu, la première étincelle
Peut être le flambeau d'une guerre cruelle,
Peut trouver dans sa course un funeste aliment,
Et causer dans l'Europe un vaste embrasement.
Il voudroit épargner, en écartant la guerre,
Des crimes aux Anglois, des larmes à la terre.

Avant d'armer la France, et de souiller ses mains,
Du sang trop prodigué des malheureux humains,
Il veut que revêtu d'un sacré ministère,
De la foi des traités, sage dépositaire,
Un envoyé prudent, organe de la paix,
Porte aux usurpateurs la plainte des François.

Parmi

Parmi les combattans dont l'errante fortune
Fut, sur ces bords lointains, conduite par Neptune,
Et qui, dans ces déserts, témoins de leur valeur,
De l'empire des lis, soutenoient la grandeur;
Deux illustres mortels, de Villiers, Jumonville,
Arrosoient de leur sang, cette rive stérile.
Sages dans les conseils, hardis dans les combats,
Le bruit de leurs exploits voloit dans ces climats.
Issus du même sang, nés de la même mère,
Leur bouche s'appeloit du tendre nom de frère;
Leurs cœurs étoient unis : ils ressentoient tous deux,
De la vive amitié, les transports vertueux;
Et ces nœuds, qui formoient la chaîne la plus pure,
Avoient encore serré les nœuds de la nature.
Dans le même berceau, sous les mêmes lambris,
Tous deux, dans leur enfance, avoient été nourris.
Lorsqu'ensuite le temps et l'ardente jeunesse,
De leurs membres nerveux, eut formé la souplesse,
Ces deux héros, unis dans leurs amusemens,
S'occupoient à dompter des coursiers écumans :
Aux hôtes des forêts, leurs bras faisoient la guerre,
Ils apprenoient, ensemble, à lancer le tonnerre.
Tous deux, briguant l'honneur d'affronter les hasards,
S'étoient, le même jour, consacrés au dieu Mars;
Et sous de nouveaux cieux, sur des rives nouvelles,
Jaloux de moissonner des palmes immortelles,
Tous deux, fuyant ensemble un indigne repos,
De la mer orageuse, avoient franchi les flots.

Leur mère, languissante au sein de sa patrie,
Traînoit encor, loin d'eux, une mourante vie.

Hélas ! le seul espoir de revoir ses enfans,
La soutenoit encore sous le fardeau des ans.

Le jour, ce triste jour où la voile flottante
Emporta ses deux fils sur la mer écumante,
Jusqu'au funeste port, elle suivit leurs pas,
Tour à tour, mille fois, les serra dans ses bras;
Et mouillant, de ses pleurs, les sables du rivage,
Levant au ciel ses mains qu'appesantissoit l'âge :
« O Dieu ! s'écria-t-elle, arbitre des humains,
» Toi qui, du haut des cieux, gouvernes nos destins,
» Sois sensible à mes cris, aux larmes d'une mère :
» Veille sur mes enfans dans cet autre hémisphère ;
» De leurs jours menacés, sur ces bords étrangers,
» Que ta main protectrice écarte les dangers.
» Si tu permets qu'un jour la France les revoie,
» Dieu puissant ! à mon cœur, réserve cette joie,
» Ne m'ouvre point encore les portes du tombeau,
» De mes jours presqu'éteints, conserve le flambeau.
» Mais si le sort cruel, outrageant ma vieillesse,
» D'un sinistre avenir, menace ma tendresse !
» O Dieu ! que mes douleurs te puissent attendrir :
» Que j'obtienne, aujourd'hui, la faveur de mourir,
» Tandis que, jouissant d'une heureuse ignorance,
» Mon cœur nourrit encor la flatteuse espérance ;
» Tandis, qu'ô mes chers fils ! je vous vois, je vous sens,
» Que je vous serre encor dans mes embrassemens ».

Hélas ! des vents jaloux, les haleines légères,
Dans les airs agités, dispersoient ses prières.

Le rang d'ambassadeur, ce titre révéré,

Demandoit un héros, un ministre éclairé,
Prudent avec grandeur, et ferme avec sagesse;
Courageux sans orgueil, et souple sans bassesse.
Jumonville est nommé d'une commune voix;
Semblable à ce Nestor que l'on vit autrefois,
Par les charmes flatteurs d'une éloquente adresse,
Des farouches guerriers, adoucir la rudesse;
Ce héros unissoit la valeur et les arts,
Les palmes de Minerve, et les lauriers de Mars.

De Villiers, tout-à-coup, en embrassant son frère,
Sentit son cœur ému d'un trouble involontaire.
Il mêla des soupirs à ses tendres adieux,
Et long-temps, dans la plaine, il le suivit des yeux.

Jumonville s'éloigne; et sa mâle assurance
Annonce, d'un grand cœur, la noble confiance.
Ministre pacifique, il ne soupçonnoit pas
Que la paix pût cacher un piége sous ses pas.
Du vertueux François, tel est le caractère.
De l'honneur et des lois, adorateur sévère,
Ignorant l'art affreux de tramer les forfaits,
Terrible dans la guerre, aimable dans la paix,
Ami juste et sincère, ennemi magnanime,
Le François est trop grand pour soupçonner un crime.

CHANT SECOND.

CEPENDANT il s'avance ; et déjà ses regards
Découvrent, des Anglois, les coupables remparts.
Soudain, de mille coups, l'orageuse tempête
Annonce le trépas qui siffle sur sa tête.
Jumonville s'arrête : il instruit les Anglois
Qu'il vient leur apporter des paroles de paix ;
Il montre cet écrit, ce gage tutélaire,
Interprète muet de son saint ministère.
Le feu cesse à l'instant ; et l'airain enflammé,
A retenu la mort, dans son sein renfermé.
On l'entoure, on s'empresse, un bruit plus favorable
Succède, en un moment, à ce bruit formidable.
Ainsi sur l'océan qu'un orage a troublé,
Quand, sur les flots émus, le calme est rappelé,
On n'entend qu'un bruit sourd de la vague écumante,
Qui s'appaise en grondant, et retombe mourante.
Des farouches Anglois, tels paroissoient les flots,
Quand le sage envoyé leur adressa ces mots :

« Illustres ennemis, appuis de l'Angleterre,
» Citoyens dans la paix, héros pendant la guerre,
» Que le ciel, avec nous, fit rois de ces climats,
» Je ne viens point ici, ministre des combats,
» Dans un sang généreux, tremper mes mains cruelles,
» Et vider, par le fer, nos discordes nouvelles.
» D'un ministère saint, revêtu par les lois,
» Des augustes traités, je réclame les droits.

» Chaque état, en naissant, eut ses bornes prescrites.
» La nature a pris soin de fixer nos limites :
» Ces sauvages rochers, entassés jusqu'aux cieux,
» Ont servi de barrière à nos communs aïeux ;
» Et de tous les traités, l'uniforme langage,
» Des mains de la nature, a confirmé l'ouvrage.
» Cependant votre audace a franchi ces remparts ;
» L'Oyo voit, sur ses bords, flotter vos étendards.
» De ce triste univers, troublant la paix profonde,
» Faut-il toujours combattre et ravager le monde ?
» De nos divisions, l'humanité frémit,
» L'Amérique les pleure, et l'Europe en gémit.
» Le droit, ce droit affreux d'exterminer les hommes,
» A régné trop long-temps sur la terre où nous sommes.
» De l'aurore au couchant, et du nord au midi,
» De nos derniers combats, le bruit a retenti.
» Ah ! craignons d'exciter de nouvelles injures,
» De r'ouvrir, de nos mains, ces sanglantes blessures.
» Les nouveaux mouvemens qui troublent nos déserts,
» Pourroient, par leur secousse, ébranler l'univers.
» Egaux par la nature, égaux par nos misères,
» Vivons tous en amis, en citoyens, en frères.
» Que les nœuds des sermens soient toujours respectés ;
» Que la vertu nous lie, et non pas les traités.
» Que, dans le calme heureux d'une paix éternelle,
» Chaque peuple.... » à ces mots, que lui dictoit son zèle,
Par un plomb homicide, indignement percé,
Aux pieds de ses bourreaux, il tombe renversé.
Trois fois, il souleva sa pesante paupière,
Trois fois, son œil éteint se ferme à la lumière.
De la France, en mourant, le tendre souvenir,

Vient charmer sa grande ame à son dernier soupir.
Il meurt : foulés aux pieds d'une troupe inhumaine,
Ses membres déchirés palpitent sur l'arène.

O vous, de cette terre, antiques habitans,
Citoyens des forêts, dans les antres errans,
Dont l'Europe orgueilleuse, au sein de la mollesse,
Contemple, avec dédain, la sauvage rudesse,
Parlez : l'astre du jour, qui luit sur vos forêts,
A-t-il vu, parmi vous, de semblables forfaits ?
Du moins, votre grossière et farouche droiture,
Suit les premières lois de la simple nature.
L'Anglois, nouveau barbare, a traversé les mers,
Pour apporter ce crime au fond de vos déserts.
Allez, du fer tranchant d'une hache sanglante,
Gravez sur vos rochers cette image effrayante.
Et vous, de l'univers, agiles messagers,
O vents ! portez ce crime aux climats étrangers :
Et dans le monde entier, semez de ville en ville,
Les soupirs, qu'en mourant, exhala Jumonville.
Que les cris de son sang, dont l'impuissante voix,
Se perd dans les déserts, en réclamant les lois,
Que ces cris, enlevés sur vos rapides ailes,
Percent, des vastes cieux, les voûtes éternelles.

Par un premier forfait, dans le crime affermi,
L'Anglois n'est ni cruel, ni parjure à demi.
Dans ses coupables mains, la foudre se rallume,
Sous un noir tourbillon, tout le rivage fume.
Huit François sans défense, au même instant frappés,
Des ombres de la mort, tombent enveloppés.

De leur sang répandu, les ruisseaux se confondent;
A leurs soupirs mourans, les cavernes répondent.
L'Anglois, ivre de sang, pousse un cri dans les cieux,
Et sa barbare joie étincelle en ses yeux.

Des lois des nations, le suprême génie
S'envole, en frémissant, de cette terre impie;
Il craint de respirer un air si criminel:
Il maudit à jamais ce rivage cruel.

Des François désarmés, le déplorable reste,
Survit pour éprouver un destin plus funeste.
Ces guerriers généreux, jouets de leurs tyrans,
De climats en climats, traînent des jours errans.
Sous un ciel étranger, sans appui, sans fortune,
Réduits à fatiguer d'une plainte importune,
De leurs fiers ennemis, l'insolente pitié,
Courbant, sous la misère, un front humilié,
Leurs mains, ces mêmes mains, ministres de Bellone,
L'effroi de leurs tyrans, et les soutiens du trône,
Tremblantes aujourd'hui, pour conserver leurs jours,
De quelques alimens, implorent les secours.
Quel sort pour des héros! ô France, ô ma patrie!
Arme-toi pour venger ta majesté flétrie.

Tandis que les Anglois, sur cet infâme bord,
Portent, de toutes parts, l'esclavage ou la mort,
Un seul Américain, emporté par la fuite,
Trompe, quelques instans, leur ardente poursuite;
Sa course eût prévenu la chute des torrens,
L'oiseau qui fend les airs, et le souffle des vents.

Son corps, souple et léger, touche à peine la terre.
Mais qui peut devancer les ailes du tonnerre?
Tout-à-coup, élancé du cylindre brûlant,
Sur ses pas fugitifs, le plomb vole en sifflant;
Et, secondant trop bien une rage cruelle,
Lui porte, dans le flanc, une atteinte mortelle;
Par le plomb meurtrier, le sauvage blessé,
Pousse un cri dans les airs, mais n'est point terrassé.
Le désir d'échapper à ces tigres féroces,
D'instruire les François de ces crimes atroces,
Sa robuste jeunesse, et sa mâle vigueur,
Que n'a point, de l'Europe, énervé la langueur:
Son sang, qui bouillonnoit dans ses veines brûlantes,
Tout ranime et soutient ses forces défaillantes;
Et quoique, dans son sein, il porte le trépas,
Il a, loin des Anglois, précipité ses pas.
Tel, dans les champs déserts du vagabond Numide,
Un cerf, déjà frappé d'une flèche rapide,
Des piéges de la mort, lorsqu'il est entouré,
Des chasseurs attentifs, trompe l'œil égaré.
Il fuit; mais dans les bois, tandis qu'il se retire,
Il emporte, avec lui, le trait qui le déchire.

Des végétaux puissans, dans les forêts éclos,
De son sang, qui couloit, ont arrêté les flots.
Il pénètre les bois, il franchit les abîmes,
Des rochers escarpés, il assiége les cimes.
Ses hurlemens plaintifs, ses cris remplis d'horreur,
Par tout, sur son passage, impriment la terreur.
Il arrive, couvert de sang et de poussière,
Ses yeux ne voyoient plus qu'un reste de lumière.

Sur

Sur son front éperdu, ses cheveux hérissés,
Les farouches accens, de sa bouche élancés,
Son souffle haletant, et sa bruyante haleine,
Qui, de ses flancs pressés, s'échappoit avec peine,
Ses membres demi-nus, et d'effroi palpitans,
Sous son corps affoibli, ses genoux tremblotans,
La pâleur de la mort, sur son visage empreinte,
Portent, dans tous les cœurs, la tristesse et la crainte.

Les François, pour l'entendre, autour de lui pressés,
Ont la tête immobile, et les regards fixés.
Mais à peine on l'approche, à peine on l'environne,
Epuisé, tout-à-coup, sa force l'abandonne.
Le sang qu'il a versé, sa course, ses efforts,
De son corps défaillant, ont usé les ressorts.
De revoir les François, le plaisir trop funeste,
De ses foibles esprits, a dissipé le reste.
Trois fois il veut parler, et sa langue, trois fois,
Pour le récit fatal, ne trouve point de voix.
Les noms d'Anglois, de crime, et d'assassin farouche,
En sons entrecoupés, s'échappent de sa bouche.
Enfin, son œil mourant, fixé sur ces guerriers,
Aperçoit, près de lui, le triste de Villiers.
Il lui tend une main déjà presque glacée,
Et, soulevant encor sa poitrine oppressée,
« O mon père (2)! dit-il, avec de long sanglots,
» Jumonville..... » il expire, en prononçant ces mots.

Des François replongés dans leur incertitude,
Sa mort a redoublé la sombre inquiétude.
Ses discours, ses sanglots, son regard effaré,

L'effroi qui se peignoit sur son front égaré,
Leur apprend que l'Anglois, que ce peuple parjure,
A, par quelque grand crime, outragé la nature.
Mais tous, de Jumonville, ignorent les destins;
S'ils ont chargé de fers ses généreuses mains,
Ou si, foulant aux pieds les plus saints priviléges,
Ils ont teint, de son sang, leurs armes sacriléges;
Et de mille soupçons, leurs esprits dévorés,
Par un jour plus affreux, craignent d'être éclairés.

De Villiers, à la fois, et citoyen et frère,
Tremble sur le destin d'une tête aussi chère.
De noirs pressentimens viennent glacer son cœur,
Et sa tendre amitié redouble sa terreur.

Les François, cependant, excitent leur audace,
A chercher Jumonville, à voler sur sa trace.
On se rassemble, on court à flots impétueux,
Tout le fort retentit de cris tumultueux:
Et les drapeaux de Mars, cachés à la lumière,
Noircis, pendant la paix, d'une oisive poussière,
Déployés, tout-à-coup, aux regards du soleil,
Annoncent, des combats, le fatal appareil.
De l'airain menaçant, précurseur des batailles,
Les sifflemens aigus remplissent les murailles;
Dans les antres obscurs des arsenaux poudreux,
Des foudres assoupis, on réveille les feux.
Le soldat, en fureur, se couvrant de ses armes,
Embrasse ses enfans et son épouse en larmes.
Dans un lâche repos, long-temps enseveli,
Le superbe coursier, par la paix amolli,

Aux accens de l'airain qui frappe son oreille,
Lève ses crins mouvans, s'enflamme et se réveille.

Instruits dans leurs déserts, de l'horrible attentat,
Les farouches humains, enfans de ce climat,
Viennent, de toutes parts, pour hâter la vengeance,
Pour joindre leur massue aux foudres de la France.
On les voit, à grands flots, accourir dans nos murs;
Et ceux qui, des rochers, creusent les flancs obscurs,
Et ceux qui, cultivant les humides rivages,
Ont dressé, près des lacs, leurs cabanes sauvages,
Ou qui, sans cesse armés d'inévitables traits,
Disputent leur pâture aux tigres des forêts.
L'amour pour les François, l'horreur pour l'Angleterre,
Enflamme également tous ces fils de la terre.

Pour guider, au combat, ces féroces guerriers,
C'est toi qui fus choisi, généreux de Villiers,
Toi, dans qui la valeur, unie à la sagesse,
N'est point ce fol instinct, cette farouche ivresse,
Dont les fougueux accès, fruit de l'emportement,
Ne cherchent que le meurtre et le saccagement;
Mais cette fermeté courageuse et tranquille,
Qui voit tous les dangers d'un regard immobile,
Les cherche par devoir, les brave sans fureur;
Active avec prudence, et sage sans lenteur.

Le chef à qui Louis, de ses mains souveraines,
De cet état naissant, a confié les rênes,
Embrasse ce héros, de ses larmes baigné.
« O guerrier vertueux! ô frère infortuné!

» Dit-il, va, dans le sang d'un peuple de parjures,
» De ton roi, qu'on outrage, effacer les injures.
» Ton bras, que l'Amérique a vu toujours vainqueur,
» Doit un exemple au monde, à la France un vengeur.
» Que dis-je! as-tu besoin d'une voix étrangère?
» Ecoute la nature, et la voix de ton frère;
» Son sort est incertain, ton malheur ne l'est pas;
» Tu dois briser ses fers, ou venger son trépas.
» Mais vous, ô noms sacrés que l'univers adore!
» O nature! ô justice! ô vertu que j'implore!
» Vous, passion du sage, amour du genre humain!
» Je puis lever au ciel une innocente main.
» Je n'ai point, le premier, ensanglanté la terre,
» Je n'ai point rallumé le flambeau de la guerre.
» Si le sang des humains recommence à couler,
» Si l'Europe, à ce choc, doit encor s'ébranler,
» Si ces divisions, en meurtres trop fécondes,
» Doivent franchir les mers et troubler les deux mondes,
» L'Anglois, qui le premier a rompu les traités,
» L'Anglois, seul, est auteur de ces calamités.
» Puissent les cris plaintifs de la terre éplorée,
» Porter le désespoir dans son ame égarée!
» Et puissent tous les maux qui vont être soufferts,
» Retomber sur sa tête, et venger l'univers »!

CHANT TROISIÈME.

Mais, déjà, tout est prêt ; nos ardentes cohortes
S'élancent hors des murs, et franchissent les portes.
Déjà, sous les coursiers, la campagne gémit :
Du bruit des bataillons, l'air s'agite et frémit ;
La poussière, en volant, forme un nuage immense :
Les tonnerres d'airain, que conduit la vengeance,
Traînés dans les forêts, d'un pas pénible et lent,
Roulent, avec effort, sur leur essieu tremblant.

Déjà, le front couvert de ses voiles funèbres,
La nuit, sur l'univers, ramenoit les ténèbres ;
Et de l'astre du jour, les regards expirans,
Ne lançoient qu'un feu pâle, et des rayons mourans.
Sous la noire épaisseur d'une forêt antique,
S'avançoient ces héros, vengeurs de l'Amérique.
La nuit, qui s'approchoit, augmentant la terreur,
En redoubloit encor la ténébreuse horreur ;
Et le profond silence, et la noirceur de l'ombre,
Imprimoient, à ces lieux, une majesté sombre.
Tout-à-coup, ô prodige ! une lugubre voix,
D'un long gémissement, fait retentir ces bois.
De mille accens plaintifs, la nature est troublée,
Par de longs tremblemens, la terre est ébranlée,
Ses abîmes profonds s'ouvrent en mugissant,
Le soldat, éperdu, s'écrie en pâlissant,
Quand, du sein de la terre, un fantôme effroyable
S'élève, et, dans les cieux, pousse un cri lamentable.

Son front cicatrisé, blanchi par la pâleur,
Semble, des pins altiers, égaler la hauteur;
De ses flancs, déchirés d'une large blessure,
Le sang coule à grands flots, et pousse un long murmure;
Des vêtemens affreux, dépouille des tombeaux,
Couvrent son corps sanglant, de leur tristes lambeaux;
Dans ses mains étincelle une torche funèbre :
Tel parut, de Laïus, le fantôme célèbre,
Lorsqu'il vint révéler de tragiques horreurs,
Et d'un fils parricide, accuser les fureurs.

Le soldat reconnoît l'ombre de Jumonville;
Surpris, glacé d'horreur, il demeure immobile.
Il jette, sur cette ombre, un regard effrayé,
Et frémit, à la fois, de rage et de pitié.

De Villiers, éperdu, tend les bras à son frère :
« O toi! s'écria-t-il, ombre terrible et chère,
» Triste et fatal objet de tendresse et d'effroi,
» Hélas! c'est donc ainsi que tu t'offres à moi!
» O funeste départ! déplorable voyage!
» O de mon cœur troublé, trop sinistre présage!
» Ce peuple parricide a donc percé ton flanc?
» Je n'en puis plus douter : je vois couler ton sang».
Alors, de ces forêts, perçant l'affreux silence,
Le spectre désolé, cria trois fois : vengeance.
Les rochers attendris, les antres gémissans,
Répétèrent, au loin, ces funèbres accens;
L'enfer s'émeut au bruit de ce triste murmure,
Et répond, par ses cris, aux cris de la nature.
Le spectre, au même instant, disparut et s'enfuit,
Et rentra dans le sein de l'éternelle nuit.

Les François éperdus, et courbés vers la terre,
Restent comme frappés des flèches du tonnerre :
Une muette horreur semble les glacer tous ;
L'excès de leurs douleurs enchaîne leur courroux.
Mais bientôt, dans leur sang, la fureur allumée
Eclate, et fait briller leur prunelle enflammée :
De leurs yeux pétillans, jaillissent mille éclairs :
Mille cris élancés, font retentir les airs ;
Sous leurs pieds tremble, au loin, ce sauvage hémisphère,
Leur bouche, frémissante, écume de colère ;
Le fer même, altéré du sang des assassins,
S'agite de fureur, dans leurs tremblantes mains.

Le démon des combats, affamé de carnage,
Aux cris de la vengeance, accourt sur ce rivage.
Du sommet d'un rocher, dont le front sourcilleux
Semble, à l'œil étonné, porter le poids des cieux ;
Il donne le signal, et sa voix infernale
Fait mugir, dans les airs, sa trompette fatale ;
Les montagnes, les mers, les rochers et les bois,
Tremblèrent aux accens de sa funeste voix.
Des François égorgés, les mânes l'entendirent,
Leurs cadavres sanglans, de joie en tressaillirent.
Les mères, qu'effrayoient ces redoutables sons,
Sur leur sein palpitant, pressent leurs nourrissons.

Les ombres, cependant, éclipsoient la lumière :
Le dieu qui, des humains, vient fermer la paupière,
Versoit, sur l'univers, ses humides pavots ;
Nul soldat ne se livre aux douceurs du repos.
Cette image terrible, à leurs yeux retracée,

Dans l'horreur du silence, occupe leur pensée :
Et leurs cœurs, enflammés d'une bouillante ardeur,
De la tardive aurore, accusent la lenteur.

De Villiers, tout en proie à sa douleur mortelle,
Invoque Jumonville ; à grands cris il l'appelle,
Et ses errantes mains le cherchent dans les lieux,
Où son ombre, une fois, s'est offerte à ses yeux.

Enfin l'astre du jour, sortant du sein de l'onde,
Vient chasser, de la nuit, l'obscurité profonde ;
Et des premiers rayons, l'Olympe blanchissant,
Sur l'univers charmé, répand un jour naissant.
Mille cris sont lancés vers la céleste voûte.
A travers les forêts, le soldat suit sa route.
De ces tristes climats, les sauvages enfans,
Des François incertains, guident les pas errans.

Ils arrivent, enfin, dans la fatale plaine,
Monument éternel de vengeance et de haine,
Où des héros françois, lâchement égorgés,
Erroient en gémissant, les mânes outragés.
Leurs corps, cicatrisés par les traits de la foudre,
Dans ces champs malheureux, alloient tomber en poudre.
A travers ces lambeaux, ces cadavres sanglans,
De Villiers attendri, s'avançoit à pas lens.
Il voit, il reconnoît, quel spectacle funeste !
De son frère étendu, le déplorable reste.
Il pousse un cri perçant : de douleurs enivré,
Il serre entre ses bras ce corps défiguré.
« C'est donc toi que je vois, que j'embrasse, ô mon frère !
» Ainsi

» Ainsi t'offre à mes yeux cette terre étrangère!
» Le trépas, sur ton front, étale ses horreurs!
» Ta voix ne peut répondre aux cris de mes douleurs!
» C'est pour ce sort affreux que, quittant ta patrie,
» Tu t'arrachas des bras d'une mère attendrie,
» Et cherchant, sur les flots, ce fatal univers,
» De l'immense océan, tu franchis les déserts!
» Hélas! tandis qu'ici, couché sur la poussière,
» Tes yeux sont, pour jamais, fermés à la lumière,
» Peut-être, prosternée aux pieds des immortels,
» Ta mère, de ses cris, fatigue les autels,
» Et redemande aux cieux, que sa tendresse implore,
» La faveur de revoir ses deux fils qu'elle adore.
» C'en est fait: sa douleur, ses cris sont superflus,
» Et ses yeux maternels ne te reverront plus.
» Mais moi, dans le tombeau, si je ne peux te suivre,
» Si le destin cruel me force à te survivre;
» Si de Mars et des flots, évitant les dangers,
» Je dois revoir un jour nos antiques foyers,
» Sans toi, comment paroître aux regards d'une mère?
» Comment porter mes pas sous son toit solitaire?
» Déjà j'entends ses pleurs, ses lamentables cris,
» Me demander mon frère, et réclamer son fils.
» Hélas! ton corps sanglant, privé de sépulture,
» Des vautours affamés, est l'indigne pâture!
» Et j'étois loin de toi, dans ces momens affreux!
» Et ma mourante main n'a point fermé tes yeux!
» Je n'ai pu t'embrasser! sur ta bouche plaintive,
» Je n'ai pu recueillir ton ame fugitive!
» Ah! pourquoi, de nos murs, quand je t'ai vu partir,
» Mon frère, à te quitter, ai-je pu consentir?

» J'aurois suivi tes pas sur ce rivage impie,
» aux dépens de mes jours, j'aurois sauvé ta vie:
» Ou, si je n'avois pu prévenir ton trépas,
» Au sein des meurtriers, j'eusse enfoncé mon bras,
» Dans leurs rangs confondus, semé les funérailles,
» De ma sanglante main, déchiré leurs entrailles,
» Et moi-même immolé, pour te prouver ma foi,
» J'aurois, en t'embrassant, expiré près de toi ».

A ce discours, succède un lugubre silence.
La tristesse, l'horreur, la pitié, la vengeance,
Dans son cœur déchiré, dominent à la fois.
Immobile, éperdu, sans couleur et sans voix,
Sur ces restes affreux, sa vue est attachée.
Tous les François, l'œil morne et la tête penchée,
Rangés autour de lui, partagent ses douleurs:
Leurs visages guerriers sont humectés de pleurs;
Que dis-je? des forêts, ces hôtes sanguinaires,
Qui, des loups dévorans, partagent les repaires,
Ces sauvages mortels, dont la férocité,
Avec le sang des ours, suça leur cruauté,
Dont rien ne peut dompter l'inflexible rudesse,
Qui, sourds à la pitié, la prennent pour foiblesse,
Pour la première fois, se sentent ébranler:
De leurs yeux attendris, on voit des pleurs couler.

Tout-à-coup de Villiers: « Quoi nous versons des larmes!
» Nous François! nous guerriers! nous qui portons des armes!
» Nous pleurons! et l'Anglois, qui cause nos tourmens,
» Insulte, avec orgueil, à nos gémissemens.
» Nous pleurons! n'avons-nous que des pleurs à répandre?

» O mon frère ! est-ce là ce qu'exige ta cendre ?
» Une oisive pitié doit encor t'irriter.
» C'est un tribut de sang qu'il te faut présenter.
» Allons, braves amis, héros vengeurs des crimes,
» Allons, sur ces remparts, immoler nos victimes.
» Jumonville vous guide ; et son ombre en courroux,
» Contre vos ennemis, dirigera vos coups ».

Il dit, et vers ces murs, en horreurs si fertiles,
De son coursier fougueux, presse les flancs agiles ;
Deux fois en fait le tour : et, d'un œil curieux,
Mesure avidement ce fort audacieux.
Son regard étincelle, et son bouillant courage
Voudroit, au même instant, s'y frayer un passage.
Ainsi, dans les déserts des sables africains,
Une lionne horrible, et l'effroi des humains,
A qui, dans son absence, une cruelle adresse,
Ravit ses lionceaux, objet de sa tendresse,
Suit les pas du chasseur, sur le sable imprimés,
Et vole jusqu'au lieu qui les tient renfermés.
Furieuse, écumante, et de sang altérée,
De ce coupable asile, elle assiége l'entrée ;
Et les crins hérissés, autour de ces remparts,
Promène, en rugissant, ses avides regards.

CHANT QUATIÈME.

DÉJA nos bataillons, précédés par la crainte,
Ont renfermé le fort dans leur terrible enceinte.
Leur chef, d'un front serein, dispose le trépas,
Et du soldat fougueux, a réglé tous les pas.
Des Anglois investis, la farouche insolence,
Du haut de leurs remparts, semble braver la France.
Mais en vain, par la haine et la rage animé,
D'un intrépide orgueil, leur front paroît armé;
Une sourde terreur étonne leurs courages,
Et dément, en secret, ces superbes visages;
Du sang qu'ils ont versé, les formidables cris,
D'un désordre vengeur tourmentent leurs esprits:
Jumonville les glace; et son ombre irritée
Fait siffler ses serpens, dans leur ame agitée.

Ces favoris des arts et du dieu des combats,
Qui portent, dans leurs mains, l'épée et le compas,
Qui joignent l'art de vaincre avec l'art du génie,
Et consacrent, à Mars, les leçons d'Uranie,
Déjà, contre les murs, ont dirigé l'effort
De ces bouches d'airain, qui vomissent la mort.
A l'aide du compas, leur main sure et puissante,
Sait guider, à son gré, la foudre obéissante,
Lui montre les remparts qu'elle doit écraser,
Et lui prescrit les lieux qu'il lui faut embraser.

Dans un ordre effrayant, ces fatales machines,

Aux remparts menacés, annoncent leurs ruines.
Dans le creux du cylindre, avéc art entassé,
Par le soldat poudreux, le salpêtre est pressé:
Et les globes de fer, entourés de bitume,
Attendent le moment que le soufre s'allume.
Le signal est donné; les feux étincelans,
De l'amorce embrasée, ont passé dans les flancs.
La flamme resserrée, active, impatiente,
S'agite, avec fureur, dans sa prison brûlante,
De l'airain mugissant, elle chasse à grand bruit
Ces globes, messagers de la mort qui les suit.
Soudain, l'air s'obscurcit d'une épaisse fumée;
Un nuage de soufre enveloppe l'armée;
La terre, épouvantée, en frémit de terreur:
L'airain qui les vomit, en recule d'horreur.
Ces tempêtes de fer, cette grêle homicide,
Divise l'air qui cède à sa course rapide;
Et, du fort ébranlé jusqu'en ses fondemens,
Frappe, à coups redoublés, les boulevards fumans.

L'Anglois audacieux, fier au sein des alarmes,
Fait, du haut de ses murs, tonner les mêmes armes.
Les éclairs enflammés répondent aux éclairs;
La foudre vient heurter la foudre dans les airs.
De feux environné, le soldat dans la plaine
Ne reçoit, dans ses flancs, qu'une brûlante haleine.
Enfin le fort s'entr'ouvre, et prêt à s'écrouler,
Son superbe rempart commence à chanceler.

Le François, à grands cris, appelle la vengeance:
D'un cours impétueux, vers la brèche il s'avance.

Le fier Américain, les bras ensanglantés,
Le suit, d'un pas égal, et marche à ses côtés.
Tel qu'un tigre en fureur, à l'aspect de sa proie,
En marchant il écume, et tressaille de joie.
Déjà, dans son esprit, des Anglois expirans,
Il croit fouler aux pieds les membres palpitans.
Armé du plomb fatal et du fer homicide,
L'Anglois affecte encor un orgueil intrépide.
Son épais bataillon offre un rempart vivant,
De piques hérissé, de feux étincelant.

L'aspect des assassins, teints du sang de son frère,
Enflamme de Villiers, redouble sa colère.
Remplis de son courroux, ses superbes soldats,
Dans les rangs ennemis, ont volé sur ses pas.
La soif de se venger, l'emportement, la rage,
Frappent à coups pressés, et sèment le carnage.
La mort impitoyable, errant sur ces débris,
Remplit l'air d'alentour de ses lugubres cris :
Mille traits aiguisés arment ses mains cruelles;
Dans des ruisseaux de sang, elle trempe ses ailes.

Par la flamme et le fer, les Anglois terrassés,
Déjà couvrent les murs de leurs corps entassés;
Et leurs mânes sanglans, dans les royaumes sombres,
Des François égorgés, vont appaiser les ombres.
Sur un épais nuage, assise dans les airs,
L'ardente Némésis fait briller ses éclairs.
Des forfaits des mortels, vengeresse implacable,
Elle tient, dans ses mains, un glaive redoutable;

Et son souffle puissant, ame de ces combats,
Dans le sein des Anglois, dirige le trépas.

Ils cèdent : c'en est fait ; la terreur qui les glace
Etonne leur courage et dompte leur audace.
Vaincus, chargés de fers, ces monstres désarmés,
D'un reste de fureur, sont encor enflammés ;
Et la férocité, que la valeur surmonte,
Sur leur front abattu, se mêle avec la honte.

De Villiers, s'adressant à ses soldats vainqueurs :
« Héros qui m'écoutez, intrépides vengeurs,
» Que j'aime à voir vos bras tout fumans de carnage !
» Fiers soutiens de la France, achevez votre ouvrage.
» Assez et trop long-temps ces funestes remparts,
» De leur aspect impur, ont souillé nos regards.
» Sous nos puissans efforts, que ces tours se renversent ;
» Que leurs débris épars, dans les champs se dispersent ;
» Qu'un jour dans ces déserts, le voyageur conduit,
» Y cherche, en vain, la place où ce fort fut construit ;
» Et ne laissons enfin, sur la terre où nous sommes ;
» Que le courroux des cieux, et la haine des hommes ».

Il dit : et le soldat lui répond par ses cris.
Une ardeur renaissante enflamme les esprits.
De ce fort odieux, on brise les murailles ;
De la terre étonnée, on perce les entrailles ;
Et dans ses flancs obscurs, les fondemens cachés,
Par mille bras unis, sont bientôt arrachés.
On renverse ces toits, ces cabanes cruelles,
Des brigands assassins, retraites criminelles.

A l'aide du salpêtre, élancés dans les airs,
Les murs, en retombant, font trembler ces déserts;
L'Olympe retentit : une affreuse poussière,
De ses voiles épais, obscurcit la lumière.
A l'effort du soldat, et du fer destructeur,
Les feux joignent encor leur active fureur.
La flamme qui pétille, en consumant sa proie,
A replis ondoyans, dans les airs se déploie :
Et ces coupables lieux n'offrent plus aux regards,
Que des monceaux de cendre, et des rochers épars.

O malheureux Anglois! peuple foible et superbe!
Voilà donc vos remparts ensevelis sous l'herbe!
Impuissans dans la guerre, assassins dans la paix,
Lâches pour vous défendre, hardis pour les forfaits,
Où sont ces grands guerriers, ces héros magnanimes?
N'êtes-vous courageux qu'à commettre des crimes?
Tremblez : ces premiers coups, de nos justes fureurs,
De maux plus grands encor, sont les avant-coureurs.
Je vois, dans ses projets, votre audace trompée,
Des flots de votre sang, l'Amérique trempée.
(3) Bradhoc, de vos complots, sinistre exécuteur,
Des traités et des lois, sacrilége infracteur,
Qui devoit, en guidant vos troupes conjurées,
Au char de l'Angleterre, enchaîner nos contrées,
Sur des monceaux de morts, percé de mille coups,
Exhale ses fureurs et son ame en courroux.

(4) O triste Virginie! ô malheureux rivages!
Je vois vos champs en proie à des monstres sauvages;
Je vois, dans leurs berceaux, vos enfans massacrés,
De

De vos vieillards sanglans, les membres déchirés,
Vos remparts et vos toits dévorés par les flammes,
La massue écraser vos filles et vos femmes,
Et dans leurs flancs ouverts, leurs fruits infortunés,
Condamnés à périr, avant que d'être nés.
Votre sang n'éteint pas l'ardeur qui les dévore :
Sur vos corps déchirés et palpitans encore,
Je les vois étendus, de carnage souillés,
Arracher vos cheveux, de vos fronts dépouillés ;
Et fiers de ce fardeau, dans leurs mains triomphantes,
Montrer, à leurs enfans, ces dépouilles fumantes.
Quels que soient les forfaits qui nous aient outragés,
Anglois, peut-être, hélas ! sommes-nous trop vengés.

L'Amérique s'éloigne, et l'Europe m'appelle ;
Là, je vous vois flétris d'une honte nouvelle.

Ces (5) superbes remparts qui, captivant les mers,
A Neptune indigné, sembloient donner des fers,
Et dominant au loin, sur ses plaines profondes,
Au joug de la Tamise, asservissoient ses ondes,
De leurs fiers défenseurs, devenus le cercueil,
Ont vu, par le François, terrasser leur orgueil.
De Mahon écrasé, je vois les murs en poudre,
Sur ses rochers brisés, je vois fumer la foudre.

Ces errantes forêts (6), et ces nombreux vaisseaux,
Sous qui le dieu des mers sembloit courber ses flots,
Et qui, du fol espoir d'un chimérique empire,
Nourrissoient, de vos cœurs, le superbe délire,
Démentant, aujourd'hui, cet espoir suborneur,

A Neptune vengé, font voir leur déshonneur.
De leurs débris flottans, je vois les mers couvertes;
L'océan affranchi, s'applaudit de vos pertes;
Vos pâles matelots gémissent dans nos fers,
Le sang de vos guerriers teint l'écume des mers.

Mon œil parcourt au loin ces immenses contrées (7),
Par le flambeau des cieux, de plus près éclairées,
Ces lieux où le Niger, brûlé dans ses roseaux,
Sous les feux du midi, voit bouillonner ses eaux;
Et ceux de l'Indien qui, voisin de l'aurore,
Voit naître, le premier, l'astre qui le colore.
Par la voix du commerce, appelés sur ces bords,
Tous les peuples, en foule, y portoient leurs trésors;
Et vos avares mains, sur ces rives fécondes,
Amassoient, à loisir, les tributs des deux mondes:
Par le François vainqueur, ravagés et détruits,
Ces temples de Plutus, en cendres sont réduits.
Sur ces bords désolés, votre commerce expire;
Cet arbre, dont les fruits nourrissoient votre empire,
Coupé dans sa racine, et couvert de débris,
Voit sa tige séchée, et ses rameaux flétris:
Et l'or de ces climats, égaré dans sa source,
S'éloignant de vos bords, dirige ailleurs sa course.

C'est ainsi qu'aux forfaits, égalant les revers,
Un Dieu, de vos débris, remplit tout l'univers.
De l'ardent équateur, aux deux pôles du monde,
Némésis vous poursuit sur la terre et sur l'onde.
De quoi vous ont servi tant de droits profanés,
Et cet affreux tissu de forfaits combinés,

Qui, sourdement tramés dans l'ombre et le silence,
Devoient, en éclatant, anéantir la France?
Tous ces traits, que vos mains aiguisoient contre nous,
Lancés par vos fureurs, sont retombés sur vous.

Ainsi des Dieux vengeurs, la justice éternelle,
Terrasse, des méchans, l'audace criminelle.
Fléau de l'univers, ô peuple ambitieux!
Crains le bras des mortels, et la foudre des Dieux.

NOTES.

(1) Christophe Colomb, qui découvrit l'Amérique.

(2) Les Sauvages appellent les François leurs pères.

(3) Bradhoc, général anglois, qui avoit fait une invasion dans le Canada, avec un corps de troupes considérable, fut vaincu par une armée de François et de Sauvages réunis. Il périt lui-même dans le combat.

(4) Ravages affreux des Sauvages daus les Colonies angloises.

(5) Conquête de Minorque, sur les Anglois.

(6) Bataille navale, gagnée par M. de la Galissonière, sur l'amiral Bing.

(7) Comptoirs des Anglois dans l'Afrique et dans les Indes, ruinés par les François.

ODE

SUR LE TEMPS.

LE compas d'Uranie a mesuré l'espace.
O temps ! être inconnu, que l'ame seule embrasse,
Invisible torrent des siècles et des jours,
Tandis que ton pouvoir m'entraîne dans la tombe,
J'ose, avant que j'y tombe,
M'arrêter un moment pour contempler ton cours.

Qui me dévoilera l'instant qui t'a vu naître ?
Quel œil peut remonter aux sources de ton être ?
Sans doute, ton berceau touche à l'éternité.
Quand rien n'étoit encore ; enseveli dans l'ombre
De cet abyme sombre,
Ton germe y reposoit, mais sans activité.

Du chaos, tout-à-coup, les portes s'ébranlèrent,
Des soleils allumés, les feux étincelèrent :
Tu naquis ; l'éternel te prescrivit ta loi.
Il dit au mouvement : du temps sois la mesure.
Il dit à la nature :
Le temps sera pour vous, l'éternité pour moi.

Dieu ! telle est ton essence. Oui, l'océan des âges
Roule au-dessous de toi, sur tes frêles ouvrages,

Mais il n'approche pas de ton trône immortel.
Des millions de jours, qui l'un l'autre s'effacent,
Des siècles qui s'entassent
Sont comme le néant, aux yeux de l'éternel.

Mais moi, sur cet amas de fange et de poussière,
En vain, contre le temps, je cherche une barrière;
Son vol impétueux me presse et me poursuit.
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue;
Et mon ame éperdue,
Sous mes pas chancelans, voit ce point qui s'enfuit.

De la destruction, tout m'offre des images:
Mon œil épouvanté ne voit que des nuages;
Ici, de vieux tombeaux, que la mousse a couverts;
Là, des murs abattus, des colonnes brisées,
Des villes embrasées;
Par tout, les pas du temps empreints sur l'univers.

Cieux, terres, élémens, tout est sous sa puissance;
Mais tandis que sa main, dans la nuit du silence,
Du fragile univers, sappe les fondemens,
Sur des ailes de feu, loin du monde élancé,
Mon active pensée
Plane, sur les débris entassés par le temps.

Siècles qui n'êtes plus, et vous qui devez naître,
J'ose vous appeler; hâtez-vous de paroître:
Au moment où je suis, venez vous réunir.
Je parcours tous les points de l'immense durée,
D'une marche assurée;
J'enchaîne le présent, je vis dans l'avenir.

Le soleil, épuisé dans sa brûlante course,
De ses feux, par degrés, verra tarir la source;
Et des mondes vieillis, les ressorts s'useront.
Ainsi que les rochers, qui du haut des montagnes,
Roulent dans les campagnes,
Les astres, l'un sur l'autre, un jour s'écrouleront.

Là, de l'éternité, commencera l'empire;
Et dans cet océan, où tout va se détruire,
Le temps s'engloutira, comme un foible ruisseau.
Mais mon ame immortelle, aux siècles échappée,
Ne sera point frappée,
Et des mondes brisés, foulera le tombeau.

Des vastes mers, grand Dieu, tu fixas les limites:
C'est ainsi que, des temps, les bornes sont prescrites.
Quel sera ce moment de l'éternelle nuit?
Toi seul, tu le connois; tu lui diras d'éclore:
Mais l'univers l'ignore;
Ce n'est qu'en périssant qu'il en doit être instruit.

Quand l'airain, frémissant autour de vos demeures,
Mortels, vous avertit de la fuite des heures,
Que ce signe rapide épouvante vos sens:
A ce bruit, tout-à-coup, mon ame se réveille,
Elle prête l'oreille,
Et croit, de la mort même, entendre les accens.

Trop aveugles humains, quelle erreur vous enivre?
Vous n'avez qu'un instant pour penser et pour vivre,
Et cet instant qui fuit est, pour vous, un fardeau!

Avare de ses biens, prodigue de son être;
Dès qu'il peut se connoître,
L'homme appelle la mort, et creuse son tombeau.

L'un, courbé sous cent ans, est mort dès sa naissance;
L'autre engage, à prix d'or, sa vénale existence;
Celui-ci la tourmente à de pénibles jeux.
Le riche se délivre, au prix de sa fortune,
Du temps qui l'importune;
C'est en ne vivant pas, que l'on croit vivre heureux.

Abjurez, ô mortels! cette erreur insensée.
L'homme vit par son ame, et l'ame est la pensée:
C'est elle qui, pour vous, doit mesurer le temps.
Cultivez la sagesse; apprenez l'art suprême
De vivre avec soi-même;
Vous pourrez, sans effroi, compter tous vos instans.

Si je devois, un jour, pour de viles richesses,
Vendre ma liberté, descendre à des bassesses;
Si mon cœur, par mes sens, devoit être amolli,
O temps! je te dirois, préviens ma dernière heure:
Hâte-toi, que je meure;
J'aime mieux n'être pas, que de vivre avili.

Mais si de la vertu, les généreuses flammes
Peuvent, de mes écrits, passer dans quelques ames;
Si je puis, d'un ami, soulager les douleurs;
S'il est des malheureux dont l'obscure innocence
Languisse sans défense,
Et dont ma foible main doive essuyer les pleurs:

O

O temps ! suspends ton vol, respecte ma jeunesse ;
Que ma mère, long-temps témoin de ma tendresse,
Reçoive mes tributs de respect et d'amour.
Et vous, Gloire, Vertu, déesses immortelles,
Que vos brillantes ailes,
Sur mes cheveux blanchis, se reposent un jour.

ODE

A M. MOREAU DE SECHELLES,

Ministre d'état, et contrôleur-général des finances.

Ainsi, lorsque ce mont, dont la masse brûlante
Fait gémir, sous son poids, les géans écrasés,
A long-temps retenu la flamme dévorante,
Qui couvoit sourdement dans ses flancs embrasés,

Soudain, en bouillonnant, le salpêtre s'allume,
La terre éprouve, au loin, d'horribles tremblemens;
La montagne en mugit; le feu qui la consume
S'échappe, avec fureur, de ses noirs fondemens.

Tel, pénétré d'un Dieu, dont la vive lumière
Excite, dans mon ame, une sainte fureur,
Mon esprit enflammé brise enfin la barrière,
Qui captivoit l'essor de sa bouillante ardeur.

Sechelles, tes vertus échauffant mon génie,
De mes sens agités, raniment les transports;
Puissai-je, secondé du dieu de l'harmonie,
Eterniser ton nom par d'illustres accords!

Ne crains pas, qu'emporté d'un zèle téméraire,
Le mensonge flatteur profane mes accens;
Jamais, de la grandeur, courtisan mercenaire,
L'intérêt, dans mes mains, n'infecta mon encens.

La vertu, dans les grands, a seule mon hommage:
Leur éclat séducteur n'éblouit point mes yeux;
Et de la vérité, le sublime langage,
Est le premier tribut qu'on doit aux demi-dieux.

Toi donc, vérité sainte, arbitre des grands hommes,
Qui graves, sur l'airain, tes décrets éternels,
Toi, dont l'œil pénétrant nous voit tels que nous sommes,
Descends, apporte-moi tes crayons immortels.

Je veux peindre un héros qu'on admire et qu'on aime;
Courtisan, philosophe et ministre éclairé,
Grand par ses dignités, mais plus grand par lui-même,
Estimé de son roi, par le peuple adoré.

De Thémis, autrefois, soutenant la balance,
Assis au rang des Dienx qui jugent les humains,
Dans un conseil auguste, oracle de la France,
Il pesoit des mortels les fragiles destins.

O probité sacrée! ô vertu que j'adore!
Tes honneurs sont éteints, ton culte est aboli:
Les coupables mortels, que l'intérêt dévore,
Plongent tes saintes lois dans un honteux oubli.

Mais des profanateurs, dont la foule t'outrage,
Tu distinguas toujours cet illustre mortel :
Dans ses traits respectés, tu peignis ton image ;
Sa voix est ton organe, et son cœur ton autel.

Vous en fûtes témoins, provinces fortunées,
Que l'Escaut orgueilleux arrose dans son cours !
Sa noble intégrité, réglant vos destinées,
D'Astrée et de Thémis, vous ramena les jours.

O Flandre malheureuse ! ô déplorable terre !
Théâtre alors sanglant de discorde et d'horreur !
De meurtres affamé, le démon de la guerre,
Dans tes champs désolés, exerçoit sa fureur.

Ce ministre zélé, réparant tes injures,
De ton destin affreux, adoucissoit le poids :
De tes flancs déchirés, les sanglantes blessures,
Soudain se refermoient à sa puissante voix.

Lorsque de flots de sang, tes campagnes fumantes
N'offroient, de toutes parts, que lugubres cyprès ;
Dans le sein fortuné des villes florissantes,
Les maisons regorgeoient des trésors de Cérès.

Sous un ciel ennemi, toujours couvert d'orages,
Les paisibles Flamands, heureux par ses bienfaits,
Voyoient, parmi les feux, le fer et les ravages,
Fleurir, dans leurs cités, l'olive de la paix.

Qu'un citoyen est grand, lorsqu'il sert sa patrie !
Muses, ceignez son front des plus nobles lauriers.
Sechelles, ce fut toi, dont l'heureuse industrie
Fit régner l'abondance au camp de nos guerriers.

Ces favoris de Mars, ces fiers vengeurs du trône,
T'adoroient comme un Dieu qui guérit les humains ;
Et ces mains, qui lançoient les foudres de Bellone,
Touchoient, avec respect, tes bienfaisantes mains.

D'un monarque éclairé, la sagesse suprême
A, par un choix auguste, honoré tes vertus.
Ce n'est point la faveur, c'est Pallas elle-même
Qui remit, dans tes mains, le sceptre de Plutus.

Pénétrée, à ton nom, de joie et de tendresse,
Au fond de ses roseaux, la Seine en tressaillit :
Le démon de l'envie en frémit de tristesse ;
Des feux les plus brillans, l'Olympe s'embellit.

Jusqu'aux lieux fortunés, séjour des grandes ombres,
La Déesse aux cent voix porta ces bruits flatteurs :
Colbert prêta l'oreille, et, des royaumes sombres,
Applaudit, en ces mots, à tes nouveaux honneurs :

« Ministre vertueux, que le ciel a fait naître
» Pour honorer ton siècle et marcher mon égal ;
» Remplis tes grands destins : sers la France et ton maître,
» Ose suivre mes pas, et deviens mon rival.

» Que ton puissant génie enrichisse la France,
» Favori de ton roi, sois toujours citoyen :
» Fais marcher sur tes pas les arts et l'abondance ;
» Richelieu fut mon guide, et je serai le tien.

» Ce peuple généreux, qui bénit ma mémoire,
» Par des honneurs tardifs, a payé mes bienfaits ;
» Plus fortuné que moi, tu jouis de ta gloire ;
» L'amour grave ton nom dans les cœurs des François.

» Cependant, si jamais la sombre jalousie
» Versoit, avec fureur, son poison sur tes pas,
» Imite mon exemple, et pardonne à l'envie :
» Fais toujours des heureux, dussent-ils être ingrats ».

Sa bouche, en prononçant ces leçons immortelles,
Allumoit, dans ton sein, une invisible ardeur ;
D'un feu noble et divin, les vives étincelles,
Embrasoient ton génie, et pénétroient ton cœur.

Tu parles, et soudain, de cent sources fécondes,
La France voit jaillir d'immenses fleuves d'or,
Qui, réglant par tes lois leurs courses vagabondes,
Vont tous, au pied du trône, épancher leur trésor.

Ce n'est point un tribut que la pâle indigence
Arrache à ses besoins, en poussant des soupirs :
Dans le sein des trésors, la superbe opulence,
Pour donner à l'état, retranche à ses plaisirs.

O ministre, l'amour et l'exemple du monde !
L'univers applaudit à tes nobles projets :
Par des ressorts nouveaux, ta sagesse profonde,
Sait enrichir les rois, sans charger les sujets.

Achève ; et, poursuivant ta brillante carrière,
Du Dieu qui te conduit, suis le sacré flambeau :
Que les arts, échauffés du feu de ta lumière,
Sortent, par tes bienfaits, de la nuit du tombeau.

De ses destins jaloux, pour fléchir l'injustice,
La mère des beaux arts et la fille des rois
Invoque, dans ce jour, ta bonté protectrice ;
Jusqu'aux pieds de Louis, daigne porter sa voix.

Louis, nouveau Titus, délices de la France,
Sur son trône, avec lui, fait asseoir l'équité ;
Dans son cœur, né sensible, habite la clémence :
Sur son front généreux, la tendre humanité.

Dans l'âge où tout mortel s'ignore encor lui-même,
Il connoissoit déjà tous le prix des talens ;
Et le premier essai de son pouvoir suprême,
Est d'enrichir les arts par des dons éclatans.

Ah ! puisque les rayons de sa naissante aurore,
D'un jour si lumineux, ont éclairé les arts,
Combien seront brillans les jours qui vont éclore
Sur nous, dans son midi, s'il tourne ses regards ?

Jusqu'aux sables brûlans de l'aride Lybie,
L'avide commerçant cherche de nouveaux biens :
Du servile artisan, la vénale industrie,
Trafique des besoins de ses concitoyens.

Pour nous qui, consacrés aux travaux littéraires,
A la cour d'Apollon, avons fixé nos pas,
Nous n'avilissons point, par des arts mercenaires,
La main qui doit tenir la lyre et le compas.

Mais tandis qu'oubliant une utile richesse,
Et formant des neuf sœurs les tendres nourrissons,
Nous cultivons en paix, sur les bords du Permesse,
De Thémis et de Mars, les nobles rejetons.

Le luxe impérieux, ce fier tyran des villes,
Par des soins importuns, trouble de si beaux soins;
Et nous asservissant à des arts inutiles,
Fait naître l'indigence, en créant des besoins.

O toi! qui des Colberts suis la brillante trace,
Qui cours, par leurs sentiers, à l'immortalité,
Du laurier desséché sur l'aride Parnasse,
Que ton souffle fécond ranime la beauté.

C'est en vain que l'orgueil, dans le siècle où nous sommes,
D'un mépris insolent, a flétri les beaux arts :
Leur siècle fut toujours le siècle des grands hommes,
Et l'âge de Virgile est celui des Césars.

ODE

SUR LES DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ.

RÉVEILLE-TOI, mortel, deviens utile au monde ;
Sors de l'indifférence où languissent tes jours.
Le temps fuit, hâte-toi : demain, la nuit profonde
T'engloutit pour toujours.

Quoi ! tu prétends penser, et ta folle sagesse,
Dans un lâche repos, s'avilit et s'endort !
L'homme est né pour agir ; ramper dans la paresse,
C'est être déjà mort.

Regarde autour de toi, contemple tout l'espace ;
Par quel divin accord le monde est gouverné !
Nul être n'est oisif : tout occupe sa place,
Et tout est enchaîné.

Les vents épurent l'air, l'air balance les ondes ;
Pour la fertilité, l'eau circule en tout lieu ;
Les germes sont féconds ; le feu nourrit les mondes,
Et tout nourrit le feu.

Et toi, qui te connois ? dont l'ame est immortelle,
Sur ce globe, au hasard, tu te croirois jeté !
Toi seul, indépendant de la chaîne éternelle,
Es sans activité.

Les hommes t'ont servi, même avant ta naissance :
Ils t'ont créé des lois et bâti des remparts.
De vingt siècles unis, la lente expérience,
T'a préparé les arts.

La maison qui te couvre et qui te sert d'asile,
Le pain qui te nourrit, tes plaisirs, tes besoins,
Tout impose à ton cœur le devoir d'être utile,
Tout réclame tes soins.

Réponds-moi ; qu'as-tu fait pour servir ta patrie ?
Que ce nom, dans ton ame, excite le remord.
Quoi ! faudra-t-il un jour qu'elle pleure ta vie,
Loin de pleurer ta mort ?

O honte de l'Europe, et du siècle où nous sommes !
Devoir du citoyen, vous êtes méconnu :
Titre cher et sacré, qui fîtes les grands hommes,
Qu'êtes-vous devenu ?

Ta patrie, aux vertus, a formé ton enfance ;
Les ministres des lois te font des jours heureux :
Les guerriers, teints de sang, meurent pour ta défense,
Et que fais-tu pour eux ?

Les noms, ces tendres noms et de fils et de père,
O homme ! seroient-ils étrangers à ton cœur ?
Le sauvage Huron, dans son sanglant repaire,
En connoît la douceur.

Vois l'objet de ses feux, sourire à sa tendresse ;
Son père, à ses côtés, repose en cheveux blancs ;
A son col suspendu, son jeune fils le presse
De ses bras innocens.

Et toi, dans la nature égaré, solitaire,
Ton être, à l'univers, ne tient par aucuns nœuds.
Dans ton ame glacée et tristement austère,
Tu sens un vide affreux.

Si, du moins, l'amitié réchauffoit de sa flamme
Ces stoïques langueurs d'un sage inanimé !
Mourras-tu sans goûter ce doux plaisir de l'ame,
Ce plaisir d'être aimé ?

Apprends que l'amitié veut des ames actives :
Dans l'ombre du désert, l'amitié ne vit plus ;
Son repos est un crime ; et les vertus oisives
Ne sont pas des vertus.

L'homme se doit à l'homme, en tout rang, à tout âge.
Sur le riche orgueilleux, l'indigent a ses droits ;
Le foible sur le fort, l'imprudent sur le sage,
Les sujets sur les rois.

Tu dors, et les mortels autour de toi gémissent !
La terre ensanglantée est en proie au malheur !
Tu dors, et nous pleurons ! et par tout retentissent
Les cris de la douleur !

Que d'orphelins plaintifs, de mères expirantes !
De vieillards vertueux, consumés par la faim !
D'innocens dans les fers, de familles errantes,
Qui demandent du pain !

Ah ! crains d'entendre un jour leurs ombres irritées
Venir, en frémissant, te reprocher leur mort :
Crains cet effroi vengeur des ames tourmentées
Par les cris du remord.

« Qui, moi, pour des ingrats, que je me sacrifie !
» Zélés par intérêt, perfides avec art,
» Au sein du bienfaicteur qui leur donne la vie,
» Ils plongent le poignard.

» Tout est, chez les humains, ou tyran, ou victime,
» Sous le coupable heureux, le juste est abattu :
» L'or étouffe l'honneur, et les succès du crime
» Fatiguent ma vertu.

» Laisse-moi donc mourir dans mon obscur asile.... »
Ainsi, tu crains le vice, et fuis les cœurs pervers.
Mais quoi ! loin des humains, si la vertu s'exile,
Que sera l'univers ?

Doit-elle se cacher dans une nuit profonde,
Tandis qu'on voit régner le vice fastueux ?
Ah ! le plus grand objet qui puisse orner le monde,
C'est l'homme vertueux.

Ces antiques héros, ces sages qu'on renomme,
Servoient le genre humain, et ne l'estimoient pas.
Plutôt que de manquer à servir un seul homme,
Rends heureux mille ingrats.

Qu'importent les tributs de la reconnoissance?
N'as-tu pas Dieu pour toi, tes vertus et ton cœur?
Ta gloire en est plus pure; et l'ingrat qui t'offense
Ajoute à ta grandeur.

L'homme, par ses forfaits, irritant le tonnerre,
Du Dieu qui l'a créé, semble insulter l'amour;
Et Dieu prodigue à l'homme, et les fruits de la terre,
Et les rayons du jour.

ÉPITRE
AU PEUPLE.

TOI, qu'un injuste orgueil condamne à la bassesse ;
Toi qui, né sans aïeux et vivant sans mollesse,
Portes seul, dans l'état, le fardeau de la loi,
Et sers, par tes travaux, ta patrie et ton roi :
D'utiles citoyens, respectable assemblage,
Que dédaignent les cours, mais qu'estime le sage,
Peuple, j'ose braver cet insolent mépris :
D'autres flattent les grands ; c'est à toi que j'écris.

A l'aspect de ces grands, dont l'éclat t'importune,
Je t'entends, de tes cris, fatiguer la fortune,
Accuser ta misère, envier leur splendeur ;
Apprends à t'estimer, et connois ta grandeur.

C'est toi qui, des états, soutenant la puissance,
Répands, sur ces grands corps, la gloire et l'abondance.
En tous lieux, en tous temps, soit qu'un monarque heureux
Gouverne, par l'honneur, un peuple belliqueux ;
Soit que le citoyen, libre et digne de l'être,
Vive soumis aux lois, sans esclave et sans maître ;
Soit que le despotisme, entouré de bourreaux,
Sous les pieds d'un seul homme, enchaîne ses égaux ;
Tes bras, tes mouvemens, ta féconde industrie,
Multipliant par tout les germes de la vie,

Par des travaux actifs, animent l'univers ;
Cent rois, aux nations, n'ont donné que des fers.

Le conquérant détruit ; tu conserves le monde :
Il ravage la terre, et tu la rends féconde.
La triste humanité ne doit qu'à tes secours
Ces puissans végétaux, les soutiens de nos jours.
Cet art, dit-on, est vil ; oseroit-on le croire ?
Bienfaicteur des humains, quel titre pour la gloire !
Ta bêche et ta charrue, utiles instrumens,
Brillent plus à mes yeux que ces fiers ornemens,
Ces clefs d'or, ces toisons, ces mortiers, ces couronnes,
Monumens des grandeurs, semés autour des trônes.
Cet art est le premier ; il nourrit les mortels ;
Dans l'enfance du monde, il obtint des autels.

De ces champs fortunés, que ta main rend fertiles,
Pour t'admirer encor, je passe dans les villes.
La terre, avec orgueil, les porte sur son sein ;
Là, dans tout son éclat, brille le genre humain :
Là, tous les arts unis, et ceux que nos misères,
A l'humaine foiblesse, ont rendus nécessaires,
Et ceux qu'un luxe utile, enfant des doux loisirs,
Fit naître pour charmer le besoin des plaisirs,
Aux règles du génie, asservissant l'adresse,
Font, par mille canaux, circuler la richesse.
Ces arts sont ton ouvrage, et reproduits cent fois,
Pour le bonheur du monde, ils naissent à ta voix.
Dompté, sous tes marteaux, le fer devient docile.
Tu façonnes le bois, et tu pétris l'argile ;
Par tes savantes mains, la toison des brebis,
Le lin, la soie et l'or sont tissus en habits.

La fange des métaux, sous tes doigts épurée,
Brille, aux besoins publics, noblement consacrée;
Et le marbre poli s'élève jusqu'aux cieux,
Pour les palais des rois, ou les temples des Dieux.

Tu ne te bornes pas au bien de ta patrie.
Le monde entier jouit de ta noble industrie.
Par les nœuds du commerce, embrassant l'univers,
Tes mains forment un pont sur l'abyme des mers.

Si les princes armés se disputent la terre,
Tu fais, par ta valeur, les destins de la guerre.
Tes corps sont les remparts des états désolés;
C'est toi qui raffermis les trônes ébranlés.

Que je méprise un grand qui, fier de sa noblesse,
Dort inutile au monde, au sein de la mollesse;
Un stupide Crassus, énervé de langueur,
Qui fatigue mes yeux d'un luxe sans pudeur!
Nous admirons l'éclat; vains juges que nous sommes!
Le véritable honneur est d'être utile aux hommes.
En vain les préjugés ont osé t'avilir,
Peuple, pour ton pays, tu sais vivre et mourir.

Il est, il est encore un plus rare avantage:
La tranquille innocence est ton heureux partage.
Les rois ont des états, les grands ont des honneurs,
Le riche a des trésors, et le peuple a des mœurs.
Ce siècle malheureux foule aux pieds la nature.
Les noms de fils, d'époux, seroient-ils une injure?
La dignité barbare, au cœur dur, à l'œil fier,
En prononçant ces noms, croiroit s'humilier.

C'est

C'est vous qui, de vos cœurs, leur prêtez la bassesse,
Ingrats, et la nature a toujours sa noblesse.
Peuple, ces noms, pour toi, n'ont rien que de sacré;
Et tu n'as point l'orgueil d'être dénaturé.

Fatigués de plaisirs, idolâtres d'eux-mêmes,
Les courtisans altiers, dans leurs grandeurs suprêmes,
D'un œil indifférent, verront des malheureux.
Le pauvre est né sensible; il s'attendrit sur eux,
Il soulage leurs maux, il ressent leurs alarmes,
Il goûte le plaisir de répandre des larmes.

Il n'a point cette grâce et ces dehors flatteurs,
Des marquis de nos jours, avantages trompeurs;
Et jamais son esprit, façonné par l'usage,
N'a, d'un brillant vernis, coloré son langage.
D'un masque séduisant, il n'est pas revêtu:
Ce masque est la décence, et non pas la vertu.
L'élégance des mœurs annonce leur ruine.
Ces courtisans polis, que l'intérêt domine,
En plongeant un poignard, vantent l'humanité:
S'ils ont l'éclat du marbre, ils ont sa dureté.

Oh! que j'aime bien mieux la rustique droiture
Du laboureur conduit par la simple nature!
Sous des dehors grossiers, son cœur est généreux:
C'est l'or enseveli sous un terrain fangeux.

Que de coupables mains, s'élevant jusqu'aux trônes,
Sur les têtes des rois, ébranlent les couronnes!

Peuple, tu ne sais point, par de grands attentats,
Epouvanter la terre, et changer les états :
Ou, des complots fameux, instrument et victime,
Si ta main, quelquefois, a secondé le crime,
C'est le souffle des grands qui pousse tes vaisseaux
Dans la nuit de l'orage, égarés par les eaux.
Les tigres, les lions, ardens à se détruire,
Pour régner dans les bois, désolent leur empire :
Dans ces bois teints de sang, contente de son grain,
La fourmi creuse, en paix, son séjour souterrain.

Je te rends grâce, ô ciel ! dont la bonté propice
M'écarta de ces rangs, qui sont un précipice !
Je n'ai point, en naissant, reçu de mes aïeux,
De l'or, des dignités, l'éclat d'un nom fameux.
Mais si j'ai des vertus, si mon mâle courage
A toujours dédaigné l'intrigue et l'esclavage,
Si mon cœur est sensible aux traits de la pitié,
S'il éprouve les feux de la tendre amitié,
Et si l'horreur du vice, et m'anime, et m'enflamme,
Mon sort est trop heureux : j'ai la grandeur de l'ame.

Croit-on que le bonheur habite les palais,
Soit traîné dans un char, ou porté sous le dais ?
Ces biens, ces dignités et ces superbes tables
Ne font, que trop souvent, d'illustres misérables.
Le germe des douleurs infecte leurs repas,
Et dans des coupes d'or, ils boivent le trépas.
Un poison plus flatteur et plus cruel encore
Vient flétrir leurs beaux jours, obscurcis dès l'aurore.
Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner, d'un corps usé, les restes chancelans.

Et sur un front jauni, qu'a ridé la mollesse,
Etaler, à trente ans, leur précoce vieillesse;
C'est la main du plaisir qui creuse leur tombeau,
Et bienfaicteur du monde, il devient leur bourreau.
Le chagrin les poursuit; le démon de l'intrigue,
De ses soins éternels, les trouble et les fatigue.
Pour eux, l'ambition a des feux dévorans,
La haine a des poignards, l'envie a des serpens.
Sous l'or et sous la pourpre, ils sont chargés d'entraves.
On les adore en Dieux, ils souffrent en esclaves.

Peuple, les passions ne brûlent pas ton cœur.
Le travail entretient ta robuste vigueur.
Hélas! sans la santé, que m'importe un royaume!
On veille dans les cours, et tu dors sous le chaume.
Tu conserves des sens: chez toi le doux plaisir
S'aiguise par la peine, et vit par le désir;
Le souris d'une épouse, un fils qui te caresse,
Des fêtes d'un hameau, la rustique allégresse,
Les rayons d'un beau jour, la fraîcheur d'un matin,
Te font bénir le ciel, et charment ton destin.
Tes plaisirs sont puisés dans une source pure,
Ce n'est plus que pour toi qu'existe la nature.

Qui vécut sans remords, doit mourir sans tourment.
Tu ne regrettes rien dans cet affreux moment.
Plus on fut élevé, plus la mort est terrible;
Et du trône au cercueil, le passage est horrible.
Sur l'univers entier, la mort étend ses droits,
Tout périt, les héros, les ministres, les rois.
Rien ne surnagera sur l'abyme des âges.
Ce globe est une mer, couverte de naufrages.

Qu'importe, lorsqu'on dort dans la nuit du tombeau,
D'avoir porté le sceptre, ou traîné le râteau?
On n'y distingue point l'orgueil du diadême;
De l'esclave et du roi, la poussière est la même.
Peuple, d'un œil serein, envisage ton sort,
N'accuse point la vie, et méprise la mort.
La vie est un éclair, la mort est un asile;
Ton sort est d'être heureux, ta gloire est d'être utile.
Le vice seul est bas, la vertu fait le rang;
Et l'homme le plus juste, est aussi le plus grand.

ÉPITRE

A MADAME***,

Au Village de ***.

J'AIMEROIS fort une beauté touchante,
Au doux sourire, au modeste regard,
Qui ne dût rien au manége de l'art,
Et dont la grâce ingénue et touchante
Sût enchanter, sans savoir qu'elle enchante.

J'aimerois fort un esprit délicat,
Profond et fin, juste avec étendue,
Qui, pour ne pas trop éblouir ma vue,
D'un voile doux, sût couvrir son éclat;
Qui sût, pourtant, tout voir et tout connoître,
Sût, avec Locke, analyser son être,
Avec Montagne, épurer sa raison,
Et se trouvant toujours ce qu'il doit être,
Pût, au besoin, goûter une chanson.

Mieux vaut encor de penser que de lire:
Qui vit d'emprunt, bientôt s'appauvrira;
On s'instruit mal, à force de s'instruire:
L'esprit d'autrui gâte l'esprit qu'on a.
Je voudrois donc que la beauté que j'aime,
Jugeât, sentît, pensât par elle-même,

Et n'allât point, sous clef, dans un boudoir,
Lire, au matin, son esprit pour le soir.

Qu'elle ait encor, qu'elle ait, pour plus de charmes,
Cette pitié que l'on doit aux malheurs;
Qu'elle n'ait vû jamais couler de larmes,
Que son bel œil n'y mêlât quelques pleurs.

Ces dons heureux, par la nature avare,
Chez les humains, par tout, sont dispersés;
Ces dons heureux, dont l'accord est si rare,
Belle Chloé! vous les réunissez.

Que n'étiez-vous cette jeune Pandore,
Dont un Dieu même avoit formé les traits!
On vous dota, comme elle, à votre aurore;
Vous possédez ses dons et ses attraits.
Mais, on le sait, d'un vain désir éprise,
Elle causa nos maux et nos regrets:
Vous réparez sa fatale méprise,
En ne versant par tout que des bienfaits.

Témoins ces lieux et ces antres sauvages,
Triste désert qu'habite la douleur,
Lieux où le temps imprima ses ravages,
Pour y former le séjour du malheur.
Dieu! quel aspect! cette sombre verdure,
D'un deuil affreux, attristant la nature,
Ces noirs rochers, suspendus dans les airs,
Ces troncs hideux, blanchis par cent hivers,
Ces longs débris de roches fracassées,
Confusément sur la terre entassées,

Trente torrens qui, du sommet des monts;
Avec fracas, précipitant leur onde,
Sur les rochers, tombent à gros bouillons,
Et dans l'abyme ouvert à longs sillons,
Pressent, au loin, leur course vagabonde,
Ces bois, ces rocs et leur difformité,
Des monts altiers, l'horrible majesté,
Tout ce chaos, à l'œil épouvanté,
Paroît offrir les ruines d'un monde :
Ce monde, hélas ! est encore habité.
Dans le vallon, j'aperçois cent chaumières.
Sont-ce des toits, sont-ce d'affreux repaires ?
La pauvreté, couverte de lambeaux,
Semble y gémir, comme au fond des tombeaux.
Dieu ! quel malheur, en ces lieux, d'être mère !
Là, des enfans pêle-mêle entassés,
Pendant l'hiver, demi-nus et glacés,
Les traits déjà flétris par la misère,
Le jour sans pain, la nuit sur la poussière,
Et ne pouvant ni vivre, ni mourir,
En respirant, apprennent à souffrir.
Par le besoin, livrée à la tristesse,
La fille en pleurs, consume ses beaux jours;
Elle languit; et l'aride vieillesse,
De son printemps, interrompant le cours,
Ride, à vingt ans, le front de la jeunesse.
Ces malheureux, dans leurs stériles champs,
Pour se nourrir, s'en vont à l'aventure !
Vont sur les prés, aux bords de leurs torrens,
Disputer l'herbe aux animaux errans,
De la génisse enlèvent la pâture......

Quel sort, ô ciel! et le temps des frimats
Les prive encor de cet affreux repas!
C'est vous, c'est vous, ame sublime et pure,
Qui réparez, dans ces tristes climats,
Les torts de l'homme, et ceux de la nature.

Je vous ai vue, ô spectacle touchant!
Porter vos pas de chaumière en chaumière,
Interroger la plaintive misère,
La rassurer d'un air attendrissant.
Le bon vieillard, sous sa hutte grossière,
Par vos bienfaits, je l'ai vu ranimé.
J'ai vu l'enfant, de besoins consumé,
Ouvrant à peine une foible paupière,
Et sur le sein de sa mourante mère,
Suçant la vie, ou plutôt le trépas,
Par vos bienfaits, renaître à la lumière,
Et vous sourire, en vous tendant les bras.

Ah! pardonnez : je vous trahis, peut-être;
De vos vertus, je trahis le secret.
Mais quoi! peut-on se taire et vous connoître?
Non; je suis juste, et non pas indiscret.
Quoi! dans des vers, dictés par la mollesse,
On pourra donc célébrer les amours?
En madrigaux, on pourra tous les jours
Parer de fleurs le front de sa maîtresse,
D'un vil encens, fatiguer la richesse,
Et par des tons mille fois rebattus,
A la grandeur, prodiguer la bassesse,
Et je ne puis célébrer les vertus!

Non;

Non ; je dirai que votre bienfaisance,
Du malheureux, par tout, entend les cris ;
Je redirai que même, dans Paris,
Dans ce Paris tumultueux, immense,
Où le temps fuit et manque à l'amitié,
Où le fracas étourdit la pitié,
Où le vain faste appauvrit l'opulence,
Vous conservez un cœur compatissant.
Vous pénétrez dans la retraite sombre
Où le besoin honteux et gémissant
Va, par honneur, s'ensevelir dans l'ombre,
Et de l'orgueil fuit l'œil avilissant.
Vous soutenez la timide innocence,
Que, l'or en main, poursuit la volupté ;
En conservant des mœurs à l'indigence,
Vous conservez son charme à la beauté.

Dans un salon, temple de la richesse,
Souvent Narcisse, ou Séjan, ou Crassus,
Sur des coussins où s'endort la mollesse,
Dit froidement : « Le pauvre est sans vertus,
Le pauvre est dur..... » Il l'est pour vous, barbare,
Vous dont l'orgueil, vous dont le luxe avare
Insulte en paix aux cris de ses douleurs.
Ah ! laissez-lui sa honte et ses malheurs ;
Laissez-le vivre et mourir dans les pleurs ;
Mais, aux refus, n'ajoutez pas l'outrage.
Le pauvre est dur ! son crime est votre ouvrage.
Faut-il, chargé de mépris et de maux,
Qu'il aille encor caresser ses bourreaux ?
Changez pour lui : de votre ame inflexible,

Adoucissez, s'il se peut, la rigueur;
Par des bienfaits, allez jusqu'à son cœur:
Vous trouverez alors son cœur sensible.
Belle Chloé, vous l'avez éprouvé.
J'ai vu ce jour, ce jour de votre gloire;
Ah! dans mon cœur, il restera gravé,
Et que le vôtre en garde la mémoire.

Lorsque le ciel, pour la seconde fois,
Vous amenoit vers ces rustiques toits;
Lorsqu'à travers les rocs et la bruyère,
Vos deux chevaux, gravissant dans les monts,
A pas tardifs, traînoient votre litière,
Et descendoient dans ces affreux vallons,
Au premier bruit semé dans le village,
Vous avez vu tout ce peuple attendri,
Par vos bienfaits, tout ce peuple nourri,
Courir, voler sur votre heureux passage;
Femmes, enfans, sortis de leurs foyers,
Border de loin la cime des rochers;
Et suspendus au bord du précipice,
De toutes parts, l'œil attaché sur vous,
Levant les mains, tombant à deux genoux,
Se prosterner devant leur bienfaictrice:
Princes et rois, ah! soyez-en jaloux!
En vous voyant si touchante et si belle,
Tout ce bon peuple, errant autour de vous,
Disoit: « Quoi donc! n'est-ce qu'une mortelle?
Un ange, un ange est venu parmi nous ».
Ils disoient vrai..... j'en appelle à vous-même,
Qui partagez, dans le nœud le plus doux,

Son cœur, sa main, et les vertus qu'elle aime,
Vous, tendre amant, sous le titre d'époux.

O temps heureux ! temps d'une aimable ivresse,
Où la beauté faisoit une déesse,
Où les bienfaits faisoient les immortels !
L'esprit, alors, et la douce sagesse,
Avoient aussi le culte des mortels.
Belle Chloé ! dans cette heureuse Grèce,
Vous aviez droit à de triples autels.

ÉPITRE

A M. LANGLOIS DE BOUCHET.

O vous ! dont l'esprit enchanteur,
Cultivé par la main des grâces,
Brille d'un charme séducteur ;
Vous qui conduisez sur vos traces
Le goût, les arts et l'enjouement,
Dont la raison brillante et sage,
Pleine de force et d'agrément,
Joint l'éloquence au badinage,
Et la saillie au sentiment :
Anacréon, sur le Parnasse,
Nouveau Socrate sur les lis ;
Vous portez la lyre d'Horace,
Et la balance de Thémis.
J'admire en vous le double titre
Du bel esprit, du magistrat,
Aussi juste que délicat ;
Du goût et des procès, arbitre,
Daignez accepter cette épître
D'un homme obscur et sans éclat.
D'un triste et long panégyrique,
Ne redoutez point la fadeur ;
De ce nectar soporifique,
Je sais que la froide vapeur,
Sur les vers, avec pesanteur,

Distille un ennui léthargique,
Et porte avec soi la langueur.
Non, la seule reconnoissance
A droit d'Allumer mon encens :
Elle préside à mes accens ;
Sa vertu fait mon éloquence,
Et me dicte mes sentimens.
Ce monstre, qu'on nomme *Chicane*,
Des biens, ardent persécuteur,
Des lois, infame corrupteur,
Impur et détestable organe
Du mensonge et de la noirceur ;
Lui qui, de sa bouche profane,
Répand un souffle destructeur,
Et de Thémis, qui le condamne,
Cherche à surprendre la faveur ;
Sur nous épuisant sa fureur,
A nos yeux frappés de terreur,
Déjà faisoit voir la ruine,
Que suivoit la triste famine.
Sensible à nos justes douleurs,
De ma famille désolée,
Vos mains ont essuyé les pleurs ;
Et loin de mon ame troublée,
Chassant les chagrins dévorans,
De ma maison, presqu'ébranlée,
Ont raffermi les fondemens.
C'est vous, ô mortel adorable !
C'est vous, dont les soins généreux,
Dont la main propre et secourable
A daigné combler tous nos vœux.

Secondant l'ardeur qui m'enflamme,
Que, par d'ineffaçables traits,
Un Dieu grave au fond de mon ame,
Et votre nom, et vos bienfaits.
Non, non, sur son aile légère,
Le temps n'emportera jamais
Une image qui m'est si chère.
Ah ! poursuivez une carrière,
Où vos vertus et vos talens
Vous ont rendu si nécessaire.
Que toujours votre voix sévère,
Par des oracles foudroyans,
Dompte l'audace téméraire,
Du coupable fier et puissant.
Que de l'orphelin gémissant,
Vos mains soulagent la misère :
Aux malheureux, servez de père,
De protecteur à l'innocent.
Qu'ainsi, vos nobles destinées,
Dans leur cours paisible et brillant,
Toujours de gloire environnées,
Et par les plaisirs couronnées,
D'aucun sinistre événement,
Ne soient jamais empoisonnées ;
Et que le Dieu de l'agrément,
Remplisse toutes vos journées
Des traits heureux de l'enjouement.
Que pour vous, levé sans nuage,
Chaque soleil, pur et serein,
Fournisse son cours sans orage,
Et joigne aux roses du matin,

Les fruits heureux du dernier âge.
Exempt d'ennuis et de chagrin,
Que jamais la cruelle envie,
Sur vous distillant son venin,
N'ose, de sa rage ennemie,
Troubler la paix de votre vie.
Qu'agitant ses serpens affreux,
Jamais l'infame calomnie,
De ses ministres ténébreux,
Contre vous n'arme la furie :
Ou si, contre votre repos,
Jamais ces deux monstres horribles,
Des vertus, tyrans inflexibles,
Tramoient de perfides complots;
Soudain, pour les réduire en poudre,
Que Thémis vous prête sa foudre :
Que leurs projets soient confondus;
De leurs cabales frémissantes,
Bravez les fureurs impuissantes;
Et que, sous vos pieds abattus,
Leurs bouches, de rage écumantes,
Rendent hommage à vos vertus.

ÉPITRE

A M. JANIN DE COMBE-BLANCHE,

Pour le jour de la St.-Jean, sa fête.

Votre illustre patron, par vous est imité :
Mais vous différez l'un de l'autre ;
De la morale il fut l'apôtre,
Et vous l'êtes de la santé.
Sa voix, dans le désert, souvent s'étoit perdue :
La voix de vos savans écrits,
Dans l'Europe fut entendue,
De Londres à Milan, et de Vienne à Paris.
Avant-coureur d'un grand mystère,
Saint-Jean le révéloit aux peuples étonnés :
Par un prodige salutaire,
Vous révélez le monde à des aveugles nés.
Prophète, il prédit la lumière :
Vous faites plus, vous la donnez.
Hérode, au saint patron, rendit peu de justice :
La fille des Césars, l'auguste impératrice
Thérèse, par des dons brillans,
Rendit hommage à vos talens.
Mais jamais l'homme (ouvrez l'histoire)
N'obtint impunément les vertus et la gloire.

Il

Il faut toujours qu'au bien se mêle un peu de mal.
Pour amuser une princesse
Après les fatigues du bal,
(Quoi donc ! la cruauté s'allie à la mollesse !)
Le patron fut décapité.
Vous, quand des ennemis vous ont persécuté,
Plus heureux que le saint dont nous chômons la fête,
De traits victorieux, armant la vérité,
Vous n'avez point *perdu la tête ;*
Enfin, il fut martyr, et vous ne l'êtes pas.
Je vous vois, dans le sein d'un tranquille hermitage,
D'où, ranimant votre courage,
Vous livrez à l'erreur de glorieux combats.
En vous, on chérit l'homme, on respecte le sage ;
Sur vos rians gazons, l'amitié suit vos pas.
Au Shakespir François, échappé du trépas,
Qui sut, par des accens si doux et si terribles,
Intéresser les cœurs sensibles,
De votre art bienfaisant, vous prodiguez les soins.
Déserts de Chambéry, vous en fûtes témoins !
Sophocle eut, dans vos jours, le destin d'Hyppolite.
Sur des monts escarpés, dont l'effroyable site,
Du voyageur, glace les sens ;
Ses yeux ont vu ces coursiers frémissans,
Et qu'un aveugle instinct irrite,
De rage et de peur bondissans,
Braver, du conducteur, les efforts impuissans,
Et, rebelles au mors, précipiter leur fuite
Sur les rochers retentissans :
Ses yeux ont vu son char suspendu sur la cime
Des précipices menaçans,

Prêt à rouler dans leur abyme.
Lui-même, d'horreur palpitant,
Entre la mort et lui, ne voit plus qu'un instant.
Déjà l'abyme se découvre
A son regard épouvanté,
Quand, par un choc affreux de son char qui s'entr'ouvre,
Sur la pointe des rocs, il roule ensanglanté.
Son œil se ferme à la clarté;
Et dans ses canaux arrêté,
Le sang, qui dans un corps agile,
D'un battement égal, mesuroit la santé,
Déjà ne frappe plus son artère immobile.
Sans couleur et sans vie, il demeure étendu.
Une femme éplorée, un vieillard éperdu,
Vers lui pressant leur pas débile,
Et panchés sur ce corps pâle et défiguré,
Ont cru ses yeux couverts d'éternelles ténèbres,
Ont cru ne lui devoir que l'asile sacré,
Et les derniers accens, et les adieux funèbres.
Enfin leurs soins compatissans,
O transports! ô bonheur suprême!
Par degrés, raniment ses sens:
Les cieux l'ont conservé pour sa fille qui l'aime,
Et pour sa mère, et pour moi-même.
Il renaît; mais hélas! il renaît pour souffrir.
Aux cris de sa douleur, prompt à vous attendrir,
Mon ami, tout-à-coup, est devenu le vôtre.
Vous nous avez plains l'un et l'autre;
Avec moi, daignant accourir,
Vous vîntes l'arracher à ce désert sauvage.
J'ai pu le voir et l'embrasser;

J'ai senti, dans mes bras, ses bras s'entrelacer,
Et ses pleurs baigner mon visage.
Sous vos toits, aujourd'hui, nous respirons tous deux;
Son œil se r'ouvre au jour, son cœur à l'espérance;
Il voit fuir, de son lit, l'importune souffrance.
De ses membres froissés, et long-temps douloureux,
Votre main délicate adoucit la blessure,
Et leur livide meurtrissure,
D'un souvenir cruel, n'avertit plus mes yeux.....
Qu'un ami, qui renaît, devient plus cher encore!
Mon cœur croit le chérir pour la première fois.
Chaque matin où je le vois,
Du plus beau de mes jours me semble être l'aurore.
Charmé lui-même, oui, je le sens,
Le soir, dans votre aimable et paisible retraite,
Quand les zéphyrs rafraîchissans,
De vos fleurs, jusqu'à lui, viennent porter l'encens,
Il goûte, à respirer, une douceur secrette.
La vie a des attraits pour des cœurs innocens.
Qui peut haïr la vie, est mal avec soi-même.
Douce vertu! celui qui t'aime,
De la nature, en paix, sait goûter les présens.....
De mon ami, c'est le partage,
C'est le vôtre. Sous cet ombrage,
Entouré de cœurs satisfaits,
Que votre cœur soit sans orage;
Trouvez le bonheur dans l'image
Des heureux que vous avez faits.
L'hymenée exempt de nuage,
Pour vous, du tendre amour, a conservé les traits;
Tout votre art, votre bien, du pauvre est l'héritage;

Quelle douleur, en vain, vous implora jamais !
Il n'est plus d'indigens près de votre retraite.
D'un ami des humains, goûtez la douce paix :
Quand tous vos jours sont des bienfaits,
Vous méritez aussi qu'ils soient des jours de fête.

ÉPITRE
A MADAME LA D. DE B***.

EMBELLIR un auguste nom
Par le talent heureux de plaire ;
Par l'esprit, plaire à la raison,
Plaire au cœur par le caractère,
A tous les yeux par l'agrément,
Et par ce charme involontaire
Qui réveille le sentiment,
Princesse, tel est votre empire.
De l'amitié, les doux penchans
Vous suivent à la cour, vous suivent dans les champs,
Votre ame et la sent et l'inspire ;
On aime encor ce qu'on admire.
En vain vous cacheriez que vous êtes Bourbon :
Le cortége qui suit vos traces,
L'esprit, les vertus et les grâces,
Auroient, à votre insçu, publié votre nom.
Ainsi, des sphères éternelles,
Quand les déesses voyageoient,
Sur la terre même, autour d'elles,
Parfums des cieux qui s'exhaloient,
Venoient trahir les Immortelles.
Heureux Houllin, qui dans ce jour,
Et vous reçoit et vous contemple !
L'hommage du respect y ressemble à l'amour :
Qui sait plaire a par tout un temple,
Et tous les cœurs sont votre cour.

ÉPITRE

A ANGE-MARIE EYMAR.

Toi, chez qui la raison, aux talens est unie,
Toi qui, dans l'âge des erreurs,
Echappé de Paris, en rapportas des mœurs,
Le goût des arts et du génie;
Qui sais et penser et sentir,
Et dont la noble inquiétude,
Par un heureux besoin, cherche, au sein de l'étude,
Des voluptés sans repentir:
Du jour où je te vis paroître,
Ton cœur sensible et pur, d'Eymar, vint me charmer,
Qui peut te voir sans te connoître,
Et te connoître sans t'aimer?
Ta muse, facile et légère
Qui, sur le luth d'un troubadour,
En couronne de rose, en habit de bergère,
Chanta les Grâces et l'Amour,
Par l'amitié seule inspirée,
Viens donc aussi dans ce séjour,
Verser sur nous les fleurs dont sa tête est parée.
Zoë même, à ta voix, unit ses sons flatteurs;
Zoë, dans des vers séducteurs,
Devina l'art de Deshoulière,
Comme elle et ses touchantes sœurs
Ont deviné, sans art, l'heureux talent de plaire.

Vos luths harmonieux ont retenti pour nous
Sous les ombrages de fougère :
J'écoutois des accens si doux.
Félicité trop passagère !
Je vois, avec regret, s'écouler les beaux jours
Que j'ai comptés dans cet asile.
Je voudrois, qu'appuyé sur sa faux, immobile,
Le temps pût, de son vol, interrompre le cours.
Hélas ! le vieillard indocile
Trompe ce désir suborneur :
Il fuit, et sur son aile emporte mon bonheur.
Mais, en quelque lieu qu'il m'entraîne,
Quoiqu'il verse, en courant, la coupe du Lethé,
Sur le plaisir et sur la peine,
Jamais (crois-en la vérité)
Jamais l'ingrat oubli, jusqu'à mon dernier âge,
N'effacera la douce image
De ce séjour que j'habitai.
C'est ici que j'ai vu les mœurs et la bonté.
Dans ce brillant Paris, qu'a connu ta jeunesse,
Dans cette reine des cités,
Une tumultueuse ivresse
Fatigue les cœurs agités.
L'un sur l'autre précipités,
L'un à l'autre inconnu, le tourbillon qui roule
Vous fait tous, au hasard, circuler dans la foule,
Pressés, flottans, crians, ramenés, écartés.
Là, tout s'oublie et tout s'efface :
Sur un sable orageux, que disperse le vent,
L'empreinte d'un tableau mouvant
Laissa-t-elle jamais de trace ?

Ce n'est point là le sol où croissent les vertus.
Les germes délicats de ces plantes divines,
De souffles opposés, sans cesse combattus,
N'y sauroient fixer leurs racines.
La triste personnalité,
Sentiment froid et solitaire,
Dénaturant le caractère,
Fait un vaste désert de la société,
Où la douleur de l'homme à l'homme est étrangère.
Là, l'idole est l'amusement;
Tout est enthousiasme, et rien n'est sentiment.
Celui que nul malheur ne touche,
Veut s'attendrir par vanité.
On amollit sa voix, en parlant de bonté;
Le mot de bienfaisance énorgueillit la bouche:
Le vice, au fond des cœurs, laisse la dureté.
O touchante simplicité!
Console ici mes yeux, et reçois mon hommage:
De l'aimable hospitalité,
J'y retrouve l'antique usage,
Dans les discours la vérité,
Les grâces sans frivolité,
Le sentiment sans étalage.
Bienfaits, soins généreux, voilà vos passions;
Et vous mettez en action
Ce que Paris met en langage.
Les monts helvétiens, leur inculte âpreté,
D'un peuple antique et fier, gardent la liberté.
Et vos montagnes protectrices,
Offrant à vos vertus un asile écarté,
Ont mis une barrière entre vous et les vices.

J'aime

J'aime encor, j'aime à voir vos champêtres tableaux.
Dans ce vallon qui m'environne,
Sur ces espaces inégaux,
Qu'épargnent les torrens et la chute des eaux,
Et du laboureur qui moissonne,
Et du laboureur qui sillonne,
J'aime à contempler les travaux.
Mon œil, avec plaisir, suit les pas des chevaux
Qui, comme au temps du bon Homère,
Pour secouer l'or du froment,
D'un uniforme mouvement,
Pressent leur marche circulaire;
De sa dépouille prisonnière,
Dépouillent l'épi frémissant,
Et, loin des longs tuyaux de la paille légère,
Font jaillir le grain bondissant.
Dans ma rêverie indolente,
Quelquefois je m'égare au bord de vos ruisseaux.
Sur le penchant de vos côteaux,
Je suis, dans ses écarts, la chêvre pétulante,
Dont la dent affamée insulte aux arbrisseaux;
Sous les cris répétés de vos tendres agneaux,
J'entends la montagne bêlante.
Le soir, je vois le bœuf lassé,
Ralentissant encor son pas lourd et tranquille,
Traîner, vers son rustique asile,
Et la charrue oisive, et le soc renversé.
J'entends la flûte pastorale,
Et ses monotones concerts,
Quelquefois dans la nuit, lorsque d'un rayon pâle,
La lune blanchit l'univers,

Une voix, jeune encor, attendrissant les airs
D'une romance provençale,
Retentit sur mon cœur dans ces vallons déserts.
Plaisirs innocens des campagnes,
De ce cœur inquiet, vous trompez les désirs.
Souvent, pour charmer mes loisirs,
Déserteur du vallon, je m'écrie : O montagnes!
Sommets religieux, précipices, torrens,
Formidables amas de roches entassées,
Vous, dont l'aspect auguste élève mes pensées,
Ouvrez-vous à mes pas errans.
Qui peut fixer sur vous des yeux indifférens ?
Séjour fier et terrible, où l'aigle seul habite,
Où l'ame, avec effroi, se recueille et médite,
Où les regards ne sont frappés
Que de vastes débris, de rocs entre-coupés,
Où la brute nature ébaucha ses ouvrages,
Sur l'empire de l'homme, empires usurpés
Par des solitudes sauvages,
Qui n'êtes qu'à demi du chaos échappés,
D'un brouillard sombre enveloppés,
Mes pas, avec lenteur, escaladent vos cimes;
M'y voilà parvenu : de vos bords escarpés,
Mon œil, en frissonnant, plonge dans vos abymes.
Mon œil suit, au hasard, vos torrens vagabonds,
tombant par cascade et par bonds,
Sur vos roches retentissantes,
Et dont les ondes blanchissantes
Courent s'ensevelir dans des gouffres sans fonds.
Cher d'Eymar, c'est ici le berceau des orages;
Je touche, de ma main, ces fleuves suspendus,

Ces mers errantes de nuages,
En rideaux ondoyans, dans les airs étendus.
Vois les vents balancer leur humide poussière :
Vois, sur ces hameaux, sur ces prés,
Tour à tour rembrunis, tour à tour éclairés,
Courir, en se jouant, et l'ombre et la lumière.
De cette sublime hauteur,
Mon œil, plus fier, s'élance et plane avec audace;
Là, le regard dominateur
Rétrécit les objets, en dévorant l'espace.
Les immenses forêts semblent des arbrisseaux,
Qui tapissent au loin une insensible pente;
Les timides buissons, une mousse rampante,
Le fleuve étroit, roulant ses indigentes eaux,
N'est qu'une ligne qui serpente.
Alors l'imagination,
Du séjour des Dieux plus voisine,
Croit s'éclairer de leur rayon,
Les ose interroger sur ce monde en ruine,
Sur ces amas confus, l'un sur l'autre exhaussés,
Dont vos climats sont hérissés;
Et, fière de ses erreurs même,
Dans de hardis romans, tour à tour renversés,
Se plaît à s'égarer de système en système :
Soit que d'un vaste corps, immenses ossemens,
Ces monts et ces rochers, contre les élémens,
Aient, du globe fragile, affermi la structure,
Et que, dès les premiers momens,
La sage et puissante nature,
Sur un plan éternel, traçât les fondemens
De leur altière architecture :

Soit que d'antiques tremblemens,
A des feux souterrains, ouvrant de vastes routes,
De la terre ébranlée, aient fracassé les voûtes;
Que de longs bouleversemens
Aient élancé, jeté par masse irrégulière,
Ces décombres de l'univers,
Suspendus en rochers, en abymes ouverts,
Servant à cent peuples divers,
Et de rempart et de barrière:
Soit que je pense, avec Buffon,
Que le vieil océan fut le berceau du monde,
Que ce globe, long-temps enseveli sous l'onde,
Dormit dans l'abyme profond.
Peut-être, dans un cours de siècles innombrables,
Sous la voûte des vastes flots,
Le temps, formant de longs dépôts,
Avec le limon et les sables,
Entassa les débris des habitans des eaux.
Par les divers courans, les ondes entraînées,
Dans le fond des mers sillonnées,
Creusèrent d'humides vallons,
Bâtirent, par degrés, l'édifice des monts,
Leurs angles sinueux, leurs couches inclinées;
Et quand le long séjour des mers,
Si j'en crois les Plines modernes,
Eut, du globe tremblant, affaissé les cavernes,
Soudain tombant, roulant dans ces gouffres ouverts,
L'océan descendit, les ondes s'abaissèrent;
Alors, du sein des flots, tout-à-coup s'élancèrent
Ces monts, jeûnes encor, ces monts dont la hauteur
Et les cimes majestueuses,

Des climats du Tartare au brûlant équateur,
Serpentent sur le globe, en chaînes tortueuses.
Que ces objets sont grands ! mais l'esprit étonné,
Aspire envain à les connoître ;
Dans un court horizon, notre œil emprisonné,
Sait-il comment rien a pu naître ?
La nature est trop vaste, et l'homme est trop borné :
Un jour est sa durée, un point est son espace.
Dans les longs siècles qu'elle embrasse,
Voilant de ses secrets l'auguste majesté,
Le plan de la nature échappe à notre audace ;
Elle se cache au sein de son immensité.
Tout naît, tout vit, tout meurt, tout s'engloutit en elle :
Toujours immuable et nouvelle,
Souveraine à la fois, de l'espace et du temps,
Dans l'amas des mondes flottans,
Elle déploye envain sa pompe solennelle.
Qui peut la deviner ? sa puissance immortelle,
Qui façonne les élémens,
Poursuit, avec lenteur, ses vastes mouvemens :
Sa marche simple est éternelle,
Et les siècles sont ses momens.
Mais nous, acteurs d'un jour sur cette scène immense,
Dont le rôle finit aussitôt qu'il commence,
Compagnons passagers de tant d'êtres divers,
Nous, dont la rapide existence
A peine a le loisir d'entrevoir l'univers,
Qui, dans cet océan des siècles et des mondes,
flottans au hasard, y naissons
Comme ces buttes vagabondes,
Qu'un souffle du moment élève sur les ondes,

Et, comme elles, disparoissons;
Croyons-nous donc que la nature,
Pour juger ses vastes desseins,
ait remis, dans nos foibles mains,
Et sa balance et sa mesure?
Que dirions-nous, si la fourmi,
Qui vers sa cité souterraine,
Par un sentier étroit, roule un grain qu'elle traîne,
Et rampe, avec effort, d'un pas mal affermi,
Un jour, au bord du Nil, des vastes pyramides,
Vouloit mesurer la hauteur,
Vouloit de ses regards, follement intrépides,
Percer jusqu'au dessein de leur antique auteur?
Le peuple des fourmis se succède sans cesse;
Il naît, meurt et renaît, meurt encor: leur vieillesse
Se compose de deux instans;
Un peu d'eau les inonde, un souffle les écrase:
La pyramide reste, et voit rouler les temps,
Comme un monde éternel affermi sur sa base.
L'homme est né pour agir, bien plus que pour penser;
Séduit par l'instinct de connoître,
Toujours hors de lui-même, il cherche à s'élancer,
Et méconnoît ce qu'il doit être.
Son sort est d'être époux, père, ami, citoyen,
Et du bonheur d'autrui, de composer le sien:
Trop heureux si, content sous le toit de ses pères,
Aux vœux de la nature, il a borné ses vœux,
Et si de sa présence, enrichissant ses terres,
Il livre au soc industrieux
Ses campagnes héréditaires!
Quand le soir le ramène au sein de ses foyers,

Son épouse lui tend une main caressante ;
De ses nombreux enfans, la troupe bondissante,
Court se suspendre à ses baisers.
Errant sous les berceaux de Vertumne et de Flore,
Où sa jeune postérité
Croît et s'élève à son côté,
Son œil tour à tour voit éclore,
Et les tendres boutons des arbrisseaux naissans,
Ou d'un fils au berceau, la pensée et les sens ;
Sa main soutient les pas de ses fils chancelans.
A travers ses enclos fertiles,
Sa main, par des appuis, soutient les bras débiles
Des arbres jeunes et tremblans.
Je le vois de la séve arrêtant les caprices,
Dans tous ses rejetons nouveaux,
De l'arbre émonder les rameaux,
Et du timide enfant, les erreurs et les vices ;
Bannir des jeunes blés les importuns chardons
Et les herbes usurpatrices,
Qui viennent, de Cérès, empoisonner les dons ;
Loin de ses tendres nourrissons,
Du mensonge et des artifices,
Bannir les dangereux poisons :
Il cultive, à la fois, ses fils et ses moissons.
Oh ! quel plus doux emploi pour l'homme et pour le sage !
Ces biens, de l'âge d'or, nous retracent l'image.
De la nature, ayons les mœurs,
Nous réaliserons ces chimères aimables :
Oui, l'âge d'or est dans nos cœurs,
Bien plus encor que dans les fables.
Jadis, lorsqu'un affreux traité,

Des biens assigna le partage,
Le riche usurpateur a dit : « Or, dignité,
Plaisir, tout est à moi ; soleil, pour mon usage,
Fertilise la terre et jaunis les moissons ;
Homme, sois mon esclave, et creuse mes sillons ;
Grossis, par tes travaux, ma tranquille opulence ;
Je veux que ton activité,
En tribut à mon indolence,
Pour chaque instant qui fuit, offre une volupté,
Pour le suivant, une espérance ;
Ton patrimoine est l'indigence ;
Tes bras sont mes trésors ; tes lois, ma volonté ».
Ah ! depuis ce moment, je vous vois d'âge en âge,
Mortels indigens et proscrits ;
Tels que des malheureux échappés du naufrage,
Couchés, hélas ! sur des débris
Que vous dispute encor l'orage ;
Portant autour de vous des yeux épouvantés,
Sur ce globe avare et sauvage,
Où rien, rien n'est à vous, que vos calamités ;
Mouiller de vos pleurs ce rivage,
Ce désert de la vie, où vous êtes jetés.
Le sage sait, au moins, réparer votre injure,
Réparer le crime des lois ;
Sa sensibilité vous a rendu vos droits,
Et, magistrat de la nature,
Il supplée aux vertus des rois.
Il pense que cet or, qu'il épanche en largesses,
N'est qu'un dépôt sacré, que le ciel lui commit ;
Que le luxe est un crime, où le pauvre gémit ;
Que c'est aux bienfaits seuls d'absoudre les richesses.

De

De ses concitoyens, protecteur généreux,
Il sera prêt, s'il faut, à s'immoler pour eux,
A les sauver par son courage.
Ce noble mépris du danger,
Cher d'Eymar, tes vertus et ce portrait d'un sage,
N'offrent point à ses yeux un roman étranger.
Rappelle à ton ame attendrie,
Rappelle ces momens de tristesse et de deuil,
Où la contagion, menaçant ta patrie,
De tous les habitans, entr'ouvrit le cercueil.
Dans vos murs désolés, déjà la mort errante,
De son haleine dévorante,
Infectoit l'air autour de vous;
Frappoit la fille au sein de la mère expirante,
Et ravissoit le jeune époux
A l'épouse jeune et tremblante.
L'Hymenée, en pleurant, éteignoit son flambeau;
Le frère gémissoit sur la cendre d'un frère;
Et les orphelins au berceau,
Par des cris innocens, redemandoient leur père.
Malheur à qui portoit un secours salutaire!
En osant la combattre, on respiroit la mort.
Une terreur involontaire
Joignoit, au mal réel, un mal imaginaire,
Et de la pitié même, étouffoit le remord.
Surtout, de l'affreuse indigence,
Quel soin compatissant adoucira les maux?
Dans son lit de douleur, sous ses tristes lambeaux,
Condamnée à périr, elle éprouvoit d'avance
La solitude des tombeaux.
C'est dans ce désastre terrible

Que ton père, à jamais signalant sa vertu,
Déploya la grandeur d'un citoyen sensible,
Au milieu d'un peuple abattu.
De Belzuns, dans Marseille, il imita l'exemple :
Qu'avec plaisir je le contemple
Seul, dans ce fléau destructeur,
Offrant un visage intrépide,
Tel qu'un ange consolateur,
Rassurer la foule timide,
Servir de modèle et de guide,
Et hâter des secours la barbare lenteur !
Mon œil respectueux le suit sous la chaumière
Des plus humbles infortunés :
Ils ont levé sur lui leur mourante paupière,
Et ces mortels abandonnés
S'étonnent de renaître à la douce lumière.
Mais, quelle épreuve encor pour son humanité !
Ici, sous un toit infecté
D'un cadavre vivant, déjà la mort s'exhale :
Le plus vil citoyen recule épouvanté ;
Même à prix d'or sollicité,
Le mendiant redoute une vapeur fatale ;
Et l'or, à ses yeux présenté,
L'or n'en peut arracher une pitié vénale.
Prière, efforts sont superflus ;
Le plus infortuné veut vivre un jour de plus.
Seul, de ce corps livide et pâle,
Ton père ose approcher et porte des secours ;
Son devoir, à ses yeux, est plus cher que sa vie :
Que l'infortune soit servie,
Il consent, à ce prix, de hasarder ses jours.

On vante le guerrier, dont le jeune courage,
Brave la mort dans les combats :
Ah ! sa valeur, souvent, n'est que l'instinct de l'âge ;
Pour l'éviter lui-même, il donne le trépas.
D'impérieux regards, attachés sur ses pas,
Ce brillant appareil, ces pompes des batailles,
L'espoir d'intéresser Versailles,
Le tumulte des sens, tout affermit son cœur
Contre les dangers qu'il affronte ;
En courant à la gloire, il fuit le déshonneur,
Et son courage même est celui de la honte.
Mais, sans intérêt, sans témoins,
S'imposer le devoir sublime
De rendre aux malheureux les plus pénibles soins,
Lorsque le bienfaicteur peut devenir victime ;
Tandis qu'autour de soi, tout tremble et tout pâlit ;
Sans cette impétueuse ivresse,
Qui cache les dangers, ou qui les embellit ;
Sans la soif du renom, cette illustre foiblesse,
Par qui l'ame, du moins, s'élève et s'ennoblit,
De la contagion, environner le lit,
Braver, six mois entiers, une crainte importune ;
Affronter, nuit et jour, des trépas renaissans ;
Faire, pour des mortels obscurs et languissans,
Ce que fait, pour les rois, l'espoir de la fortune :
Ah ! des peuples reconnoissans,
Une vertu si peu commune,
Jadis eût mérité l'encens.
Que la gloire à jamais réserve,
Et son plus beau triomphe, et l'éclat qui la suit,
Pour le courage qui conserve,

Non le courage qui détruit.
Ta mère, cependant, de ce fléau frappée,
A peine au péril échappée,
Ta mère..... (ah! que ce nom est doux à prononcer!)
La mienne, hélas! ne peut m'entendre;
Réduit à pleurer sur sa cendre,
Non, je ne pourrai plus la voir, ni l'embrasser.
Toi, tu jouis d'un nom, d'un sentiment si tendre,
Les seuls qu'on ne peut remplacer;
Si je les ai perdus, j'aime à les retracer.
Illusion vaine et trop chère!
Plus heureux fils, oh! de ta mère,
Si j'osois, à tes yeux, dessiner le portrait,
Mon crayon d'abord traceroit,
Et son active intelligence,
Et cet esprit orné, dont le piquant attrait,
Sous une aimable négligence,
Laisse, de sa finesse, échapper le secret.
Je montrerois un caractère
Indulgent avec grâce, avec douceur austère,
Qui, dans tous ses devoirs, a mis sa volupté;
Qui, jeune, dédaignant une vaine beauté,
Se fit, de ses vertus, un nouvel art de plaire,
Dont la religion est, surtout, la bonté.
Malgré la loi trop rigoureuse
Qui, dans la fleur de l'âge, a flétri sa santé,
Je l'offrirois encore à ton œil enchanté,
Portant, dans un corps foible, une ame vigoureuse;
Chez une foule malheureuse,
D'un époux cher et respecté,
Secondant la main généreuse:

Elle eût donné l'exemple, elle osa l'imiter.
Ah ! sans doute, un bonheur suprême
Est d'admirer l'époux qu'on aime,
Et de n'avoir à redouter
Que l'excès de ses vertus même.
De ces nobles trésors, s'empressant d'hériter,
Tes sœurs, au matin de leur âge,
Tes sœurs, que s'envieroient l'amour et l'amitié,
Sous les yeux maternels, faisoient l'apprentissage
De l'active et douce pitié.
Leurs mains, foibles encore, et déjà bienfaisantes,
S'essayoient aux vertus, consoloient la douleur;
Et les yeux des grâces naissantes,
Par des larmes compatissantes,
Sembloient charmer jusqu'au malheur.
Mais toi, quand leur beauté, dans sa touchante aurore,
De l'attrait des vertus, s'embellissoit encore,
Jeune, que faisois-tu dans les murs de Paris ?
D'un peuple, gémissant sous des projets sinistres,
Au pied du trône et des ministres,
Tu faisois retentir les cris.
Ta voix franchissoit les barrières
De ces palais où le pouvoir,
Inaccessible à nos prières,
S'emprisonne pour ne point voir
L'aspect accusateur des humaines misères,
Et les tableaux du désespoir.
Ton éloquente voix, ton ame noble et pure,
Sut ranimer ces cœurs flétris,
Que le luxe de Sybaris
Rend sourds aux maux de la nature.

Mais quoi ! tout change et se dément :
A ton pays, à toi, l'espérance est ravie.
Hélas ! dans une cour à l'intrigue asservie,
Quel art pourroit fixer un noble sentiment,
Hors l'ingratitude et l'envie ?
Là, tout est passager ; mais le vice est constant :
L'orgueil est de toute la vie,
Et l'humanité, d'un instant.
Tu n'en remplis pas moins un sacré ministère,
Et ce peuple dut te bénir ;
Des vœux de ton pays, zélé dépositaire,
Conserve un si beau souvenir.
Il t'impose, pour l'avenir,
Le respect de toi-même et de ton caractère.
Famille respectable et chère,
De vous avoir connus, que j'aime à m'honorer !
Sous ce toit sage et solitaire,
Tout semble à mes yeux respirer,
Des antiques vertus, le souffle héréditaire.
Ciel ! écarte à jamais mes pas
Des palais du méchant, de l'oppresseur barbare ;
De celui dont le cœur avare
Voit expirer le pauvre, et ne s'attendrit pas.
Les sourds gémissemens, les cris de leurs victimes
Viendroient y troubler mon sommeil :
Je croirois voir leur ombre errante à mon réveil
Du coupable opulent, m'y dénoncer les crimes.
« Tu dors, diroit-elle, tu dors
Dans la couche de l'avarice !
Crains, sous ces lambris d'or qu'éleva l'injustice,
Crains l'air empoisonné par de honteux trésors ;

D'un luxe meurtrier, crains d'être le complice ».
Ah ! je fuirois des lieux qu'habitent les remords.
Ici, tout est pur et tranquille :
Tout respire un charme touchant,
Pour les besoins du pauvre, on moissonne ce champ :
De ces arbres pieux, chacun bénit l'asile ;
La malédiction du pauvre gémissant,
Jamais ne profana leur ombre respectée :
Jamais, dans son onde attristée,
Ce ruisseau ne roula les pleurs de l'innocent.
C'est-là le bonheur que j'envie ;
Dans ce Paris tumultueux,
Hélas ! j'ai consumé ma vie
Sur des travaux infructueux.
J'ai recherché la gloire, ou sa trompeuse image ;
Mais le bonheur m'est échappé ;
Trop tard, mon cœur s'est détrompé :
Une bonne action vaut mieux qu'un bon ouvrage.
J'ai peint quelques vertus, et vous les inspirez ;
J'écrivis pour le pauvre, et vous le secourez :
Vous avez un plus beau partage.
Oh ! que ne puis-je ici, coulant mes heureux jours,
Comme ce ruisseau pur, y voir couler son onde,
Dans le sein d'une paix profonde,
De mes derniers soleils, y terminer le cours !
J'ornerois, tous les ans, de guirlandes nouvelles,
Les rameaux protecteurs de ces arbres chéris :
Je foulerois vos prés fleuris ;
Toutes mes saisons seroient belles ;
Chaque heure même auroit son prix.
A cette terre hospitalière,

Je confierois ma cendre à mon dernier moment ;
Tu dirois : « Il n'est plus, il m'aima comme un frère » !
Sur mon rustique monument,
Peut-être quelques pleurs mouilleroient ta paupière ;
Et pour remplir mes derniers vœux,
Le modeste ciseau graveroit sur la pierre :
« Il vécut ignoré, mais il vécut heureux » !

POËSIES FUGITIVES.

VERS A M. DE CHENEVIÈRES.

DE votre Muse enchanteresse,
Je n'ai point les brillans atours ;
Vous chantez les tendres Amours,
Je chante la triste Sagesse.
Près de moi, la froide Raison,
D'un air grondeur, monte ma lyre :
Mais près de vous, sur le gazon,
Je vois la Volupté sourire,
Au doux refrain d'une chanson.
Chantez : c'est à moi de me taire ;
Dans vos écrits brillans sans fard,
Vous nous rajeunissez Voltaire,
Et vous multipliez Bernard.
Quand, de quelques fêtes nouvelles,
Par vous, l'opéra s'embellit,
Du haut des sphères immortelles,
Quoique jaloux, Quinaut sourit ;
Le cœur des amans et des belles,
Dans chaque loge s'attendrit ;

Et l'Amour, en battant des ailes,
Avec Paris vous applaudit.
Dans l'art pénible de la rime,
Malheur à tout infortuné,
Aux tristes honneurs du sublime,
Par son étoile condamné !
Voler au séjour du tonnerre,
C'est quitter les ris et les jeux ;
Le plaisir habite la terre :
On est exilé dans les cieux.

VERS

EXTRAITS D'UNE LETTRE SUR Mme. DE V***.

RILLANTE comme à son aurore,
Au souvenir d'avoir été
Joignant la douceur d'être encore,
Son heureuse vivacité
A, par magie ou par adresse,
Fixé l'éclair de la beauté,
Et les roses de la jeunesse.
On diroit que le Dieu du temps,
Jadis, en la voyant si belle,
A craint, sur ses appas naissans,
D'appuyer le bout de son aile;
Son vol s'est suspendu pour elle,
Et tous ses jours sont un printemps.
Avec ces belles destinées,
Guérissez-là donc du défaut
De nous parler de ses années:
Nous ne saurions la prendre au mot.
Lorsqu'une étincelle légère
Saute sur moi pour m'enflammer,
Faudra-t-il, avant que d'aimer,
Cherchant un acte baptistère,
Chez le curé du presbytère,
Aller humblement m'informer
Si telle femme doit me plaire?

Non : je consulte, et j'en crois mieux
Un fin sourire, un doux langage,
Un joli sein et de beaux yeux :
Tant qu'on est belle, on n'a point d'âge.
C'est la beauté qui fait nos sens,
C'est la grâce qui rend piquante ;
Qui plaît n'a jamais que seize ans :
Qui ne plaît pas en a cinquante.

VERS

SUR UN SALON ORNÉ DE SCULPTURES.

C'est ici le temple des arts,
Le temple du plaisir, de la douce harmonie,
Et de la bonne compagnie :
Tout y flatte le goût, l'oreille, les regards.
Le pinceau, sur la toile, a répandu la vie,
Et le marbre, de toutes parts,
Fut animé par le génie.
Marbres, vous me jetez dans un trouble enchanteur.
Qu'Athalante me plaît ! suspendue avec grâce,
Elle a l'air de courir, et toujours reste en place.
Je soupçonne, entre nous, qu'elle attend son vainqueur.
O beautés ! à quoi sert de feindre ?
A fuir légérement, quand l'honneur veut contraindre,
On est retardé par son cœur :
Il faut paroître fuir, et se laisser atteindre.
Quelle intéressante langueur,
De la Vestale même, attendrit le silence !
Que j'aime à voir ses beaux yeux se baisser !
Sous ce voile touchant, rêveuse avec décence,
S'il n'est pas vrai qu'à l'amour elle pense,
Ah ! du moins, elle y fait penser.
Vénus (cela se doit) est à quelque distance.
Sans doute la Vestale est la tendre pudeur,
Qui combat mollement une secrette ardeur.

Elle peint à nos yeux la douce résistance
    Par qui la beauté s'embellit.
La pudeur est en buste ; un buste lui suffit.
La Vénus est entière, et sous un toit plus sombre,
Cherche, au fond du jardin, le demi-jour des bois.
    Tout est en règle, je le vois :
La pudeur au salon, la volupté dans l'ombre.
Qui n'envieroit ici l'heureux Pigmalion !
    Dans son atelier, nous dit-on,
    Le marbre de sa Galathée
Palpita, tout-à-coup, sous sa main enchantée.
L'amour fit ce miracle, on n'en sauroit douter.
    Mais quoi ! faut-il le regretter ?
    Nous avons mieux ; et sans prodige,
    Ici, par un plus doux prestige,
De réelles beautés font sentir leur pouvoir.
De nos cœurs, de nos sens, aimables souveraines,
Je vois autour de nous les Grâces se mouvoir,
    Et j'entends chanter des Sirènes.
    Qu'il est dangereux de les voir,
    Et dangereux de les entendre !
Esprit, talens, musique harmonieuse et tendre,
  Beauté de marbre, et vivante beauté,
Chefs-d'œuvre du pinceau, séduisante gaieté,
Vous offrez à la fois, dans cet asile aimable,
    Les enchantemens de la fable,
    Et ceux de la réalité.
Un nouvel Atticus, de ce temple est le maître :
    Anacréon en est le prêtre ;
C'est-là son prieuré, ses hymnes sont ses vers :
Je vois Flore et sa mère y mêler leurs concerts.

Heureux fondateur de ce temple,
Vous que le Dieu des arts, en naissant, a doté
De goût, d'esprit, d'aménité,
De son culte brillant, donnez ici l'exemple.
Représentez toujours ce Dieu qui vous chérit,
Et mieux encore, s'il est possible.
Je vois autour de vous la beauté qui sourit :
Pour vous, la tendre Issé seroit encor sensible.
D'une Nymphe, jadis, poursuivant les appas,
Ce Dieu, tout Dieu qu'il est, n'eut qu'un laurier frivole :
Moi, je vous donne ma parole,
Que Daphné ne vous fuiroit pas.

VERS

*Pour être mis au bas de la représentation d'un mausolée érigé par Madame de ***, à la gloire de Voltaire.*

LE plus grand de son siècle en fut le plus aimable.
Sur ses écrits, sur ses discours,
La grâce répandit ce charme inexprimable,
Qui, sans nous fatiguer, nous attache toujours.
Il épuisa la gloire, il tourmenta l'envie;
Chacun de ses travaux éternisa sa vie,
Et ses bienfaits encor ont embelli ses jours.
Les beaux arts éperdus, l'amitié désolée,
Voudroient lui dresser un autel;
Cherchant un jour son mausolée,
L'univers doutera s'il eût rien de mortel.

VERS
A M. DE CHOISEUL PRASLIN.

LA justice, en ce jour, récompense le zèle;
L'envie applaudit à l'honneur;
Et votre dignité nouvelle
Est, pour un peuple entier, l'oracle du bonheur.
Dans son sein, aujourd'hui, la France
Compte deux ducs, ministres vigilans,
Moins unis par le nom, le rang et la puissance,
Que par la gloire et les talens.
Toujours, aux rives de la Seine,
Le nom que vous portez annonça le succès;
Dans des temps malheureux, de discorde et de haine,
Plessis-Praslin battit Turenne;
Vous faites plus, vous nous donnez la paix.

PAR ses vertus, plus que par ses attraits
Catherine autrefois sut triompher des sages;
Elle eut plus sûrement obtenu leurs hommages
Avec votre esprit et vos traits.

VERS

SUR LE MARIAGE DE M. MARMONTEL.

Celui qui célébra l'Amour
Du ton de Catulle et d'Ovide,
Au Dieu qu'il chantoit, dit un jour :
Je veux être heureux, sois mon guide,
Non, non, je ne suis point ingrat,
Lui dit l'Amour, et par contrat,
Je te promets Adélaïde.

On ne sait, en l'aimant, ce qu'on chérit le plus
De son ame ou de son génie :
Par ses vastes talens, il irrite l'envie,
Et la soumet par ses vertus.

VERS

A M. DE CHENEVIÈRES.

UN courtisan disoit à la Fortune :
« O ma déesse ! O l'objet de mes vœux !
Fais que le roi, dans la foule importune
Des courtisans, jette sur moi les yeux :
Fais qu'il me voie, et je suis trop heureux ».
Mais, j'approchai du temple respectable
De l'amitié, temple des vrais plaisirs :
Et je lui dis : « O toi ! Déesse aimable,
Toi que j'adore, entends tous mes désirs :
Conserve-moi le cœur de Chenevière ;
Que ce mortel, l'honneur de ses amis,
Né pour sentir, comme il est né pour plaire ;
M'aime toujours, et mes vœux sont remplis.

VERS A MA SŒUR.

Aimable sœur, charmante Annette,
Dont l'esprit naturel et jamais apprêté,
De l'art, ainsi que toi, dédaigna la toilette;
Toi dont la sensibilité
Est dans l'ame et non dans la tête
Avantage trop rare, en ce siècle vanté;
Dont l'ardente vivacité
Plaît sans jamais être indiscrète
Active sans être inquiète
Toujours faisant du bien, sans parler de bonté;
Ma sœur, plus que la tienne, aujourd'hui c'est ma fête.
Combien, combien je dois à tes heureux secours:
De ma frêle santé, soutenant la foiblesse,
Par tes soins assidus, tu prolonges mes jours.
Puissent mes soins et ma tendresse,
Des tiens, éterniser le cours

VERS

A M. DE CONTERELLE,

Chambellan de l'électeur Palatin.

Dans des vers fins et délicats,
Votre muse aimable et polie
A dit que le nom de Thomas
Etoit un nom digne d'envie.

Mon cœur en seroit très flatté,
Mais mon cœur ne sauroit vous croire :
Ce nom fut toujours peu fêté
Chez la déesse de mémoire.

Thomas l'apôtre, le premier,
Sous ce beau nom, se fit connoître ;
Mais, quoique saint de son métier,
On sait qu'il renia son maître.

Thomas d'Aquin fut un docteur :
Mais ce bon docteur angéligue
Ne fut que le compositeur
D'un gros bouquin théologique.

Le Thomas de Cantorbéry
Eut l'ame sainte, mais trop haute
Pourquoi brusquer le roi Henri ?
Il fut martyr, mais par sa faute.

Un certain Thomas d'Akempis
Fit de la prose assez commune,
Et son livre ne fit fortune
Que chez les saints du paradis.

Thomas Corneille, pour nous plaire,
Souvent fait un heureux effort;
Mais il eut tort d'avoir un frère,
Et pour lui ce fut un grand tort.

Après cela, s'il en est d'autre,
Je n'en sais rien; mais, sûrement;
Je suis vingt fois moins important
Et qu'un docteur, et qu'un apôtre.

Si pourtant mes foibles essais,
Fruit d'une muse encore naissante,
Dans une cour aussi brillante
Ont mérité quelques succès;

Si d'un prince qui, sur ses traces,
Sait réunir, avec les arts,
Le goût, les vertus et les grâces,
Mes vers ont fixé les regards;

Alors j'envierai peu la gloire
Des noms même les plus vantés:
Que m'importe un nom dans l'histoire?
Charles (1) me lit, vous me chantez.

---

(1) Nom de l'Electeur Palatin.

INSCRIPTIONS.

Pour un Obélisque que la ville d'Aurillac a fait élever à M. de Montyon, ancien intendant d'Auvergne.

NOURRIR un peuple entier, de famine expirant,
Par les mains de ce peuple, embellir notre ville,
Rendre le malheur même utile;
Enfin, par tes vertus faire admirer ton rang,
Ce fut-là ton heureux ouvrage,
Montyon. Que ce marbre, à jamais respecté,
Transmette à la postérité
Nos maux et tes bienfaits, ta gloire et notre hommage.

Pour le Buste de Madame ***.

L'AMOUR, en formant Uranie,
Mit dans ses traits la grâce et la douceur:
Qui la connoît, peut parler de son cœur,
Et qui l'entend, de son génie.

TABLE.

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LE POËME

DE

LA RELIGION

NATURELLE.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Thomas débuta dans la carrière des lettres par cet Ouvrage, qui parut en 1756. L'auteur étoit alors professeur au collége de Beauvais, et avoit à peine vingt-deux ans. Cette production est antérieure d'onze années à l'admission de Thomas à l'académie française, où il n'entra qu'en 1767.

Nous ignorons les motifs qui ont pu déterminer les différens éditeurs de ses OEuvres à supprimer cet Ouvrage, qui est remarquable sous plusieurs rapports. Il falloit en effet du courage pour oser attaquer un écrivain aussi célèbre que Voltaire; c'est d'ailleurs un modèle rare, d'une critique sage et modérée. Nous avons donc pensé, malgré l'oubli auquel on l'avoit condamné pendant près d'un demi siècle, qu'on nous sauroit gré de le reproduire. On aime à juger les écrivains par l'ensemble de leurs productions; on aime surtout à suivre la marche de leur esprit, et a en ob-

server le développement. C'est pour satisfaire ce désir naturel que nous n'avons pas balancé à insérer, dans cette édition, *les Réflexions philosophiques et littéraires de Thomas, sur le poëme de la Religion Naturelle, par Voltaire.*

La Harpe dit, en parlant de cette brochure : « elle renferme une critique contre M. de » Voltaire, *dont il est devenu depuis un des » plus grands admirateurs*. Cette production, » ajoute-t-il, de la jeunesse de Thomas, est » remarquable *par la différence entre les » principes quelle contient, et ceux qu'il a » depuis adoptés* ».

(Voyez *la Correspondance littéraire de la Harpe*).

PRÉFACE.

L'AUTEUR du léger Ouvrage que l'on présente au public, n'est ni théologien ni critique; c'est un homme de lettres qui expose son jugement sur un ouvrage de littérature, sans flatterie, ainsi que sans aigreur; c'est un chrétien qui défend sa religion avec zèle, mais sans fanatisme. En combattant un grand génie, il rend hommage à ses talens; il plaint ses erreurs, et respecte sa personne; son cœur n'est empoisonné ni par l'envie, ni par l'affreux sentiment de la haine. Ami des beaux arts, tous ceux qui les cultivent lui sont chers; il les préfère à tous les autres hommes, et la vérité seule à eux. Il est persuadé qu'un esprit nourri par les lettres, ne doit jamais se laisser infecter par ces sentimens indignes qui flétrisent les ames rampantes du vulgaire; il a en horreur ces insectes de la littérature, dont on n'aperçoit la misérable existence que par leur piqûre empoisonnée; qui affichent sans cesse, dans des Ouvrages aussi méprisables qu'eux-mêmes, la noirceur de leur esprit, et la bassesse de leur cœur. Il n'a jamais vu qu'avec les sentimens de l'indignation, ces libelles satyriques, archives du mensonge et du mauvais goût, que la malignité humaine lit avec fureur dans le premier instant, et que le mépris condamne à un oubli éternel dans le second. Il déteste surtout ce facile et malheureux talent de présenter,

sous les traits du ridicule, les choses qui portent l'empreinte du génie; talent déplorable qui avilit celui qui s'en sert, et qui assassine (si j'ose parler ainsi) celui contre lequel on en fait usage. Il est donc bien éloigné d'imiter ceux qu'il condamne à si juste titre; il ose se flatter de ne pas leur ressembler davantage par la manière d'écrire, que par la façon de penser. Forcé, dans plusieurs occasions, de combattre le célèbre auteur du poëme de *la Loi Naturelle*, il a tâché, autant qu'il a pu, de ne jamais sortir des bornes de la modération, que la bienséance et l'humanité prescrivent à tout être pensant. Si par hasard il étoit échappé à sa plume quelques termes un peu trop forts, et qui pussent blesser M. de V**, il les désavoue par avance. Son cœur n'est point fait pour haïr; il se regarderoit comme malheureux, si, par sa faute, il excitoit la haine de quelqu'un. Pénétré d'un profond respect pour les talens de ce grand homme, il lui rend la justice de croire que le poëme de *la Loi Naturelle* n'étoit point destiné à voir le jour dans l'état où il a d'abord été imprimé. C'étoit un fruit encore naissant, et qui, ni pour le coloris ni pour le goût, n'avoit pas encore atteint son point de maturité. C'est en effet ce que M. de V** nous apprend lui même par la préface qu'il a mise au-devant de ce poëme, dans la nouvelle édition de Genève: il y a même fait des corrections qui, pour la partie littéraire, rendent cet Ouvrage beaucoup plus parfait qu'il n'avoit paru d'abord. Ainsi, l'on est obligé d'avertir que plusieurs

fautes, qu'on avoit reprises dans ce poëme, ne se trouvent plus dans la dernière édition. Rien ne flatte davantage l'auteur des *Réflexions*, que de voir son goût justifié par celui de M. de V** lui-même.

De même qu'on s'est attaché, dans ces *Réflexions*, à éviter l'esprit de haine, de satyre et de calomnie, qui ne convient qu'aux brigands de la littérature, on croit aussi que l'on ne fera point un reproche à l'auteur d'avoir exposé son sentiment avec une noble liberté, et d'avoir repris tout ce qui lui a paru répréhensible. L'empire littéraire est un état libre, dont tous les citoyens sont égaux. Ce peuple fier et indépendant ne reconnoît les lois d'aucun *despote* qui ait le droit de commander à ses pensées, et de lui arracher des hommages; et y eût-il un trône élevé parmi les gens de lettres, seroit-ce à eux à être courtisans, c'est-à-dire, à mettre les flatteries à la place de la vérité? Dans la république romaine, le dernier des citoyens étoit en droit d'accuser *César*, dès que *César* étoit coupable.

En composant cet Ouvrage, on n'a point cherché le triste et vain plaisir de critiquer. Ce plaisir funeste, si c'en est un, est presque toujours empoisonné par trop d'amertume. Quelque dangereuses que les fautes d'un homme célèbre puissent être pour le bon goût et la littérature, on ne se seroit point hasardé de les relever, si c'eût été là l'unique but de cet Ouvrage. Eh! qu'importe, après tout, sur le théâtre du monde, qu'un auteur soit un peu

plus ou un peu moins parfait? Ces sciences, cette littérature, ce bon goût, toujours si vanté et toujours si peu connu, tous ces Ouvrages passagers, alimens frivoles de nos esprits inquiets, touchent-ils à des intérêts si sacrés, qu'il faille pour eux sacrifier un seul instant de la douce tranquillité dont on jouit dans la retraite? Valent-ils la peine qu'un philosophe inconnu et tranquille s'expose à des haines cruelles que souvent une parole fait naître, et que, dans la suite, rien ne peut éteindre? On auroit donc gardé le silence sur ce poëme imparfait et brillant, si la religion attaquée n'eût demandé un défenseur. Cette religion auguste, qui présente à nos esprits des vérités éternelles et des intérêts si grands, gémissante aujourd'hui, et, presque foulée aux pieds, trouve partout les talens et les lettres armés contr'elle. L'humanité, qui n'est grande que par la religion, réunit tous ses efforts pour briser elle-même le seul appui qui la soutienne. Quel est donc l'espoir frivole de tous ces hommes audacieux? Leurs efforts sont impuissans : ce tronc sacré peut être courbé par l'orage; mais appuyé sur des racines inébranlables, il ne peut jamais être renversé. De nouvelles attaques ne font qu'annoncer de nouvelles victoires.

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS
PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES
SUR LE POËME
DE
LA RELIGION
NATURELLE.

INTRODUCTION.

Lorsqu'on attaque la patrie, tout citoyen devient soldat : lorsque la religion est combattue, tout chrétien doit s'armer pour la défendre. C'est aujourd'hui ce que j'entreprends de faire. Du sein de mon obscurité, j'ose élever ma voix : quoique foible et inconnue, je la consacre à la vérité. Jamais cette vérité sainte n'eut plus besoin d'un vengeur. Le poëme de *la Religion naturelle* est un de ces ouvrages dangereux qui piquent la curiosité du public par la célébrité de leur auteur, et qui peuvent séduire les esprits foibles par les vaines lueurs d'une raison aussi superbe que trompeuse. Cet écrivain brillant et fameux, qui, depuis quarante ans, fatigue son génie pour nous arracher des applaudissemens que souvent

l'envie, et quelquefois la raison, lui ont refusés, a ranimé les étincelles de son feu mourant, pour nous donner ce nouveau poëme.

Jamais siècle ne fut plus favorable pour un tel ouvrage. Nos aïeux grossiers, ridiculement esclaves de je ne sais quel respect pour la foi de l'église, s'imaginoient que la religion n'étoit point arbitraire, et que ce n'étoit point assez d'être citoyen, qu'il falloit encore être chrétien. Pour nous, qu'une heureuse fatalité avoit destinés à vivre dans le siècle de la raison, nous avons perfectionné le grand art de penser. Nous laissons le vulgaire imbécille vivre dans l'ignorance et mourir dans la superstition : ces esprits foibles sont faits pour obéir et pour croire : grâces à l'esprit philosophique qui circule dans ce siècle, nous avons reconnu les erreurs des Augustin, des Basile, des Chrysostôme ; nous plaignons l'aveuglement des Pascal, des Bossuet, des Bourdaloue, qui, si près du siècle de la lumière, ont été cependant ensevelis dans la nuit funeste, dont l'esprit humain a été couvert pendant seize siècles. Les mystères que ces prétendus grands hommes avoient eu la simplicité de croire, ne sont plus capables d'en imposer à notre raison. L'autorité de la révélation, cette autorité puissante qui écrase l'orgueil de l'esprit humain, n'est plus qu'un joug importun dont s'est affranchi le sage, et qui n'est destiné qu'à effrayer des enfans et des femmes. L'Indien, adorateur de Brama; le Chinois, disciple de Confucius ; le Guèbre, sectateur de Zoroastre ; le Tartare, partisan aveugle d'une aveugle fatalité ; le sauvage égaré dans les forêts, sans temple et sans autel ; le bonze austère, le juif vagabond, le stupide musulman, le protestant et le catholique, sont tous éga-

lement agréables aux yeux de l'Etre suprême, pourvu qu'ils aient ce phantôme de justice, qui consiste à observer les devoirs extérieurs de mari, d'ami, de citoyen et de père.

Voilà la morale, voilà la religion des philosophes et des esprits sublimes de notre siècle. Déjà ces principes retentissent de toute part. Un art perfide et dangereux les insinue dans la conversation. Les charmes empoisonnés d'une trop funeste éloquence, les colorent et les embellissent dans les ouvrages qui paroissent. C'est un poison qui se répand avec fureur dans le corps de la société. Long-temps, comme un fleuve souterrain, il a coulé dans les ombres de la nuit; enfin il s'échappe et se produit au grand jour. Quelqu'un qui auroit suivi tous les progrès de ce fatal système, pourroit dire :

J'ai vu naître autrefois l'affreux Déisme en France,
Foible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance.
Je l'ai vu, sans support et caché dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs :
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,
Fouler les livres saints, insulter aux mortels,
Et, d'un pied dédaigneux, renverser les autels.

Homère avoit consacré dans ses poëmes la religion de son pays et les dogmes absurdes de la mythologie payenne. Moïse et David, dans des cantiques pleins de la sublime poësie, avoient célébré la religion des Hébreux et la grandeur du Dieu véritable. Les nations les plus féroces ont eu des espèces de cantiques harmonieux, dans lesquels ils célébroient leurs barbares divinités. Parmi nous, le fils du grand Racine, rival de son père

par le génie, plus grand que lui par l'usage de ses talens, a ramené la poësie à son auguste origine; et dans un ouvrage immortel a consacré, par le grand art des vers, le triomphe de la religion chrétienne. Aujourd'hui M. de V** ranime sa voix languissante et presque éteinte, pour chanter *la Religion naturelle;* cette religion qu'une orgueilleuse philosophie voudroit élever sur les débris de l'auguste religion de nos pères.

Je ne prétends point accuser l'auteur de n'avoir composé ce poëme que pour défendre le déïsme. Sans doute la première intention du poëte a été de retracer seulement aux yeux des hommes cette loi éternelle et sacrée que la main de l'Etre suprême grave en naissant dans tous les cœurs; cette loi qui est la même dans tous les siècles et dans tous les climats; cette loi qui enchaîne également à son joug, et le philosophe qui, fier de sa raison, se place à côté de Dieu même, et ces êtres grossiers, automates végétans, qui meurent sans avoir jamais pensé. Mais en traitant ce grand sujet, le génie du poëte, nourri des maximes angloises, et plein des idées de tolérance, s'est abandonné à une liberté effrénée de penser et de dire les choses les plus dangereuses.

Je ferai donc quelques réflexions sur les idées de ce poëme hardi et singulier : j'examinerai la liaison de ses parties, ses principes, ses raisonnemens; et comme dans tous les ouvrages de cet auteur, la manière de dire les choses ne fixe pas moins l'attention que le fonds des choses même, je hasarderai quelques réflexions sur la versification, et je tâcherai de mettre ceux qui n'ont point lu cet ouvrage, en état de juger et du philosophe et du poëte.

Je sais qu'il n'appartient point à un peintre vulgaire d'oser juger lés tableaux de Raphaël ou du Corrége. Mais aussi je sais qu'il n'y a qu'un âge favorable au génie, et que semblable à ces fruits qui demandent à être échauffés par un soleil brûlant, et qui dégénèrent dans les climats du nord, la poésie a besoin de la bouillante ardeur du premier âge, et ne fait plus que languir parmi les glaces de la vieillesse. Celui que j'attaque, ce n'est point l'auteur d'Œdipe, chef-d'œuvre de versification et de poësie, l'auteur de la Henriade, de Brutus, d'Alzire, de Mérope, des deux premiers actes de Mahomet, des beaux morceaux de Sémiramis, et des lambeaux admirables répandus dans les quatre premiers actes d'Oreste : c'est l'auteur du poëme de *la Religion naturelle*, ouvrage où M. de V** est autant inférieur à lui-même, que dans la plupart de ses autres ouvrages, il est au-dessus des poëtes de son siècle. Le génie de cet homme célèbre est un volcan qui, après avoir pendant long-temps lancé des tourbillons d'une flamme vive et brillante, ne jette plus aujourd'hui que de foibles étincelles, obscurcies par beaucoup de cendres qui s'y mêlent.

Ce poëme est composé de quatre chants, et précédé d'une épître au roi de Prusse. Les deux premiers chants sont les seuls qui parlent de la religion naturelle. Les deux derniers sont des parties épisodiques de ce tout bizarrement composé. Des lieux communs usés, des railleries froides, qnelques comparaisons ingénieuses, un style hardi, inégal et décousu, une versification quelquefois obscure, souvent trop familière, et jamais exacte, un ton dogmatique et imposant, des sentences aiguisées

en épigrammes, quelques détails admirables : voilà, si je ne me trompe, ce que tout lecteur impartial et sensé trouvera dans ce poëme, s'il veut se donner la peine d'en faire une lecture réfléchie.

A l'égard des raisonnemens et de la liaison qu'ils ont entr'eux, pour mettre tout le monde en état d'en juger, je vais tracer une analyse exacte des quatre parties de ce poëme et de l'épître qui les précède. Ce n'est qu'en dépouillant un ouvrage des ornemens qui l'embellissent, que l'on parvient à bien connoître sa véritable solidité et son mérite réel. Pour juger des traits d'un visage, il faut ôter ce fard étranger qui le couvre et qui en voile les défauts. Et dans tout ce qui est du ressort de la raison, on ne peut trop prendre de précautions pour écarter les piéges séducteurs que nous tend l'imagination, en cherchant à nous éblouir par des fleurs, lorsqu'il faudroit nous convaincre par des raisonnemens.

ANALYSE

DE L'ÉPITRE AU ROI DE PRUSSE.

O vous qui êtes en même-temps guerrier, roi et philosophe, affermissez mon ame contre le préjugé. Tâchons, s'il se peut, d'éclairer l'univers plongé dans l'erreur. Je me souviens que notre première étude fut Horace et Boileau. On trouve dans leurs écrits quelques

bons traits de morale. Pope, beaucoup plus profond, est le seul qui apprenne à l'homme à se connoître. Les objets dont Horace et Boileau nous occupent sont trop petits pour vous. Vous voulez connoître votre ame et ses devoirs : voyons ce qu'on peut savoir là-dessus.

ANALYSE
DU POËME.

PREMIÈRE PARTIE.

Écartons d'abord tout système. Examinons l'homme dans son propre cœur. Soit que Dieu ait créé l'univers de rien, soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle ; que l'ame soit matérielle ou qu'elle ne le soit pas, vous êtes soumis à ce Dieu. Mais quel culte exige-t-il de vous ? Quel est le peuple qui le connoît et lui obéit ? Est-ce le Turc, le Chinois, le Tartare ? Leur culte est différent. Ils se sont donc trompés tous. Mais détournons nos yeux de ces imposteurs : laissons à part la révélation et les mystères du chrétien ; cherchons si Dieu n'a pas parlé par la raison. La nature a donne à l'homme tout ce qui lui est nécessaire dans la vie, une ame, des sens, une mémoire : il doit donc aussi lui avoir donné une loi pour le conduire : puisque c'est-là le plus grand besoin

de l'homme. Oui, Dieu nous a donné une loi : cette loi est celle de tout l'univers ; elle est uniforme dans tous les siècles : la nature l'annonce, et les remords la défendent. C'est elle qui fit repentir Alexandre du meurtre de Clitus. Elle est gravée dans le cœur de tous les hommes. Ce n'est point nous qui créons ces sentimens dans notre ame, nous ne pouvons ni les former, ni les changer.

SECONDE PARTIE.

HOBBES et Spinosa prétendent que les remords ne sont que l'effet de l'habitude ; et les idées du bien et du mal, des conventions nécessaires pour le bien de la société. Mais d'où nous vient cet instinct qui nous porte à la société ? Les lois, qui sont l'ouvrage des hommes, sont fragiles et partout différentes. Tout est arbitraire, excepté la justice. Mais cependant la terre est couverte d'injustices, de brigandages, d'empoisonnemens, d'assassinats ; hé bien, en faut-il conclure qu'il n'y a point de vertu ? Le crime n'est que passager. Nos passions nous dérobent pour un moment la vue de nos devoirs : mais cet orage calmé, nous retrouvons la règle au fond de notre cœur. On insiste, et l'on dit : l'enfant ne connoît point dans son berceau cette loi souveraine. Ses mœurs et ses pensées sont les fruits de l'éducation. Il est vrai, l'exemple a beaucoup d'empire sur nous ; mais il n'influe point sur les premiers principes. Ils sont gravés dans nos cœurs par une main divine ; il faut que l'enfant croisse pour qu'il puisse en faire usage. La nature de l'homme n'est

n'est point une énigme si difficile à expliquer. Nous avons la raison pour nous éclairer : n'éteignons pas ce flambeau. Ce n'est point à nous d'ajouter de nouvelles lois à celles que Dieu nous a données

---

TROISIÈME PARTIE.

CHAQUE peuple sur la terre a son culte et sa religion ; le juif, le mahométan, le bramine, honorent chacun la divinité par des cérémonies différentes. Les guerres de religion parmi les chrétiens ont fait couler plus de sang que les guerres de politique. Si la superstition pendant deux cents ans causa tant de ravages chez nos aïeux, c'est qu'on voulut ajouter de nouvelles lois aux lois de la nature. Dans ce siècle, grâces à la philosophie, on est moins inhumain. Dans Lisbonne, les auto-da-fés sont plus rares. Le Muphti ne prétend plus forcer les chrétiens de croire à Mahomet; mais il s'imagine encore que nous serons damnés. De son côté, le catholique damne tous ceux qui ne sont point soumis à sa foi. Quoi donc ! Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle, Titus, Newton, Leibnitz, Adisson et Loke seront-ils dévorés dans des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé ? Ne prévenons point le jugement de Dieu. Reconnoissons la vertu de ces hommes sages, et ne les damnons point, puisqu'ils ne nous ont point damnés. Enfans du même Dieu, vivons en frères. Aidons-nous à supporter nos maux. Notre vie est déjà assez malheureuse : n'y ajoutons point de nouvelles amertumes.

QUATRIÈME PARTIE.

Le premier des devoirs est d'être juste : le premier des biens est la paix. Grand prince ! comment, parmi tant de religions et de sectes différentes, avez-vous pu maintenir la paix dans vos états ? C'est que vous êtes sage et maître. Ce fut la foiblesse du dernier Valois qui causa sa ruine, et qui prépara l'assassinat de Henri IV. Toute faction devient à la fin cruelle. Le moyen de les anéantir c'est de les mépriser. Louis XIV eut la simplicité de regarder comme importantes les disputes du jansénisme : en y mêlant son autorité, il ne fit que les animer davantage. Le régent les anéantit en les rendant ridicules. Un jardinier est le maître de son terrain. Toutes les plantes qu'il cultive lui doivent le tribut de leurs fruits. Malheur à un état où il y a des lois opposées les unes aux autres. Le sénat de Rome et les empereurs présidoient également à la religion et au gouvernement politique. Aussi parmi les Grecs et les Romains il n'y eut jamais de guerre de religion. Je ne demande pas qu'un roi fasse dans sa capitale la fonction d'évêque. Il faut suivre l'usage de chaque peuple ; mais je soutiens qu'un roi a une égale autorité sur tous ses sujets. L'ouvrier, le marchand, le soldat et le prêtre doivent être confondus par les lois. Que conclure de tout ceci ? C'est que les sots sont la dupe de leurs préjugés. Il ne faut point se faire la guerre pour de telles sotises : l'on doit préférer la paix à la vérité.

RÉFLEXION.

Qu'un Philosophe lise, et qu'il prononce. Je trouve d'abord une épître où l'on insulte, d'un ton superbe et dédaigneux, aux grands noms d'Horace et de Boileau. L'on m'annonce que l'on va traiter les vérités les plus grandes et les plus dignes de l'homme : et cette épître n'est suivie que d'un poëme parsemé de vers brillans, plein d'idées fausses, où l'on trouve de temps en temps les grâces d'un poëte, mais presque jamais la raison d'un philosophe. Je crois voir un portique bâti d'une pierre assez vile, et chargé des inscriptions les plus fastueuses, qui me conduit à un palais vaste mais irrégulier, où l'on voit par intervalle briller un peu d'or et de marbre parmi beaucoup de briques et de plomb. Mais passons au détail des vers.

Qui voyez d'un même œil les caprices du sort,
Le trône et la cabane, et la vie et la mort.

Le sens du premier vers est défectueux : il faudroit : *qui voyez du même œil les faveurs et les cruautés du sort;* parce que ces mots, *du même œil*, demandent deux choses opposées l'une à l'autre, comme dans le vers suivant.

Trône et *cabane* ne sont point grammaticalement opposés. C'est *palais* qui est opposé à *cabane.*

Le terme de *cabane* est aujourd'hui peu usité dans la poësie noble, quoiqu'employé heureusement dans ces vers de Malherbe, *le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, etc.*

Philosophe intrépide, affermissez mon ame,

L'ame d'un si grand homme, qui pendant quarante ans a combattu avec courage les préjugés du vulgaire, a-t-elle encore besoin d'être affermie? M. de V**, dans un ses anciens ouvrages, dit au même roi Prusse :

Aidez ma voix tremblante et ma lire affoiblie.

Ce vers me paroîtroit placé fort à propos à la tête d'un poëme, tel que celui-ci.

Couvrez-moi des rayons de cette pure flame
Qu'allume la raison, qu'éteint le préjugé.

1. Des rayons éclairent, échauffent, pénétrent, mais on ne dit pas que des rayons *couvrent* quelqu'un.

2. L'on dit des rayons de *lumière* ; je ne crois pas qu'on ait encore dit des rayons de *flamme*.

3. *Les rayons d'une flamme que le préjugé éteint et que la raison allume* renferment une certaine obscurité pompeuse qui ne messied pas à un grand génie sûr de sa réputation.

Nos *premiers* entre*tiens*, notre étude *première*,
Etoient, je m'en sou*viens*, Horace avec Boileau,

Citer ces deux vers, c'est en faire la critique. La répétion de *premiers* et *premières* est désagréable à l'oreille. *Je m'en souviens*, est un remplissage inutile et commun. Le dernier vers, outre qu'il choque par la monotonie, est prosaïque et languissant.

Quelques traits échappés d'une utile morale
Dans leurs piquans écrits, brillent par intervalle.

Ces deux vers sont harmonieux et poëtiques : le mécanisme en est heureux. Mais quel arrêt foudroyant porté contre Horace et Boileau ! Ces deux hommes

regardés jusqu'ici comme les précepteurs du genre humain, les chantres de la raison, et les législateurs de la société : l'un poëte enjoué, philosophe agréable et délicat ; l'autre écrivain solide, poëte raisonnable, censeur inflexible : les voilà condamnés à n'avoir dans leurs ouvrages que quelques traits de morale semés de distance en distance, et comme échappés par hasard. Quelque poids qu'ait l'autorité de notre poëte, il n'est point à craindre que ce jugement devienne contagieux.

Il porta le flambeau dans l'abyme de l'Être.

Abyme de l'Être. Cette expression ressemble à ces nuages colorés et brillans, qui éblouissent, mais qui n'ont point de consistance. Laissons à l'imagination angloise, ou à l'entousiasme oriental, ces expressions qui peut-être ont un faux air de sublime, mais qui ne conviennent point au naturel et à la clarté de notre langue. Notre auteur s'est déjà servi d'expressions à-peu-près semblables dans les vers sur la puissance de Dieu, traduits de Sady, poëte persan :

Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va sortir
Des abymes du rien dans les plaines de l'Être.
L'art des vers est dans Pope utile au genre humain.

Qelles sont donc ces vérités sublimes, si utiles aux hommes, dont Pope nous a donnés des leçons. M. Racine dans sa belle épître à Rousseau expose ainsi le système de ce poëte philosophe.

Heureux membres d'un tout sagement ordonné,
Au bonheur général chaque être est destiné :
Il n'est point de désordre, et des mains de son maître :
L'homme est sorti parfait, autant qu'il le doit être ;

Tout conspire pour lui, jusqu'aux séditions
Qu'élèvent si souvent de folles passions:
Reconnoissez, ingrats, que leurs secrets ravages
Vous emportent au bien par d'utiles orages.

Ainsi, selon Pope, tout est bien, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. Tous les êtres qui composent cet univers, forment une chaîne immense, dont le premier anneau tient à Dieu, descend ensuite par degrés jusqu'à la dernière créature. Il y a une gradation de perfections entre tous les êtres créés qui composent les différens anneaux : et l'homme se trouve justement placé dans le degré où il doit être. Quelle peut-être pour le genre humain l'utilité de ces spéculations sublimes? C'est de lui apprendre à secouer le joug de la révélation qui nous enseigne que l'homme est déchu du premier état de grandeur pour lequel il étoit né : que bien loin d'être parfait, il ne fait plus que traîner dans la bassesse et dans le crime les débris de sa première nature : que le désordre physique et moral, les fléaux destructeurs, les passions tyranniques, l'ignorance et la mort devoient être inconnus sur la terre, où ils n'ont été amenés que par le crime : qu'enfin l'ordre interrompu ne sera rétabli que dans un monde nouveau, lorsque le torrent des âges et des siècles, à force de rouler, aura enfin amené l'instant irrévocable, marqué pour la destruction de notre globe.

Que m'importe en effet, que le flatteur d'Octave
Parasite discret, non moins qu'adroit esclave,
En prose mesurée insulte à Latius?

1. Horace n'est pas bien désigné par le titre injurieux de *flatteur d'Octave*. Il n'est point le seul qui

ait prodigué des éloges à cet heureux tyran. Virgile, dans ses Géorgiques, avoit eu la foiblesse de donner le titre de *Dieu* à cet usurpateur qui fut long-temps le plus méchant des hommes :

> *Tuque adeo quem mox, quæ sint habitura Deorum*
> *Concilia, incertum est; urbes ne invisere Cæsar,*
> *Terrarumque velis curam, etc.*

Ovide encore plus lâche dans ses malheurs, prodigua cent fois l'encens devant l'idole qui l'avoit écrasé.

2. Dans quels mémoires inconnus au reste de la terre notre auteur a-t-il trouvé qu'Horace jouât dans Rome le rôle flétrissant de parasite? Il est injuste de juger des grands génies de l'antiquité, par quelques modernes aussi méprisés que méprisables.

3. Le second vers est dur, et la construction en paroît gênée.

4. Qu'Horace ait été flatteur, parasite et esclave, quels rapports ces titres ont-ils avec les insultes qu'il a faites à Latius?

5. Le nom obscur de Latius paroît mal choisi, et n'est point assez connu pour qu'il puisse désigner clairement les satyres d'Horace, où peut-être il se trouve une fois par hasard, si même il s'y trouve.

> Que Boileau repandant plus de sel que de grâce.

Cette critique de Boileau est déplacée dans cet endroit où il s'agit uniquement des matières qu'ont traitées les poëtes, et non de la manière dont ils les ont traitées. D'ailleurs, la fin de ce vers est très-dure à prononcer. Où est ce nombre, cette harmonie enchanteresse qui nous charmoit autrefois dans les vers de M. de V**.

> Qu'il peigne dans Paris les tristes embarras.

1. On diroit bien peindre les embarras de Paris; mais je doute qu'on puisse dire, *peindre les embarras dans Paris.*

2. *Embarras* est un mot prosaïque qui ne me paroît point convenir à une poësie noble.

3. Que signifie ici l'épithète de *tristes ?*

Voyons *sur ce* grand point *ce qu'on* a pu savoir,
Ce que l'erreur fait croire aux docteurs du vulgaire,
Et *ce que* vous inspire un Dieu qui vous éclaire.

Ces trois vers me paroissent languir : on peut les appeler *une prose mesurée*, ainsi que les trois quarts de cette épître. Il n'y a guères que les dix premiers vers où l'on trouve l'ame d'un poëte, cette ame créatrice, qui, semblable à Prométhée, doit animer du feu divin l'argile même la plus grossière.

PREMIÈRE PARTIE DU POËME.

Et pour nous élever, descendons en nous-mêmes.

Descendre pour s'élever: jeu de mots puérile et froid. Au reste, le badinage n'est que sur les mots : car, dans le fonds, la pensée est très-juste.

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré, depuis peu, l'univers du néant.

Dérangez la mesure, s'apercevra-t-on que ce sont-là deux vers. *Depuis peu* pourroit peut-être passer pour remplissage,

remplissage, s'il ne faisoit anthithèse avec *éternelle*, qui est dans le vers suivant.

Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle,
Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle
Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Dans le premier vers, l'exactitude du sens demanderoit, *soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle.*

Notre poëte, dans cette tirade, réunit, sous un point de vue, plusieurs opinions absurdes et dangereuses sur Dieu, sur le monde, sur la matière et sur notre ame. Il les propose comme indifférentes, comme également probables, sans les appuyer, sans les combattre, et comme s'il vouloit en laisser le choix à ses lecteurs. A quoi sert ici cette vaine et malheureuse ostentation de science? Car je ne soupçonne point un si grand génie d'adopter de telles opinions. Pour décider si l'univers a été créé de rien, ou si la matière est éternelle, un chrétien n'a qu'à consulter la révélation, un philosophe à interroger sa raison. L'une lui prouvera facilement l'absurdité d'une matière éternelle: l'autre lui présentera le tableau de l'univers sortant des abymes du néant au son puissant de la parole de Dieu.

Qu'elle nage dans son sein, ou qu'il règne loin d'elle.

Que veulent dire ces expressions: *soit que la matière nage dans le sein de Dieu; soit que Dieu règne loin de la matière?* Ce vers très-obscur par lui-même, ne peut avoir que deux sens. Ou le poëte, dans le premier hémistiche, a voulu déguiser, sous le voile ténébreux de ces expressions, le monstre du spinosisme, et dans

le second désigner le sentiment opposé à cet affreux système : et alors le second hémistiche sera entièrement faux ; puisque ceux qui combattent le spinosisme ne disent point que Dieu, dans le cercle de son immensité, n'embrasse point la matière, mais seulement que la matière ne fait point partie de Dieu, ou peut-être il a voulu dire simplement, soit que la matière soit contenue dans l'immensité de Dieu, soit qu'elle ne le soit pas. Mais alors, quel sens ce vers présente-t-il? Et quel est le philosophe, qui, reconnoissant un Dieu, ne l'ait point reconnu immense, et engloutissant tous les êtres dans cette immensité?

Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Ce dernier vers est très-obscur. Dans quel sens peut-on dire que l'ame soit un de nos sens? Le second hémistiche pourroit peut-être nous aider à deviner ce que signifie le premier. L'auteur n'auroit-il pas voulu dire : *Soit que l'ame, comme nos sens, soit dépendante du corps, soit qu'elle soit une substance distinguée et indépendante de la matière.* Quoi qu'il en soit, ce vers ne présente aucune idee nette. Je crois même qu'il vaut mieux respecter le nuage qui le couvre. Ce poëte avoit déjà dit dans un de ses anciens ouvrages.

Ce souffle si caché, cette foible étincelle,
Cet esprit le moteur et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens qu'on nomme ame immortelle.

Flambeau ténébreux, expression singulière et hardie, mais qui, cependant, n'est point neuve. Rousseau, en parlant d'un sauvage, avoit dit :

Et notre clarté ténébreuse
N'a point offusqué sa raison.

Je remarquerai en passant qu'il n'y a point eu de siècle où les hommes ait été si fiers du droit de penser, et où l'on se soit tant acharné à décrier et à rabaisser cette partie de nous-mêmes qui pense. On a sans cesse à la bouche le terme orgueilleux de *raison.* On prétend par le secours de cette raison, sonder les abymes les plus impénétrables de la nature et de la religion : et les mêmes personnes nous crient sans cesse que notre ame n'est qu'*une foible étincelle, un flambeau ténébreux, un atôme vil et imparfait.* On médite profondément, pour tâcher, s'il étoit possible, de trouver des rapports entre la pensée et la matière, entre l'ame de l'homme et l'instinct de l'ours ou du cheval. Ah! sachez estimer votre ame autant que vous devez estimer un si grand présent du ciel : ou si vous l'avilissez, du moins contenez-la dans les bornes de la bassesse à laquelle vous l'avez condamnée vous-même.

Quel hommage et quel culte exige-t-il de vous?

Quel hommage et quel culte, répétitions synonimes qui rendroient languissante, même de la prose.

De sa grandeur suprême indignement jaloux,
De louanges, de vœux, flatte-t-il sa puissance?

Le déiste qui voudroit s'affranchir du tribut d'hommages que l'homme doit à la Divinité, cherche jusque dans la majesté de l'Etre suprême des raisons pour autoriser sa superbe indépendance. Il nous crie : « O hommes qui rampez sur la surface de la terre, avez-

vous bien l'orgueil de croire qu'un Dieu si grand s'abaisse à contempler les honneurs frivoles que vous lui rendez? Qu'importe à sa grandeur suprême et vos foibles hommages et vos vaines louanges? Et vous et votre globe, et les globes innombrables qui vous environnent, tout, excepté lui-même, disparoit sous la majesté de ses regards ». Tel est le langage du deiste.

Il est vrai que Dieu infiniment grand, infiniment heureux par lui-même, n'a pas besoin des hommages et des louanges des hommes; mais il les exige de nous comme une marque de notre dépendance. Dieu ne doit rien à l'homme, et l'homme doit tout à son Dieu. Il nous a tirés du néant; il a pu nous imposer telle loi qu'il a voulu. Il fut un temps où nous n'étions pas; et nous sommes aujourd'hui. Nous pourrions à chaque instant cesser d'être, et nous subsistons. Quoi! Dieu n'a pas jugé indigne de sa grandeur de nous créer et de nous conserver, et il seroit indigne de cette même grandeur d'exiger des hommages de nous!

Mais quand il n'en exigeroit pas, nous devrions nous y porter de nous-mêmes. Nous le devrions, 1°. par reconnoissance. Celui qui a reçu un bienfait, a des devoirs à remplir envers son bienfaiteur. Des enfans sont obligés de témoigner leur amour envers leur père. Et Dieu n'est-il pas le bienfaiteur et le père commun de tous les hommes? Nous le devrions, 2°. parce que ce commerce d'hommages et de louanges qui lie, pour ainsi dire, l'homme avec l'Etre suprême, qui établit une communication entre la terre et les cieux, honore infiniment l'humanité. L'homme, cet être ambitieux et superbe, cherche sans cesse à s'élever : qu'il

apprenne donc que plus il se rapprochera de Dieu, et plus il sera grand.

Enfin parcourez les annales du monde. Dans tous les siècles, dans tous les climats où l'on a connu une divinité, il y a eu des sacrifices, des autels, des cantiques sacrés, ou quelqu'autre signe extérieur de religion et de culte. Si c'est un préjugé, c'est un préjugé universel, un prejugé de tous les siècles, de tous les pays, des nations policées, ainsi que des peuples barbares.

Mais, dit le déiste, prétendre que Dieu exige de l'homme un culte, des hommages et des louanges, n'est-ce point attribuer à l'Etre suprême, une vanité misérable, un frivole amour pour la gloire, que nous regardons nous-mêmes comme un vice et comme une foiblesse dans l'homme? Quoi donc! sur ce raisonnement du déiste, irons-nous renverser les temples, briser les autels, et, la flamme à la main, détruire tous ces monumens sacrés de la religion des hommes? Ou bien reconnoîtrons-nous enfin quelle injustice et quelle stupidité il y a, de juger sans cesse de Dieu, c'est-à-dire, de l'Etre infini, éternel et tout-puissant, par un être aussi foible, aussi borné et aussi imparfait que l'homme?

Au sujet de la gloire, je trouve deux différences marquées entre Dieu et l'homme. Ces deux différences prouvent, d'une manière évidente, que Dieu peut exiger la gloire extérieure qui lui revient des louanges et des hommages de ses créatures; quoique la recherche et l'amour de la gloire soient une foiblesse dans l'homme.

1°. Les hommes n'ont aucun droit à la gloire. S'ils

y prétendent, c'est une injustice : s'ils se la procurent, c'est une usurpation. En effet, qu'est-ce qui pourroit nous donner quelque droit à la gloire ? Est-ce l'éclat des ancêtres et la distinction du nom ? Mais l'orgueilleuse chimère de la naissance est un préjugé utile à l'état, ce n'est point un mérite réel. Son éclat disparoît aux yeux d'un philosophe qui compte les vertus et non les aïeux, et qui n'estime jamais un homme, pour des actions faites par d'autres. Sont-ce les richesses? Mais ce n'est qu'une décoration qui embellit la surface de notre être. Si le stupide Midas veut que je l'estime, parce qu'il possède beaucoup d'or, j'estimerai donc aussi un tonneau rempli de ce même métal : les entrailles de la terre, beaucoup plus riches que Midas, auront encore bien plus de droit à la gloire. Sont-ce les succès brillans de la guerre ? Mais souvent ses succès sont injustes : ce sont des crimes heureux, et les plus grands héros ne sont quelquefois que de grands criminels. Mais quand ces triomphes seroient fondés sur la justice, est-ce l'homme qui se procure à lui-même ces succès ? Dieu n'est-il pas le maître absolu des événemens ? N'est-ce pas lui, qui, du haut de son trône, envoye aux uns la victoire, aux autres la terreur et la fuite ? Sont-ce les grands talens de l'esprit ? Mais si ces talens ne sont point employés par la vertu, le vice, en les infectant, les avilit. Et quand même la vertu en régleroit l'usage, ces talens sont un prêt que nous a fait la libéralité de Dieu. Nous n'avons pu nous les donner : nous ne pouvons les augmenter sans lui. Enfin, qu'est-ce qui peut nous donner droit à la gloire ? Est-ce, ce qu'il y a de plus grand sur la terre, je

veux dire la vertu? Mais ce n'est point dans l'homme qu'elle prend sa source; c'est un écoulement de la vertu infinie, dont l'Etre suprême nous communique une portion. Il est donc prouvé que l'homme n'a aucun droit à la gloire, et qu'il ne peut y prétendre sans injustice. Mais cette gloire appartient à Dieu à très-juste titre. Toutes les vertus et tous les biens prennent leur source au sein de l'Etre infini et éternel: il a donc à la gloire un droit éternel et infini comme lui-même. Par conséquent, de ce qu'il n'est pas permis à l'homme de rechercher la gloire, il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire la même chose de Dieu.

2°. Si l'homme recherche la gloire, c'est par intérêt et par besoin. Inquiet et mécontent, toujours trompé et toujours agité par de nouvelles espérances, emporté sans cesse par les tourbillons rapides de ses désirs, sans jamais trouver aucun point fixe sur lequel il puisse s'appuyer en s'arrêtant, l'homme cherche la gloire, comme un bien utile et nécessaire à son bonheur. Il l'appelle au secours du vide affreux qu'il éprouve en lui-même; et se flattant qu'elle sera capable de remplir ce vide, il la regarde comme un remède à ses maux et la ressource de ses besoins. Mais il n'en est point ainsi de Dieu. Infini par sa nature, il trouve dans lui-même le souverain bonheur. En se contemplant il est heureux. Toute la gloire extérieure qu'on peut lui rendre, tous les hommages et toutes les louanges ne peuvent ajouter un seul point à l'immensité de son bonheur. Si donc il exige cette gloire, c'est uniquement parce qu'il est juste, parce qu'il est même nécessaire qu'on la lui rende.

Tout être créé, par la raison seule qu'il est créé, est obligé nécessairement de rendre gloire à l'auteur de son existence. Les créatures insensibles doivent en leur manière glorifier l'Etre suprême qui les a tirées du néant. Elle n'ont reçu l'être qu'à cette condition. S'il y en avoit une seule qui ne servît point à glorifier Dieu, dès-lors même ce seroit une créature inutile et hors d'œuvre. Il seroit impossible qu'elle subsistât; et dans le même instant elle seroit anéantie. Mais toutes ces créatures muettes, ne pouvant élever la voix pour glorifier le créateur, c'est à la créature intelligente à suppléer à leur silence (*a*). « L'homme, » ce roi du monde corporel, est chargé solidairement, » de la part de toutes les créatures, de s'acquitter » en leur nom de tout ce qu'elles doivent à celui qui » leur a donné l'être. Il est leur ame et leur intel- » ligence : il est leur voix et leur député : et moins » elles peuvent être religieuses par elles-mêmes, plus » elles lui imposent la nécessité d'être religieux pour » elles »; et ce n'est pas seulement l'esprit qui doit bénir, remercier, adorer. Comme dans la nature il y a deux espèces d'être, l'esprit et la matière; pour que tous les êtres créés rendent gloire à l'Etre créateur, il faut que la matière soit elle-même associée au culte et à la religion des esprits. Il faut donc que dans l'homme, ce pontife de l'univers, le corps par ses regards, ses cantiques, ses prosternemens et ses adorations entre, avec l'ame, en société de religion et de culte. Saus cette espèce de société, la matière incapable

(*a*) Ouvrage des six jours.

de

de rendre par elle-même aucun culte à Dieu, demeuroit muette et ingrate. C'est donc un devoir absolu pour toute créature intelligente de rendre gloire à son créateur. Si elle s'en abstenoit volontairement, elle seroit par là même très-criminelle. Dieu lui-même, tout-puissant et absolu, ne pourroit l'affranchir de ce devoir, parce qu'une telle créature seroit dès-lors un monstre et un assemblage de contradictions. Il y a donc cette différence entre Dieu et l'homme, que l'homme ne peut innocemment rechercher la gloire; et que Dieu, en supposant qu'il y a des êtres créés, ne peut renoncer à cette gloire extérieure, parce qu'elle est essentiellement due à sa qualité d'Etre suprême et infini.

Il lui font tenir tous un différent langage,
Tous ce sont donc trompés ?

1. Quelle dureté dans cette foule de monosyllabes réunis! *ils lui font tenir tous : tous se sont donc trompés.* Ce seroit à peine de la prose supportable.

2. Le raisonnement de ces deux vers est faux. Voici ce raisonnement. Il ne peut y avoir qu'une bonne religion : tous les peuples ont des religions différentes. Donc aucun peuple n'a la bonne religion.

La nature a fourni d'une main salutaire,
Tout ce qui dans la vie à l'homme est nécessaire.

La construction grammaticale du second vers paroît gênée : les expressions en sont prosaïques.

Les ressorts de son ame, et l'instinct de ses sens.

Les ressorts de l'ame et l'instinct des sens, paroissent au premier coup-d'œil renfermer quelque chose de singulier et de brillant : mais vus de près, ils ne pré-

sentent aucune idée nette : semblables à ces feux que pendant l'obscurité de la nuit, on voit de loin briller dans les campagnes, et qui disparoissent dès qu'on s'en approche.

Le ciel à ses besoins soumet les élémens.

M. de V** a déjà mis cette pensée dans quelques-uns de ses anciens ouvrages, où elle est exprimée d'une manière plus poëtique et plus brillante. Il a dit, en adressant la parole à l'homme.

Souverain sur la terre, et roi par la pensée;
Tu parles, et soudain la nature est forcée :
Tu commandes aux mers, au souffle des zéphirs.

Et ailleurs,

Cieux, terres, élémens, tout est pour mon usage :
L'Océan fut formé pour porter mes vaisseaux,
Les vents sont mes couriers, les astres mes flambeaux.

On trouvera peut-être quelques défauts d'exactitude dans ces vers : mais le coloris en est brillant, et la poësie animée du feu de l'imagination.

Dans les plis du cerveau, la mémoire agissante,
Y peint de la nature une image vivante.

Comme la comparaison de plusieurs morceaux semblables, traités par différens auteurs, sert infiniment à perfectionner le goût, je rapporterai quelques vers qui ont rapport à ceux de M. de V**. Le cardinal de Polignac a dit dans son anti-Lucrèce :

Sic, ubi res aliquas meditari fortè lubebit,
Præsto sunt optata mihi simulachra : videndum
Se facilis præbet, subitoque arcessitur orbis.
Conspicio simul et cœli fulgentia templa

Et maria et populos, urbesque et viscera terræ.
Qualis, uti perhibent, herbis et carmine diro
Saga potens, erebo pallentes evocat umbras,
Conveniunt manes, spectacula vana, rogantis
Antè oculos, etc.

Ces vers du cardinal de Polignac réunissent l'élégance et la clarté, principal mérite des poëmes didactiques, où souvent l'on est obligé de sacrifier les ornemens de l'imagination à l'austérité des choses.

Chaque objet de ses sens prévient la volonté;
Le son dans son oreille est par l'air apporté;
Sans effort et *sans soin son œil* voit la lumière.

On s'aperçoit que ce sont des vers que l'on vient de lire, parce qu'heureusement ils ont des rimes. Mais, 1°. dans quel sens peut-on dire que *chaque objet prévient la volonté de nos sens?* Ce vers présente-t-il à l'esprit une idée nette?

2°. *La volonté des sens.* Est-ce dans les sens ou dans l'ame que réside la volonté? Cette expression est-elle digne d'un philosophe?

3°. *Le son dans son oreille. Sans effort et sans soin son œil.* Est-ce là l'harmonie d'un vers? est-ce même la marche coulante d'une belle prose?

Les mêmes idées sont rendues sous d'autres images par le cardinal de Polignac. Voici comme il s'exprime en parlant de notre ame:

Denique multiplices annexi corporis artus
Dirigit, arbitrioque potens dominante gubernat.
Nam, quocumque jubet, faciles vertuntur ocelli,
Pesque manusque volant, ad nutum inflectitur omnis
Musculus, ad nutum fermè omnia membra sequuntur.

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause première
L'homme est-il sans secours à l'erreur attaché?

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause. 1°. Cette répétition des mêmes monosyllabes réunis et entassés, me paroît choquer l'oreille. 2°. Peut-on dire : *L'homme est attaché à l'erreur sur son Dieu.* Cette phrase est-elle françoise?

Quoi! le monde est visible, et Dieu seroit caché?

Voici donc le raisonnement de notre poëte. Le monde est visible: donc il doit y avoir une loi naturelle, par laquelle Dieu se manifeste aux hommes. Il faut avoir des yeux bien pénétrans pour apercevoir le nœud secret qui lie ensemble ces deux propositions. Sans doute le défaut de raisonnement s'est ici dérobé aux yeux du poëte, parce qu'il étoit couvert des voiles brillans de l'anthitèse.

Quoi! le plus grand besoin que j'aye en ma misère
Est le seul qu'*en effet* je ne puis satisfaire?
Non: ce Dieu qui *m'a fait, ne m'a pas fait* en vain.

1°. *Dieu m'a fait. Dieu ne m'a pas fait en vain.* Expressions de conversation, qui ne conviennent point au style noble d'un poëte.

2°. *Est le seul qu'en effet : Dieu qui m'a fait ne m'a pas fait.* Ce retour des mêmes sons dans l'espace de deux vers, choque l'oreille, et peut passer pour une petite négligence dans un si grand poëte.

Sans doute il a parlé, mais c'est à l'univers:
Il n'a point de l'Égypte habité les déserts:
Delphes, Délos, Ammon ne sont pas ses asiles:
Il ne se cacha point aux autels des sybilles.

Ces quatre vers, s'ils étoient entendus d'une matière trop générale, pourroient peut-être avoir quelque chose de dangeurex. Sans doute Dieu a parlé à l'u-

nivers entier par l'organe de la loi naturelle. Elle a pendant quelque-temps suffi pour conduire les hommes qui, voisins encore de la naissance du monde, et sortis nouvellement des mains de l'artisan suprême, n'avoient point encore altéré les sacrés caractères gravés par la main de Dieu sur cette argile encore récente. Mais cette loi primitive a été suivie de deux autres lois dont Dieu est également l'auteur : la loi mosaïque, gravée sur la pierre, donnée aux hommes dans l'appareil le plus terrible et le plus majestueux, déposée entre les mains des Hébreux, alors seuls adorateurs de l'Etre suprême : et la loi sainte, loi pure des chrétiens, qu'un Dieu lui-même est venu annoncer sur la terre ; loi, pour laquelle un Dieu s'est fait homme, et qui, des hommes, fait presque des Dieux. Ces deux lois n'ont point abrogé la loi naturelle qui subsiste encore, et est toujours la même ; mais elles l'ont perfectionnée, et y ont ajouté de nouvelles règles et de nouveaux préceptes pour ce qui regarde le culte et les hommages que nous devons à la Divinité. Ainsi la religion naturelle est aujourd'hui insuffisante, et nous avons envers Dieu d'autres devoirs à remplir, que ceux auxquels les premiers hommes étoient assujettis.

Le déiste, zélé partisan de la religion naturelle, s'attache avec empressement au moindre roseau qui paroît lui présenter quelque appui. Il prétend que Dieu seroit inconstant, s'il avoit successivement établi trois religions sur la terre. Mais quoi de plus frivole et de plus insensé qu'une telle objection ? En effet, si ces trois religions entrent dans le même plan de la Divinité ; si liées ensemble par une chaîne visible et marquée,

elles ne forment qu'une seule et même religion, moins développée dans un temps, plus épurée et plus perfectionnée dans l'autre; quelle tache de caprice ou d'inconstance, l'œil du déiste peut-il apercevoir dans cette conduite de l'Etre suprême? Il n'y a rien de plus ancien parmi les hommes, que la religion que professe le chrétien. L'histoire de sa naissance est l'histoire de la naissance du monde. Sous la loi de nature et sous les patriarches, sous Moyse et sous la loi écrite, sous David et sous les prophêtes, enfin sous Jésus-Christ même et sous la loi de l'Évangile, la religion a toujours été uniforme: on y a toujours reconnu le même Dieu comme auteur; le même christ, comme sauveur du genre humain: Jesus-Christ, ou attendu, ou envoyé sur la terre, a été, dans tous les temps, l'objet de l'espérance ou du culte des vrais adorateurs. Il est le centre commun où aboutissent et viennent se réunir ces trois religions qui n'en font qu'une. L'éternelle providence, dans tous ces temps différens, a réglé les différens états de la religion, sur les besoins des hommes.

Dans les premiers siècles, le monde étant encore nouveau, et portant, pour ainsi dire, l'empreinte récente des mains du créateur, changé, quelque temps après, en une immense solitude par la vengeance mémorable du déluge, et depuis ayant été repeuplé par un homme juste, échappé seul de la destruction universelle: les hommes alors si près de l'origine des choses, pour connoître l'unité de Dieu, ses grandeurs et l'adoration qui lui étoit due, n'avoient besoin que de la tradition qui s'étoit conservée depuis Adam et depuis

Noé. Ils n'avoient à consulter que leur raison et leur mémoire. La terre encore, pour ainsi dire, toute trempée des eaux vengeresses du déluge, étoit un livre immense où étoient écrits en caractères ineffaçables, les devoirs de tous les hommes envers l'Etre suprême. Mais à mesure qu'on s'éloignoit de l'origine du monde, les hommes confondirent les idées qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres. La raison foible et corrompue, subjuguée par le pouvoir impétueux des sens, tomba dans l'égarement de l'idolâtrie. Déjà cette erreur stupide s'étoit répandue chez la plupart des nations de la terre. Dieu ne voulut point abandonner plus long-temps à la seule mémoire des hommes, le mystère de la religion et le dépôt de la vérité qui étoit déjà si fort altérée par le mélange impur de toutes sortes de fables. Pour donner de plus fortes barrières à l'idolâtrie qui inondoit le genre humain, et en même-temps pour former son peuple à la vertu par des lois plus expresses, il grava lui-même sur deux tables de pierre, les préceptes fondamentaux de la religion et de la société, et dicta les autres lois à Moyse son interprète et son ministre. Les hommes, dont la raison étoit alors abrutie par les sens, incapables de s'élever par eux-mêmes aux choses intellectuelles, avoient besoin d'être soutenus et réveillés par des récompenses et des châtimens temporels, images et symboles des biens ou des châtimens éternels qui leur étoient destinés après le court espace de cette vie. Il falloit d'abord prendre par les sens ces ames grossières qui avoient perdu, pour ainsi dire, quelque chose de leur être spirituel et intelligent. Tel étoit le ministère de Moyse; tel étoit l'esprit de sa

loi. Mais, à travers cette foule de préceptes et d'observances légales, le fond de la religion des Juifs n'étoit autre chose que l'attente du Messie. Ce grand événement étoit le but de leur espérance, l'objet de leurs vœux, le point fixe où se rapportoient toutes leurs cérémonies et tout leur culte.

Enfin, après que Dieu eut montré assez long-temps à la terre le grand spectacle d'un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendoit de sa religion ou de son impiété, monument admirable de son éternelle providence : après que le genre humain eut assez connu, par une longue et fatale expérience, le besoin qu'il avoit d'un secours extraordinaire ; ce Sauveur annoncé, attendu et désiré depuis quatre mille ans, parut enfin, et fit succéder à la loi de Moyse, une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies, et plus féconde en vertus.

Voici un nouvel ordre de choses. La terre apprend à concevoir des idées plus sublimes de la Divinité. Jésus-Christ propose à l'homme les (*a*) « profondeurs » incompréhensibles de l'Etre divin, la grandeur ineffable de son unité, et les richesses infinies de cette » nature, plus féconde encore au-dedans qu'au-dehors, » capable de se communiquer sans division à trois » personnes égales ». Il découvre à nos yeux cette union incompréhensible du Dieu éternel et infini, avec la nature de l'homme ; union qui pacifie le ciel et la terre, et qui, en épurant le genre humain, l'associe à la majesté de Dieu. La dignité, l'immortalité et la félicité

(*a* Bossuet, *Hist. Univ.* page 254. Edit. in-4°, 1732.

éternelle

éternelle de l'ame est montrée aux hommes dans une entière évidence. Un bonheur immense, inaltérable et sans fin, bonheur proportionné à la grandeur d'un esprit fait à l'image de Dieu, bonheur qui répond et à la majesté d'un Dieu éternel, et aux espérances de l'homme, à qui il a fait connoître son éternité, voilà les récompenses que ce nouveau législateur vient annoncer aux hommes. Avec ces récompenses, il propose de nouvelles idées de vertus, des pratiques plus saintes et plus épurées, une religion qui élève l'homme au-dessus des sens, qui l'unit à Dieu par l'amour, qui l'arrache à soi-même par la mortification et par la patience. C'étoit à ce Christ, à cet homme-Dieu qui portoit dans son sein l'éternelle vérité, c'étoit à lui qu'il étoit réservé de montrer aux hommes toute vérité, c'est-à-dire, celle des mystères, celle des vertus et celles des récompenses. Tous les temps qui ont précédé sa naissance, ont servi à préparer le genre humain à ces vérités sublimes. L'église a toujours eu une tige subsistante, dont la racine touche à l'origine du monde. Toute la conduite de Dieu sur la religion forme une chaîne admirable, dont les premiers anneaux tiennent aux patriarches, et se succèdent ensuite jusqu'à nous, sans être interrompus. Quel est donc l'aveuglement du déiste de ne point apercevoir ce merveilleux enchaînement? ou s'il l'aperçoit, quelle est son orgueilleuse stupidité, d'oser accuser Dieu d'inconstance dans ses desseins?

Il n'a point de l'Egypte habité les déserts;
Delphes, Délos, Amnon ne sont pas ses asiles.

M. de V** avoit déjà mis cette même pensée dans sa tragédie de *Sémiramis : J'ai fait en secret*, dit cette reine :

Consulter Jupiter, aux sables de Lybie;
Comme si, loin de nous, le Dieu de l'univers
N'eût mis la vérité qu'au fond de ces déserts.

Sémiramis, act. 1. sc. 5.

On nous donne aujourd'hui peu de pensées qu'on ne trouve dans les anciens auteurs. Celle-ci tire son origine de Lucain. Elle se trouve dans le discours admirable de Caton, lorsque ce fier stoïcien refuse d'entrer dans le temple de Jupiter-Amnon pour le consulter.

. . . . Non vocibus ullis
Numen eget; dixit que semel nascentibus Autor
Quidquid scire licet: steriles nec legit arenas
Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum.
Est-ne Dei sedes, nisi terra et pontus et aer
Et cœlum et Virtus.

Lucanus de Bello civili, Liv. 9. vers. 574.

Voici la traduction de Brébœuf :

Alors que du néant nous passons jusqu'à l'être,
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'ils faut connoître.
Nous trouvons Dieu par tout : par tout il parle à nous,
Nous savons ce qui fait ou détruit son courroux,
Et chacun porte en soi ce conseil salutaire,
Si le charme des sens ne le force à se taire.
Pensez-vous qu'à ce temple un Dieu soit limité?
Qu'il ait dans ces déserts caché la vérité?
Faut-il d'autre séjour à ce monarque auguste
Que les cieux, que la terre et que le cœur du juste?

Ces vers sont admirables, et leur beauté est d'autant plus réelle, qu'elle prend sa source, non dans le vain éclat des expressions, mais dans la grandeur des idées.

La morale uniforme, en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin, parle au nom de ce Dieu.

La tournure de ces deux vers me paroît prosaïque et languissante.

En tout temps, en tout lieu : style de conversation plutôt que de poësie.

Parlé à des siècles sans fin : expression peu naturelle, et qui même a quelque chose de dur et d'embarrasé.

De ce culte éternel la nature est l'apôtre.
Le bon sens la reçoit ; et les remords vengeurs,
Nés de la conscience en sont les défenseurs.

Ces vers sont ingénieux ; mais voilà tout leur mérite. Quoi donc ! N'y avoit-il que de l'esprit à mettre dans un sujet si grand, si susceptible de vraies beautés, si propre à échauffer l'imagination ? Quel tableau offriroit à nos yeux, la peinture des remords tracée par un pinceau hardi ? Juvénal, dans son style étincelant, toujours fort et quelquefois sublime, a dit, en parlant à un homme qui cherchoit à se venger d'une infidélité :

. . . . Cur tamen hos tu
Evassisse putes, quos diri conscia facti
Mens habet attonitos, et surdo verbere cœdit,
Occultum quatiens, animo tortore, flagellum ?
Pœna autem vehemens, ac multo saevior illis
Quas et Ceditius gravis invenit et Rhadamantus,
Nocte dieque suum versare in pectore testem.
. . . .
Hi sunt qui trepidant, et ad omnia fulgura pallent,
Cum tonat, examines primo quoque murmure Cœli :
Non quasi fortuitus, nec ventorum rabie, sed
Iratus cadat in terras, et judicet ignis.
. . . .
Exemplo quodcumque malo committitur, ipsi

Displicet auctori : prima haec est ultio, quod, se
Judice, nemo nocens absolvitur ; improba quamvis
Gratia, fallaci prœtoris vicerit urna.

Juvénal, at. 13

M. Racine, dans le poëme de *la Religion*, a rendu en très-beaux vers, quelques-unes de ces idées sublimes, et y en a lui-même ajouté de nouvelles.

Dans ses honteux plaisirs, il cherche à se cacher,
Un éternel témoin les lui vient reprocher.
Son juge est dans son cœur, tribunal où réside
Le censeur de l'ingrat, du traître, du perfide.
Par ses affreux complots, nous a-t-il outragés?
La peine suit de près, et nous sommes vengés.
De ses remords secrets, triste et lente victime,
Jamais un criminel ne s'absout de son crime.
Sous des lambris dorés, ce triste ambitieux
Vers le ciel, sans pâlir, n'ose lever les yeux.
Suspendu sur sa tête, un glaive redoutable
Rend fades tous les mets dont on couvre sa table.
Le cruel repentir est le premier bourreau
Qui dans un sein coupable enfonce le couteau.

Poëme de la Religion, Chant I.

Ces vers réunissent l'éclat des expressions, la solidité des idées et la beauté des images.

Pensez-vous en effet, que ce jeune Alexandre
Teint du sang d'un ami trop inconsidéré, *etc.*

Pensez-vous en effet : ce tour me paroît trop familier et ne convient pas à l'élévation d'un poëme.

Inconsidéré : terme prosaïque, qui jusqu'ici n'a été reçu que dans des vers de comédie.

Ils auroient dans leurs eaux lavé ses mains impures ;
Ils auroient à prix d'or *bientôt* absous un roi.

1. L'idée que le poëte a voulu exprimer dans le

premier vers, n'est point rendue assez clairement. Il faut presque deviner qu'il a voulu faire allusion à ces bains dans lesquels on lavoit les criminels, pour les purifier des souillures qu'ils avoient contractées par leurs crimes.

2. *Ils auroient lavé*, *ils auroient absous* : cette répétition des mêmes mots au commencement de chaque vers, blesse l'oreille et rend le second vers languissant.

3. *Bientôt*, paroît n'être ajouté que pour faire un pied; et quand même il seroit nécessaire, il auroit fallu le mettre dans le premier vers.

Honteux, désespéré d'un moment de furie,
Il se jugea lui-même indigne de la vie.

Quelle foiblesse dans ces vers! Est-ce donc là le même auteur qui dans *Mariamne*, dans *Brutus*, dans le *Fanatisme*, a peint, avec des couleurs si fortes, les remords d'Hérode, de Titus, de Mahomet? Cependant quelle situation à représenter que celle du meurtrier de Clitus, lorsque revenu de sa fatale ivresse, il reconnut ses mains teintes du sang d'un ami qu'il adoroit!

On peut comparer ce morceau de M. de V** avec la description éloquente que M. Racine fait des remords de Tibère, dans le poëme de *la Religion*.

Des chagrins dévorans attachés sur Tibère,
La cour de ses flatteurs veut en vain le distraire.
Maître du monde entier, qui peut l'inquiéter?
Quel juge, sur la terre, a-t-il à redouter?
Cependant il se plaint, il gémit; et ses vices
Sont ses accusateurs, ses juges, ses supplices.
Toujours ivre de sang et toujours altéré,
Enfin, par ses forfaits au désespoir livré,

Lui-même étale aux yeux du sénat qu'il outrage
De son cœur déchiré la déplorable image.
Il périt chaque jour, consumé de regrets,
Tyran plus malheureux que ses tristes sujets.

Poëme de la Religion, Chant I.

Ce morceau, outre le mérite de la belle poësie, a encore celui de montrer admirablement, que les remords de la conscience sont une excellente preuve de la Religion naturelle : au lieu que M. de V** ne présente les remords d'Alexandre, ni comme philosophe, ni comme poëte.

Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Platon,
D'un bout du monde à l'autre, *elle parle*, *elle crie*, etc.

Une loi qui illumine quelqu'un : me paroît une expression neuve et inconnue jusqu'ici ; je doute que M. de V** l'approuvât lui-même dans un autre.

Le poëte, dans ces vers, a eu sans doute dessein d'imiter ce bel endroit de Fénelon. « (*a*) Ce maître » est par tout, et sa voix se fait entendre d'un bout » de l'univers à l'autre, à tous les hommes, comme » à moi. Pendant qu'il me corrige en France, il cor- » rige d'autres hommes à la Chine, au Japon, dans » le Mexique et dans le Pérou, par les mêmes prin- » cipes. . . . . (*b*) Les hommes de tous les pays » et de tous les temps, quelque éducation qu'ils aient » reçue, se sentent invinciblement assujettis à penser » et à parler de même ».

(*a*) Fénelon, *OEuvres philos.* I. Part. sect. 55.
(*b*) Le même, au même endroit, sect. 56.

Avons-nous fait notre ame, *avons-nous fait* nos sens?
L'or qui naît au Pérou, *l'or qui naît* à la Chine, etc.

Il suffit de lire ces vers, pour sentir ce qu'ils ont de choquant par la monotonie, et de défectueux par l'inexactitude.

Le ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence.

Voilà un de ces vers qui appartiennent au siècle, et qui caractérisent le goût d'aujourd'hui; un vers qui, prononcé sur le théâtre, seroit sûrement applaudi, avant que d'être entendu: car il est dans les règles, et il ne lui manque aucune des qualités nécessaires pour cela. C'est une sentence détachée, parée des grâces de l'entithèse, faisant épigramme, et qui, pour comble de mérite, n'a point de justesse.

1. *Le ciel*, au lieu de *Dieu*, ne me paroît pas juste en cet endroit; il faudroit dire: *Dieu fit la vertu. Ciel* est ici en opposition avec *homme*, et ces deux termes ne sont pas opposés grammaticalement. *Ciel* est opposé à *terre*, *Dieu* à *homme*.

2. *Faire la vertu*, me paroît une expression obscure et entortillée.

3. Quelle est ici la véritable pensée du poëte? Examinons en philosophes ce qu'il a voulu dire. Veut-il dire tout simplement que c'est Dieu qui a mis dans nos cœurs les premiers principes de la vertu? Mais alors il n'a point rendu son idée, et les expressions dont il se sert, ou ne signifient rien, ou signifient toute autre chose. Il y a un autre sens plus profond et plus naturel. Le voici: *Dieu a créé les premiers principes qui constituent la vertu.* Mais cette proposition

n'en est pas moins fausse, qu'elle est dangereuse; car elle nous rameneroit au sentiment de Hobbes, qui prétend que dans la nature des choses, il n'y a point de différence entre le juste et l'injuste, et que le bien moral tire sa première origine, non d'aucunes différences naturelles et nécessaires, qui soient dans les actions humaines, mais du pouvoir absolu et *irrésistible* du Dieu qui nous commande.

Le fameux docteur Clarke s'est élevé contre ce sentiment, avec autant de force que de solidité. « (*a*) Cette » loi naturelle, dit-il, oblige antécédemment à la dé» claration positive que Dieu a faite, que c'étoit sa » volonté que les hommes s'y conformassent. Car, » comme certaines opinions géométriques donnent cons» tamment la solution de certains problêmes : ainsi, » en matière de morale, il y a de certaines relations » de choses, qui sont nécessaires et immuables, et » qui bien loin de devoir leur origine à un établis» sement arbitraire, sont de leur nature d'une néces» sité éternelle, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas bonnes » et saintes, parce qu'elles sont commandées; mais que » Dieu les a commandées, parce qu'elles sont bonnes » et saintes ».

Burlamaqui, dans son admirable ouvrage sur les principes du droit naturel, soutient de même (*b*) que les lois naturelles ne dépendent point d'une institution arbitraire de Dieu.

(*a*) Samuel Clarke, *Preuves de la Religion naturelle et révélée*, tom. 3. Chap. 3. art. 6.

(*b*) Burlamaqui, *Principes du droit naturel*, II part. Chap. 5. num. 5.

Il la peut revêtir d'imposture et d'erreur.

Que veulent dire ces expressions? *L'homme peut revêtir la vérité d'imposture.* Ou ces mots ne renferment aucun sens, ou s'ils en ont un, il faut le deviner. Ce poëme est rempli de vers mystérieux qui, semblables aux anciens oracles, c'est-à-dire, enveloppés d'une respectable obscurité, frappent l'oreille par un vain son de paroles, mais ne présentent aucune idée à l'esprit.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre;
Et de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

Boileau, *Art poëtique*, Chant I.

Voilà quelques-unes des remarques particulières que l'on peut faire sur la première partie de ce poëme. Je me contenterai d'y ajouter une seule réflexion; c'est que le poëte a traité ce grand sujet de la manière la plus superficielle. Je crois voir un papillon qui voltige sur la surface d'un abyme. Il avance qu'il y a une loi naturelle, et que cette loi existe dans le cœur de tous les hommes; mais il n'apporte aucune preuve de cette grande vérité. Et cependant quel champ, quelle carrière pour un génie fécond et brillant! Combien d'or, cette mine travaillée avec soin, auroit-elle pu fournir entre les mains de ce poëte célèbre? Il nous auroit présenté avec autant de force que de grandeur, toutes les différentes preuves, tant métaphysiques que morales, de la loi naturelle.

1. (*a*) La différence essentielle, nécessaire et coéternelle à Dieu-même, qui se trouve entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal moral; différence indépendante de toute autorité, de toutes circonstances, aussi inaltérable que Dieu et la règle de Dieu-même; différence qui a précédé la naissance des lois, des siècles et des mondes, et qui leur survivra, lorsque l'éternité aura succédé à ce point qu'on nomme *le Temps* : lorsqu'il n'y anra plus ni lois, ni tribunaux, ni trônes, ni temples, ni autels.

2. L'instinct secret qui porte tous les hommes à se rapprocher et à se réunir ensemble par les liens de la société; instinct qui prouve admirablement l'existence d'une loi naturelle; puisque, Dieu seul ayant pu nous inspirer ce goût pour la société, cet être infiniment sage doit aussi avoir mis dans nos cœurs des règles de justice, sans lesquelles la société ne sauroit subsister.

3. Les principes de conduite que tout homme, en

(*a*) *Lex quæ saeculis omnibus antè nata est, quàm scripta lex ulla, aut quàm omnino civitas constituta est.* Cic. de leg. lib. 1.

Legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed aeternum quiddam, quod universum mundum regeret. Idem, de leg. lib. 2. cap. 4.

Vis ad rectè facta vocandi et à peccatis avocandi, non modo senior est quam aetas populorum et civitatem, sed aequalis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Idem, ibid.

Recta ratio naturae congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna. Huic legi nec obrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet. Idem, de Rep. lib. 1. fragm.

rentrant en soi-même, trouve en effet dans le fond de son cœur, sur la dépendance de la créature à l'égard de son créateur, sur la beauté de l'ordre, sur la justice, sur la reconnoissance qu'on doit pour un bienfait; principes fixes et invariables, qui, par un ascendant victorieux, entraînent malgré nous-mêmes le suffrage de notre raison.

4. Ce sentiment intérieur, ou, comme l'appelle un savant écossois, (*a*) cette espèce de *sens moral*, qui, suivant la définition de Burlamaqui, (*b*) discerne tout d'un coup en certains cas le bien et le mal, par une sorte de sensation et par goût, indépendamment du raisonnement et de la réflexion; qui fait qu'à la vue d'un de nos semblables qui souffre, nous sommes émus de compassion; que notre premier mouvement est de secourir un malheureux qui nous implore; que lorsque nous entendons raconter des actions de justice, d'humanité, de bienfaisance, notre cœur en est touché, attendri et pénétré de la volupté la plus pure; que les exemples du crime, les trahisons, les empoisonnemens, les assassinats excitent dans nous une indignation subite, une horreur involontaire qui précède toute réflexion.

5. Ce cri de la conscience, ces remords dévorans qui font qu'un criminel, même tout-puissant et sur le trône, ne s'absout jamais de son crime; (*c*) furies

---

(*a*) M. Hutchinson.

(*b*) Burlamaqui, *Principes du Droit naturel*, II part. chap. 3. num. 1.

(*c*) *Nolite enim putare, quemadmodum in fabulis saepe nu-*

vengeresses qui déchirent le sein des coupables, qui y portent sans cesse l'épouvante et l'horreur, qui les tourmentent, non avec des flambeaux allumés, suivant la fiction des poëtes, mais en leur présentant, sans cesse comme un fantôme menaçant, l'image terrible de la justice qu'ils ont outragée et du devoir qu'ils ont violé : d'une autre part ce plaisir délicieux, cette satisfaction touchante que ressent un cœur vertueux dont toutes les actions sont approuvées par sa raison ; plaisir si pur, qu'il est lui-même une des plus douces récompenses de la vertu.

6. Enfin, le consentement unanime de tous les hommes qui, dans tous les siècles, dans tous les climats, malgré la diversité des gouvernemens, des éducations et des lois, malgré les variations infinies qui résultent des mœurs, des inclinations, des préjugés, des conditions même, s'accordent tous à convenir (*a*) que la sincérité, la justice, la reconnoissance sont des vertus ; que la perfidie, l'ingratitude, l'inhumanité sont des vices, et méritent l'horreur et l'exécration des hommes.

---

mero videtis, eos qui aliquid impiè sceleratèque commiserint, agitari et perterreri furiarum taedis ardentibus. Sua quemque fraus, et suus terror maximè vexat : suum quemque scelus agitat, amentiâque afficit : suae malae cogitationes, conscientiaeque animi terrent. Hae sunt impiis assiduae, domesticae que furiae Cic. pro Rosc. Amer. chap. 24.

(*a*) *Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit ? Quæ superbos, quæ maleficos, quae crudeles, quae ingratos non aspernatur, non odit ?* Cicero, de Legibus, lib. 1, cap. 11

Telle est l'esquisse du grand tableau que M. de V** auroit pu nous tracer ; telles sont les preuves de la loi naturelle, preuves admirables que Cicéron a traitées avec tant d'éloquence, Fénelon avec tant de grâce, Grotius et Pufendorf avec tant de subtilité et d'érudition, Burlamaqui avec tant de clarté, de méthode et de profondeur. Avec quel plaisir on auroit vu ces mêmes preuves revêtues des charmes d'une poësie, et embellies par ce coloris brillant que notre poëte a coutume de répandre sur tous ses ouvrages?

SECONDE PARTIE.

J'entends avec Hobbes, Spinosa qui murmure:
Ces remords, me dit-il, ces cris de la nature
Ne sont que l'habitude et les illusions
Qu'un besoin naturel inspire aux nations.

1°. *Ces remords ne sont que l'habitude* : Cette phrase ne me paroît pas exacte ; il faudroit, *ne sont que l'effet de l'habitude.* 2°. *Les remords sont des illusions qu'un besoin naturel inspire aux hommes.* Une personne qui n'auroit jamais entendu parler du systême de Hobbes, pourroit-elle comprendre ce dernier vers? L'idée qu'il renferme est très-obscure, parce qu'elle n'est point assez développée.

L'auteur, dans cette partie de son poëme, entreprend de réfuter les objections qu'une raison indocile a coutume de former contre l'existence de la loi naturelle. Il commence par le sentiment de Hobbes. Mais d'abord, comment expose-t-il ce sentiment? Deux

vers obscurs et embarrassés peuvent-ils suffire pour donner l'idée d'un système raisonné, abstrait dans ses principes, immense dans ses détails, affreux dans ses conséquences?

Hobbes prétend 1°. que dans la nature des choses il n'y a point de différence entre le juste et l'injuste; 2°. (*a*) que l'homme considéré dans l'état naturel, et antécédemment à ses conventions faites avec les autres hommes, n'est obligé, ni à leur vouloir du bien, ni à aucun autre devoir envers eux. 3°. (*b*) Qu'il n'appartient qu'à ceux qui gouvernent de décider si une chose est juste ou injuste, et que la différence du vice et de la vertu dépend absolument de leur autorité et des lois positives.

Tout cet édifice monstrueux est appuyé sur ce principe qui lui sert de base (*c*): que le pouvoir irrésistible de Dieu est l'unique fondement de sa domination et la seule mesure de ses droits sur les créatures. De ce principe également faux et absurde, Hobbes et Spinosa tirent cette affreuse conséquence (*d*), que tous les autres

---

(*a*) *In statu merè naturali, sivè antequàm homines ullis pactis, sese invicem obstrinxissent, unicuique licebat facere quæcumque licebat.* Hobb. de Cive. Cap. 1. Sect. 10.

(*b*) *Regulas boni et mali, justi et injusti, honesti et inhonesti esse Leges Civiles: ideoque quod Legislator praeceperit, id pro bono; quod vetuerit pro malo habendum esse.* Hobb. de Cive, Cap. 12, Sect. 1.

(*c*) *Regni divini Naturalis Jus derivatur ab eo quae divinæ Potentiæ resis ere imposibile est.* Hobb. Leviath. Cap. 31.

In regno naturali, regnandi et puniendi eos qui Leges suas violant, jus Deo est à sola potentia irresistibili. Hobb. de Cive, Cap. 15.

(*d*) *Nam quoniam jus Dei nihil aliud est quàm ipsa Dei po-*

êtres n'ont précisément qu'autant de droit qu'ils ont naturellement de pouvoir; ou, ce qui est la même chose, qu'ils ont naturellement le droit de faire tout ce qu'ils ont le pouvoir de faire.

Pour être plus en état de porter un jugement assuré sur la manière dont M. de V** réfute ce système ténébreux, examinons d'abord ce que nous pourrions nous-mêmes y répondre: nous pèserons ensuite la force ou la foiblesse des raisonnemens qu'emploie le poëte philosophe.

1°. Le grand principe de Hobbes est un principe absurde. En effet, si le pouvoir irrésistible de Dieu étoit l'unique source et la seule mesure de ses droits sur les créatures, il s'en suivroit de ce principe, que si l'on suppose un être mal-faisant, injuste et barbare, revêtu d'une autorité souveraine, et n'usant de son pouvoir qu'en tyran, sa domination seroit aussi légitime que celle du Dieu infiniment bon qui nous gouverne avec tant d'amour et de clémence.

2°. Il y a des différences naturelles et nécessaires dans les actions humaines; en effet, comme Clarke (*a*), il est aussi incontestable que dans les choses il y a des différences, c'est-à-dire, une diversité de rapports et de proportions, qu'il est clair et inconstestable qu'une grandeur est plus grande ou plus petite qu'une autre. C'est encore une vérité constante, qu'il y a une diversité de rapports entre les personnes, c'est-à-dire, entre un homme et son

---

tentia, hinc sequitur unamquamque rem Naturalem tantùm Juris ex naturâ habere quantùm potentiæ habet. Spinosa de Monarchiâ, Cap. 2.

(*a*) Clarke, *Preuves de la religion naturelle et révélée.* Cap. 3. Art. 1.

semblable ; entre le créateur et l'Etre suprême qui l'a créé. Or, de ces différens rapports entre les choses et les personnes, il doit résulter une convenance de certaines actions plutôt que d'autres, dans certaines circonstances, et à l'égard de certaines personnes ; et cette convenance est fondée sur la nature des choses et sur la qualité des personnes, antécédemment à aucune loi positive. Par exemple, ajoute Clarke (*a*), il est aussi évident que Dieu est infiniment supérieur à l'homme, qu'il est évident que l'infini est plus grand qu'un point. Il est donc plus convenable que les hommes honorent Dieu, le servent et lui obéissent, qu'il n'est convenable qu'ils l'outragent, lui désobéissent et le blasphêment. On peut appliquer ces mêmes principes au commerce que les hommes ont les uns avec les autres.

3°. L'état de nature supposé par Hobbes, état de meurtre, de haine et de rapine, est un état ridicule et chimérique : il est fondé sur ce principe (*b*), que tous les hommes, étant égaux par la nature ont un droit égal à tout ce qui est sur la terre. D'où Hobbes conclut (*c*) que

---

(*a*) Clarke, *ibid.*

(*b*) *Ab aequâ mole naturae oritur unicuique, ea quae cupit acquirendi spes.* Hobb. Leviath. Cap. 13.

Natura dedit unicuique jus in omnia. Hoc est in statu merè naturali....... unicuique licebat uti et frui omnibus quae volebat et poterat. Hobb. de Cive. Cap. 1. Sect. 10.

(*c*) *In tanto et mutuo hominum metu, securitatis viam meliorem habet nemo anticipatione : nempè ut unusquisque vi et dolo caeteros omnes tamdiù subjicere sibi conetur, quamdiù alios esse à quibus sibi cavendum esse viderit.* Hobb. Leviath. Cap. 13.

dans

dans cet état de nature, chaque homme a le droit de s'emparer du monde entier; et que, pour parvenir à ce pouvoir suprême, tous les moyens sont légitimes, violences, brigandages, empoisonnemens, assassinats. Mais 1°. ce système est contradictoire dans les termes. En effet, dire que tous les hommes ont un même droit absolu aux mêmes choses individuelles, n'est-ce pas dire que deux droits peuvent être en contradiction l'un avec l'autre, ou qu'une seule et même chose peut être juste et injuste en même-temps? 2°. Quelle idée affreuse se formeroit-on de la Divinité sur cet horrible système? Le genre humain, au sortir des mains du Créateur, n'auroit donc été qu'un assemblage monstrueux d'insensés, de barbares, de fourbes, de dénaturés qui n'avoient d'autre loi que la force, d'autre règle que leurs désirs, d'autre sentiment que la haine: monstres nés pour le brigandage, sans frein dans leurs passions, indépendans dans leur férocité, placés sur la terre par Dieu-même, pour usurper, pour égorger, jusqu'à ce que leur tour fût venu d'être dépouillés et égorgés eux-mêmes par un brigand plus fort ou plus heureux.

Cet état de nature, supposé par Hobbes, n'a donc jamais pu exister. Il ne présente à l'esprit égaré, qu'un système chimérique, absurde dans ses principes, contradictoire dans ses termes, entièrement opposé à la souveraine bonté de l'Etre suprême qui gouverne le genre humain.

4°. Si les hommes, fatigués de l'affreuse licence qui régnoit dans l'état de nature, ont été obligés de plier leur féroce indépendance à des conventions mutuelles, et de s'assujettir à un certain nombre de lois qui ré-

glassent l'état de la société; ils ne l'ont fait que parce qu'ils ont regardé cet état de paix, de secours mutuels, de soumission aux lois, comme préférable à l'état de guerre, d'usurpation, de meurtre et d'indépendance dans lequel ils étoient auparavant. C'est donc l'intérêt commun du genre humain qui a créé et dicté les lois. (*a*) Il y a donc une raison de bien public qui est antérieure aux lois, et sur laquelle les lois sont fondées. Les lois elles-même, supposent donc qu'il y a des choses qui de leur nature sont bonnes ou mauvaises. En effet, sans cela pourquoi les premières lois, nées des conventions des hommes dans le système d'Hobbes, auroient-elles défendu le meurtre et l'usurpation, plutôt que de les ordonner?

5°. (*b*) Si les règles du juste et de l'injuste tirent toute

---

(*a*) *Jam vero commune bonum, quo nititur uno*
Hobbesius, ridenda viri commenta refellit:
Et sua eum discors ludit sententia: quippe
Si leges commune bonum genuisse putatur
Ergo aliquid, nondùm prognatâ lege, fatendum est
Esse boni: suâ sunt igitur discrimina rebus.

Anti-Lucret. *Lib.* 1.

(*b*) . . . . *Si nulla bonique malique*
Stet natura priùs legum quàm edicta ferantur
Jus nil juris habet : sed leges cæca libido
Condidit, et fluxo posuit fundamine; vano
Juri servire, injusto est servire tyranno.
Nam cùm ex arbitrio jus pendeat omne, juberi
Id pariter potuit, positâ quod lege vetatur :
Quodque jubetur, idem potuit quoque lege vetari.

Anti-Lucret. *Ibid.*

leur force et leur puissance d'un contrat positif; si dans la nature des choses il n'y a ni bien, ni mal moral, la justice n'est donc qu'une usurpation sur la liberté des hommes, et les lois une servitude insensée. En effet, sur quoi peut être appuyée l'obligation d'obéir à ces lois? (*a*) Quoi, dans l'état de nature, avant d'avoir fait une convention avec mes semblables, il m'étoit permis d'enfoncer un poignard dans le cœur d'un homme innocent, et dès que je me suis lié par une convention, ce meurtre deviendra une injustice? Trahir sa promesse, est-ce donc une chose plus criminelle que d'assassiner un homme? S'il y a une raison primitive qui me défende de manquer à ma parole, cette même raison doit me défendre le meurtre et tous les autres crimes. S'il est un état de nature où le meurtre puisse être permis, il doit être également permis de violer ses conventions.

6°. Le système de Hobbes se contredit de la manière la plus absurde. En effet, il est obligé de convenir qu'il y a certains principes de la loi naturelle, qui sont obligatoires par eux-mêmes, indépendamment de toute

---

(*a*) *Quin etiam, quo vecordem malè protrahit error*
Hobbesium! Solis si justa injustaque dicat
Legibus enasci, sequitur minùs esse nefandum,
Insontis lethale viri in præcordia ferrum
Ultro demersisse, fidem quàm solvere pactam:
Cùm tunc demùm, hominem crudeli perdere dextrâ
Caeperit esse nefas, ubi pacto fœdere sese
Libera gens voluit prohibenti subdere legi.

Anti-Lucret. *Ibid.*

convention humaine. Ces principes sont; 1°. (*a*) qu'il faut aimer, craindre et honorer Dieu; 2°. (*b*) qu'il n'est pas permis de tuer son père, sa mère, ni ceux qui sont revêtus de l'autorité souveraine; 3°. (*c*) que dans l'état de nature, les hommes sont obligés de chercher la paix, et de faire entr'eux des conventions pour servir de frein à la licence. 4°. (*d*) Qu'il faut observer fidelement ses conventions; 5°. qu'on est obligé d'obéir aux magistrats. Si ces principes n'obligent par eux-mêmes antérieurement à aucune loi positive, il y a donc une différence naturelle et nécessaire dans la nature des choses. Il y a donc un bien et uu mal moral indépendant des conventions. S'il y a une loi naturelle qui oblige les hommes à chercher la paix et à faire cesser les désordres qui régnoient dans l'état de nature, la paix est donc un bien utile au genre humain? Les hommes étoient donc obligés par cette même loi naturelle à maintenir la paix parmi eux, et à ne point entrer dans cet état de guerre supposé par Hobbes. Celui qui le premier a rompu l'harmonie de la tranquillité publique a donc commis une

---

(*a*) *Neque enim an honorificè de Deo sentiendum sit, an sit amandus, timendus, colendus, dubitari potest.* Hobb. de Hom. cap. 14.

(*b*) *Si is qui summum habet imperium; se ipsum) Imperantem dico) interficere alicui imperet, non tenetur; neque parentem, etc.* Hobb. de Cive. cap. 6. sect. 13.

(*c*) *Prima et fundamentalis lex naturae est, quaerendam esse pacem ubi haberi potest.* Hobb. de Cive, cap. 2. sect. 2.

(*d*) *Lex naturalis est pactis standum esse, sive fidem observandam esse.* Hobb. de Cive, cap. 3. sect. 1.

injustice. Et cependant, Hobbes soutient que le premier agresseur ne se rendit coupable d'aucun crime.

7°. Enfin, (*a*) si la différence du vice et de la vertu, dépend absolument de l'autorité de ceux qui gouvernent; si leur volonté souveraine est la seule règle qui détermine ce qui est juste ou injuste, le crime, dès qu'il seroit autorisé par une loi, deviendroit donc une vertu? La vertu, dès qu'elle seroit défendue, deviendroit crime? (*b*) Si donc il y avoit sur la terre un législateur qui ordonnât les perfidies, les meurtres, les incestes, les parricides; le peuple qui auroit de telles lois seroit obligé de leur obéir? Plus un homme seroit ingrat, dénaturé, barbare, incestueux, et plus il seroit vertueux? Etre fidèle à sa parole, aimer ses bienfaiteurs, secourir les malheureux, respecter la pudeur, épargner le sang des hommes, ce seroit des crimes? Et l'on compteroit le nombre des vertus par celui des assassinats, des usurpations et des rapines. Qu'il s'élève sur la terre un tel législateur: que lui-même, pour donner à ses peuples l'exemple d'obéir à ses lois, égorge un innocent; que

---

(*a*) *Jam vero illud stultissimum, existimare omnia justa esse, quae scita sint in populorum institutis, aut legibus. Etiamne si quae leges sint tyrannorum.* Cicer. de Leg. lib. 1. cap. 15.

(*b*) *Quod si populorum jussis, si principum decretis, si sententiis judicium, jura constituerentur: jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si haec suffragiis aut scitis multitudinis probarentur. Quae si tanta potestas est stultorum jussis atque sententiis, ut eorum suffragiis, rerum natura vertatur: cur non sanctunt ut, quae mala perniciosaque sunt, habeantur pro bonis ac salutaribus? Aut cur, cum jus ex injuriâ lex facere possit, bonum eadem facere non possit ex malo.* Cicer. ibid. cap. 16.

tout couvert du sang de ce malheureux, levant en l'air son poignard ensanglanté, il crie à ses semblables : « O » hommes, imitez-moi : ce meurtre que je viens de » commettre, est une action de vertu ». Tous ces hommes épouvantés détourneront les yeux de ce spectacle cruel. Un instinct involontaire leur inspirera de l'exécration pour ce législateur féroce. Ils fuiront loin de son funeste tribunal, en poussant des cris d'horreur ; et lui-même, restant seul et abandonné auprès de ce cadavre palpitant, entendra dans son cœur une voix terrible qui lui reprochera ce meurtre. Le sang qu'il a versé s'élèvera contre lui ; et les cris de ce sang démentiront sa loi barbare. Une barrière éternelle sépare le vice de la vertu. Jamais l'audace effrénée des hommes, jamais le choc impétueux des plus violentes passions ne pourra forcer cette barrière et confondre les deux empires. La vertu sera toujours estimée des hommes, malgré les hommes même ; sa beauté est inaltérable, son empire éternel.

Telles sont les principales raisons que l'on pourroit employer pour réfuter le système de Hobbes. Qu'un autre, plus philosophe ou plus orateur que moi, prenne le soin de les développer ou de les embellir, il me suffit pour mon projet de les avoir indiquées.

Le génie rapide et bouillant de notre poëte ne s'est point appesanti sur ce grand sujet. Ce système profond et dangereux que plusieurs illustres philosophes ont combattu dans des volumes entiers ; ce systême, contre lequel Clarke, Vollaston, Burlamaqui, Pufendorf et Cumberland ont employé laborieusement la vieille et pénible méthode de raisonner : aujourd'hui M. de V** le réfute en huit vers. Nouveau Bellérophon, du haut

des airs, il fond sur cette chimère, et dans un instant le monstre est terrassé. Voici les traits victorieux dont ce grand homme perce le philosophe anglois.

Raisonneur malheureux, ennemi de toi-même,
D'où nous vient ce besoin? Pourquoi l'Être suprême
Mit-il dans notre cœur à l'intérêt porté,
Un instinct qui nous lie à la société?
Les lois que nous faisons, fragiles, inconstantes,
Ouvrage d'un moment, sont par tout différentes.
. . . .
. . . .
Aux lois de vos voisins, votre code est contraire:
Qu'on soit juste, il suffit; le reste est arbitraire.

Je remarque 1°. Que le poëte ne répond point exacteménṫ à l'objection qu'il s'est proposée. Voici cette objection: « Les remords sont l'effet de l'habitude, et une » suite des conventions que les hommes ont faites en-» tr'eux, par le besoin de vivre ensemble ». Voici la réponse: « Ce besoin vient de Dieu; pourquoi l'auroit-il » mis dans le cœur des hommes »? Il est vrai qu'il y a un certain rapport entre la réponse et l'objection; mais ce rapport est très-éloigné. C'est une chaîne dont plusieurs anneaux sont rompus.

2°. Le dernier raisonnement que l'auteur emploie, me paroît tronqué. Le voici: « Les lois des hommes » sont fragiles, et différentes dans tous les lieux du » monde ». L'auteur s'arrête-là; il falloit aller plus loin, et prouver que les principes de justice sont les mêmes par toute la terre et dans tous les siècles; qu'ainsi ces principes doivent être fondés sur une raison primitive et invariable, et non point sur des conventions arbitraires de la part des hommes. Mais l'imagination rapide

de M. de V** ne s'assujettit point à la marche lente et mesurée des foibles mortels. Semblable aux dieux d'Homère, elle franchit d'un saut des espaces immenses.

3°. *A l'intérêt porté* me paroît un hémistiche de remplissage.

4°. *Un instinct lie les hommes à la societé;* cette expression est-elle naturelle ?

5°. *Les lois que nous faisons sont par tout différentes.* Est-ce donc là le langage d'un poëte? Ces deux hémistiches me paroissent foibles et prosaïques.

Là, le père, à son gré, choisit son successeur;
Ici, l'heureux aîné de tout est possesseur.

Ces deux vers, et sur-tout le dernier, me paroissent avoir une trop forte teinture de prose.

Mais tandis qu'on admire et ce juste et ce beau,
Londre immole son roi par la main d'un bourreau;
Du pape Borgia le bâtard sanguinaire,
Dans les bras de sa sœur assassine son frère;
Là, le froid Hollandois devient impétueux;
Il déchire en morceaux deux frères vertueux;
Plus loin, la Brainvilliers, dévote avec tendresse,
Empoisonne son père, en courant à confesse;
Sous le fer du méchant le juste est abattu.

Ces vers sont admirables. Dans ce tableau terrible je retrouve la hardiesse du pinceau de le Brun et le coloris de Rubens. Les images, présentées fortement, offrent aux yeux une scène d'horreurs, qui nous plaît en nous faisant frémir : mais, parmi la foule des crimes qui ont innondé la terre, pourquoi choisir, par préférence, ceux d'Alexandre VI et de son fils? Je remarque avec peine

dans la plupart de nos écrivains d'aujourd'hui, une vaine et malheureuse affectation de nous rappeler sans cesse les crimes de quelques souverains pontifes. Je ne prétends point ici les justifier; plus leurs devoirs étoient saints, plus leurs crimes sont grands : plaignons-les de ce qu'ils n'ont pas été vertueux; mais on devoit tirer un éternel voile sur des horreurs qui ne peuvent qu'affliger la religion. C'est un respect que l'on doit à la dignité sacrée dont ils ont été revêtus; à la religion sainte dont ils étoient les chefs; à la vertu de tant d'augustes pontifes, qui ont occupé le même trône et porté le même encensoir.

Quand du vent du midi les funestes haleines,
De semences de morts ont inondé nos plaines.

Le premier de ces vers paroît imité de Rousseau. Ce grand poëte a dit dans une de ses plus belles odes :

Et des vents du midi la dévorante haleine.

Inonder de semences. Ces expressions ne sont point assorties ensemble. *Inonder*, présente l'image d'un torrent qui couvre une plaine. *Semences*, offrent une image toute opposée.

Enfin peut-on dire, *les haleines des vents inondent les plaines de semences ?* Je sais qu'il ne faut point, en pesant géomètre, mesurer avec le compas les beautés poëtiques. Je sais qu'un grand génie se permet de nobles hardiesses; mais la hardiesse des idées ne doit jamais exclure la justesse des images.

De nos désirs fougueux la tempête fatale,
Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale :
C'est une source pure; en vain dans ses caveaux,
Les vents contagieux en ont troublé les eaux :

En vain sur la surface, une fange étrangère
Apporte, en bouillonnant, un limon qui l'altère;
L'homme le plus injuste et le moins policé
S'y contemple aisément, quand l'orage est passé.

Voilà des vers d'une grande beauté. On y reconnoît l'auteur de *la Henriade*, et de tant d'autres ouvrages célèbres. Comparaison ingénieuse, vers harmonieux, poësie brillante, justesse des images, tout y est réuni; mais les Grâces et Vénus elle-même, étoient-elles sans défaut?

Les vents contagieux: cette épithète ne me paroît pas convenir aux vents, dans cette circonstance. Il ne s'agit point ici des ravages d'une peste; cette épithète seroit alors très-bien placée, comme dans ces vers admirables du même auteur.

Esprits *contagieux*, tyrans de cet empire,
Qui soufflez dans ces lieux la mort qu'on y respire.

OEdipe, Acte 1, sc. 2.

Il s'agit ici de peindre un orage et l'agitation des eaux d'une source troublée par les vents. Peut-être l'épithète de *tumultueux* auroit eu autant d'harmonie et plus de justesse.

Un limon qui l'altère: peut-on dire *altérer une source*, pour signifier *troubler* une source? Je crois qu'il auroit fallu dire *qui altère sa pureté*.

Le cinquième et le sixième vers paroissent avoir quelque rapport d'imitation avec d'autres vers du même auteur, les voici:

Ainsi lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux,
De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,
Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
S'élève en bouillonnant sur la face des ondes.

Henriade, Chant 4.

L'idée de cette source pure, mais dans laquelle on ne peut se contempler pendant l'orage, est très-ingénieuse, mais elle n'est point neuve. Le poëte la répète ici d'après lui-même. Daus la comédie de l'*Enfant prodigue*, il fait dire à un de ses personnages :

Comment chercher la triste vérité
Au fond d'un cœur, hélas ! trop agité ;
Il faut au moins, pour se mirer dans l'onde ;
Laisser calmer la tempête qui gronde ;
Et que l'orage et les vents en repos
Ne rident plus la surface des eaux.

Enfant prodigue, Acte 2. sc. 1.

Un auteur ingénieux, écrivain élégant et solide, qui peint la vertu avec tous ses charmes, qui répand sur le vice une causticité salutaire, mais dont l'ouvrage a mérité d'être flétri, parce qu'il n'a point su y respecter la religion, présente à-peu-prés les mêmes idees, quoique sous des images un peu différentes. Comme le morceau est admirable, je vais le rapporter.

« Il y a, dit-il, dans le cœur de l'homme, deux régions distinctes. L'une est une île un peu plus qu'à » fleur d'eau; l'autre est l'eau même qui baigne l'île. » La première a une surface plane, dure et blanche, » comme seroit une table du plus beau marbre de Paros; » c'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caractères, est » un enfant dans une attitude respectueuse, les yeux » fixés sur l'inscription qu'il lit et relit à haute voix; » c'est le génie de l'île; on l'appelle *l'amour de la vertu* » Pour l'eau dont l'île est environnée, elle est en effet. » sujette à de fréquens flux et reflux; le plus doux zéphir

» suffit pour l'agiter. Elle se trouble, mugit et se gonfle; » alors elle surmonte l'inscription. On ne voit plus les » caractères ; on n'entend plus lire le génie : mais du sein » de l'orage, renaît bientôt le calme; la surface de l'île » sort du gouffre, plus blanche que jamais, et le génie re» prend son emploi ».

Pilote qui s'oppose aux vents toujours contraires
De tant de passions qui nous sont nécessaires.

Ces deux vers ont beaucoup de conformité avec ces vers de M. du Resnel, dans sa belle traduction de l'*Essai sur l'homme*.

La vie est une mer où sans cesse agités
Par de rapides flots nous sommes emportés.
Mais de nos passions les mouvemens contraires
Sur ce vaste océan sont des vents nécessaires.

Essai sur l'homme, traduit par M. du Resnel.
Épître II. vers 133.

On nous crie sans cesse que les *passions* sont un bienfait de Dieu : que ce sont des ressorts nécessaires pour imprimer le mouvement à la machine ; que ce sont des vents qui enflent les voiles du vaisseau ; qu'elles le submergent quelquefois, mais que sans elles il ne pourroit voguer. Tel est aujourd'hui le système à la mode : né sur les bords de la Tamise, revêtu par l'Homère anglois de tous les charmes de la poësie, transplanté parmi nous par M. du Resnel, adopté et embelli par M. de V**, ce sentiment est devenu celui de tous nos modernes philosophes, fiers partisans de la raison, et sur tout de la raison angloise. Si, par le terme de *passions*, nous entendons simplement les désirs, les sentimens, les inclinations du cœur humain, sans doute, dans ce sens, les

passions sont utiles et nécessaires. Notre cœur n'est composé que de désirs et de sentimens. C'est un feu dévorant qui a toujours besoin de quelque nourriture. Tous ces désirs, l'aliment éternel de notre ame, prennent leur source dans l'amour du bien-être, sentiment nécessaire et indifférent par lui-même, et qui ne devient vertueux ou criminel que par son objet. Mais si, par le mot de *passion*, on entend ces mouvemens rapides et violens qui emportent l'ame hors de sa sphère, ces tyrans impérieux qui subjuguent notre raison, ces vautours cruels qui habitent dans notre cœur, qui en font un théâtre éternel de dissentions et de guerre, toujours abattus et toujours renaissans, se combattans eux-mêmes avec fureur, dans le temps qu'ils nous déchirent; peut-on dire que les *passions* sont nécessaires à l'homme? Ainsi donc, le poison de la haine, la rouille de l'envie, les fureurs de l'amour, la honte de l'avarice, le fanatisme de l'ambition, tous ces monstres, enfans et bourreaux du cœur humain, seroient pour nous des bienfaits de la divinité? Quels horribles bienfaits! et périsse à jamais l'affreuse philosophie qui veut me faire regarder comme utile et même comme nécessaire à mon être, ce qui seul m'empêche d'être vertueux, et ce qui, dans tous les siècles, a fait de grands criminels. Cependant c'est dans ce dernier sens que le terme de *passions* est pris par la plupart de nos philosophes, lorsqu'ils soutiennent que les *passions* sont *nécessaires*. C'est une branche du grand système que *tout est bien*, système où l'on soutient qu'il n'y a point de désordre moral; qu'ainsi les passions elles-mêmes, prises dans le sens ordinaire, sont un bien. Rentrons dans le cercle que la révélation a tracé autour de notre

imbécille raison; nous y retrouverons la véritable origine des passions qui déchirent l'homme : et l'illusion de ces chimères philosophiques, s'évanouira au flambeau de la vérité.

Il n'a rien dans l'esprit; il n'a rien dans le cœur;
Il respecte le nom de *devoir*, de *justice*;
Il agit en machine; et c'est par sa nourrice,
Qu'il est juif ou payen, fidelle ou musulman,
Vêtu d'un juste-au-corps ou bien d'un doliman.

Tout ce morceau n'est qu'une prose foible et langnissante. Les deux premiers vers et le premier hémistiche du troisième forment une monotonie désagréable.

Il est Juif ou Payen par sa nourrice : cette phrase ne me paroît point exacte.

Le dernier vers *vêtu d'un juste-au-corps*, etc., est d'un style bas et familier.

L'auteur a déjà exprimé les mêmes idées dans des vers aussi négligés, mais peut-être plus heureux. Il a fait dire à Zaïre.

Je le vois trop; les soins qu'on prend de notre enfance
Forment nos sentimens, nos mœurs, notre créance;
J'eusse été, près du Gange, esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
L'instruction fait tout; et la main de nos pères
Grave en nos foibles cœurs ces premiers caractères
Que l'exemple, le temps nous viennent retracer,
Et que peut-être en nous Dieu seul peut effacer.

Zaïre, Acte 1, scène 1.

Notre auteur a si souvent fait gémir la presse sous la multitude de ses ouvrages, qu'il n'est point étonnant que dans les derniers il se répète lui-même. L'imagination est un champ qui s'épuise à force de produire.

Oui de l'exemple en nous, je sais quel est l'empire;
Qu'il est des sentimens que la nature inspire.

Suivant la construction grammaticale de cette phrase, on s'imagineroit que la pensée du second vers est une suite de la pensée du premier; cependant le sens de ces deux vers est tout-à-fait opposé; il auroit fallu mettre: *Mais je sais qu'il est aussi des sentimens que la nature nous inspire.*

Le langage a sa mode et ses opinions;
Tous les dehors de l'ame et ses préventions;
Du cachet des mortels impressions légères,
Dans nos foibles esprits sont gravés par nos pères.
Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main:
Leur pouvoir est constant, leur principe divin.

Le langage a ses opinions: que peut signifier cette phrase? Ce premier vers ne présente à l'esprit aucune idée qui soit nette. On pourroit même demander dans quel sens il faut entendre ici le terme de *langage.* Je soupçonne que le poëte a voulu dire: *Il y a chez tous les peuples des préjugés qui sont de mode, auxquels on s'assujettit dans le commerce extérieur de la société.*

Les dehors de l'ame: expression énigmatique, dont la fausseté déshonore un philosophe, et dont l'obscurité ne convient pas à un poëte.

Tous les dehors de l'ame sont gravés dans nos esprits par la main de nos pères. Quel langage! peut-on pousser plus loin le défaut de justesse? Voilà de ces mots, comme dit Rousseau,

. . . . Qui, par force et sans choix enrolés,
Heurlent d'effroi de se voir accouplés.

Les préventions, impressions légères du cachet des mortels:

sont gravées par nos pères. L'idée d'un cachet qui imprime, est-elle assortie avec celle d'un burin qui grave? Ces deux métaphores très-différentes entr'elles, ne doivent pas être réunies ensemble, pour exprimer un même effet.

Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main: Voici une troisième idée aussi étrangère aux deux premières, que celles-là le sont entr'elles. Ainsi, dans une même phrase, les préjugés d'éducation sont d'abord présentés comme l'empreinte d'un cachet; au milieu de la phrase, comme des caractères gravés; et à la fin, comme des ressorts subalternes ajoutés à une machine.

Mais quel est le raisonnement contenu dans ces vers? Perçons l'écorce brillante de ces métaphores entassées, et pénétrons jusqu'à leur véritable sens. L'auteur se propose de réfuter une objection contre la loi naturelle. Voici l'objection: » Les idées de devoir et de justice ne sont » que des préjugés de l'éducation ». Voici la réponse: « Il est vrai qu'il y a des préjugés d'éducation; mais » les idées du bien et du mal ne doivent pas être mises » au nombre de ces préjugés ». La question reste toujours entière, et l'objection n'est pas réfutée. Trois métaphores ne valent pas une raison.

Il faut que l'enfant croisse afin qu'il les exerce. *Exercer des ressorts* ne me paroît pas françois.

L'homme (on nous l'a tant dit) est une énigme obscure,
Il l'est peut-être moins que toute la nature.

Quoique nous soyons dans un siècle où rien n'est impénétrable à la raison, où les mystères sont approfondis, où les voiles qui couvroient la nature sont levés, je crois cependant que la nature de l'homme sera toujours l'écueil

cueil de la raison humaine. L'énigme ne disparoît qu'à des yeux éclairés par le flambeau de la révélation. Dans ces deux vers l'auteur a sans doute dessein de critiquer le grand Pascal. Cet homme célèbre a dit dans ses *Pensées* que la nature de l'homme étoit inconcevable sans la connoissance du péché originel. Mais comme le péché originel est un mystère révélé qui paroît choquer les idées communes de la raison humaine, tous nos modernes philosophes affectent de ne trouver aucune obscurité dans la nature de l'homme, pour être en droit de rejeter un mystère qu'ils ne peuvent comprendre. Ils prétendent même que le péché originel blesse deux attributs essentiels à la divinité, la bonté et la justice. Un être infiniment bon, nous disent-il, n'a pu permettre le péché originel; un être infiniment juste ne peut imputer le péché d'un seul homme à toute sa postérité. Arrêtons-nous un instant pour discuter les objections, et tâchons, s'il se peut, de venger la foi du chrétien contre la rason du déiste.

Je pourrois d'abord répondre : « Je ne suis point obligé » à entrer dans aucune discussion sur le péché originel; » j'avoue que c'est un mystère de ma religion : si donc » je suis sûr que ma religion est révélée, je dois croire » tout ce qu'elle m'enseigne, quand même je ne pour- » rois ni l'expliquer, ni la comprendre, parce que j'ai un » motif de certitude aussi sûr que l'évidence, je veux » dire la révélation. Ainsi, pour m'attaquer, il faut » commencer par me prouver que ma religion n'est » point révélée ».

Mais comme on nous attaque avec les armes de la raison, combattons avec les mêmes armes. J'ai à prouver

que Dieu, sans blesser les lois de sa bonté, a pu refuser au premier homme les secours surnaturels par lesquels il auroit infailliblement persévéré dans la justice.

1°. Dieu est infiniment bon, mais en même-temps il est souverainement libre. L'être souverainement libre a une liberté sans bornes pour accorder ou pour refuser ses grâces; il est aisé de prouver cette liberté de Dieu. 2°. L'Etre-suprême a créé le monde, mais il eût pu ne le pas créer; ainsi il auroit pu laisser tous les êtres ensevelis dans le néant : il étoit donc libre de ne faire du bien à personne. 3°. Une éternité immense a précédé le point où a commencé la création. Dieu, pendant une éternité, a donc usé de cette liberté qu'il avoit de ne faire du bien à aucun être? Lors même qu'il a créé le monde, il n'a tiré du néant qu'un certain nombre de créatures possibles. Il a laissé et il laissera dans un néant éternel une infinité d'autres créatures également possibles, auxquels il ne fera jamais aucun bien. 4°. Il auroit pu donner des biens plus grands, de plus grandes perfections aux créatures qu'il a produites; puisqu'il ne leur a point accordé tout ce qu'il pouvoit leur donner, il a donc une entière liberté d'accorder ou de refuser ce qu'il lui plaît. 5°. Quoique Dieu ne puisse rien faire qui soit contraire à sa sagesse, à sa puissance, à sa miséricorde, cependant il est libre d'exercer ou de ne pas exercer ces perfections. La miséricorde qui a tant de rapport avec la bonté, nous offre un exemple frappant, puisque Dieu a fait grâce aux hommes, tandis qu'il l'a refusée aux anges rebelles. Pourquoi Dieu ne seroit-il pas également libre d'exercer ou de ne pas exercer sa bonté? 6°. Quel droit l'être créé a-t-il aux bienfaits de son créateur?

Entre Dieu et l'homme est un abyme que rien ne peut mesurer. L'élévation de l'un est infinie comme la bassesse de l'autre. L'indignité de la créature est en proportion avec sa bassesse; son indignité est donc infinie; Dieu est donc souverainement libre de lui accorder ou de lui refuser ses faveurs? Celui qui auroit pu laisser tous les êtres dans le néant et ne leur faire jamais aucun bien, après avoir créé l'homme, après l'avoir comblé de tant de faveurs, a donc pu s'abstenir d'y ajouter encore un nouveau bienfait plus grand que les autres, et auquel il n'avoit pas plus de droit.

(*a*) Je tire ma seconde preuve des raisons que Dieu a pu avoir pour se déterminer dans sa conduite, et voici comme je raisonne. « En supposant qu'il y a eu d'assez » fortes raisons pour arrêter l'exercice de la bonté divine, » dès-lors on ne peut plus dire que Dieu, en agissant » ainsi, ait blessé les règles de sa bonté ». Cette proposition est facile à prouver. 1°. Si la bonté de l'Etre-suprême exigeoit de lui qu'il fît du bien à ses créatures, malgré les fortes raisons qui pourroient s'y opposer, Dieu pourroit donc agir contre la raison? c'est-à-dire, la raison incréée pourroit agir contre ses lumières? sa sagesse éternelle pourroit agir contre la sagesse? Or les lois de de la bonté peuvent-elles exiger que Dieu foule aux pieds les lois de la sagesse? 2°. Si Dieu, par l'ascendant impérieux de sa bonté, étoit entraîné à faire du bien aux hommes, quelques fortes que fussent les raisons contraires, Dieu ne seroit donc plus un être libre; la liberté seroit anéantie par la bonté; esclave d'une loi irrévocable,

(*a*) Jaquelot, *Examen de la Théologie de Bayle*, page 325.

il faudroit nécessairement que Dieu fît aux créatures intelligentes tout le bien possible : ce qui est absolument absurde.

Cette proposition une fois prouvée, je fais maintenant l'appltcation de cette vérité par quatre propositions évidentes, et dont les trois dernières sont enchaînées les unes avec les autres. 1°. On ne peut dire que Dieu, par la permission du péché originel, ait violé les lois éternelles de sa bonté, qu'en supposant qu'il n'y a point eu de fortes raisons qui, dans ce moment, se soient opposées à l'exercice de la bonté divine. 2°. Il n'est pas impossible que Dieu ait eu de fortes raisons pour refuser au premier homme la grâce de la persévérance. 3°. S'il n'est pas certain que Dieu n'ait point eu de fortes raisons de permettre le péché, il n'est donc pas certain qu'en le permettant, il ait violé les lois éternelles de la bonté. La difficulté que l'on nous oppose ne roule donc que sur un argument probable; mais lorsqu'on attaque des vérités révélées, ce n'est point par de simples vraisemblances, c'est par de véritables démonstrations qu'il faut les combattre; car nous convenons nous-mêmes que nos mystères sont au-dessus de la raison, mais on ne pourra jamais nous prouver qu'ils soient contre la raison.

Un génie hardi mais dangereux, savant, mais sans profondeur, philosophe, mais sans méthode, paroissant savoir tout pour tout combattre, ne défendant la vérité que pour la trahir, né peut-être pour être un grand homme, mais par l'abus de ses talens devenu le fléau de sa religion, Bayle, dans ses écrits ingénieux, inégaux et brillans, a poussé cette objection contre la bonté de Dieu aussi loin qu'elle peut-être poussée.

Il appuie cette objection sur deux raisonnemens, les voici :

(a) 1°. La bonté de l'être infiniment parfait doit être infinie; or, elle ne seroit pas infinie, si l'on pouvoit concevoir une bonté plus grande que la sienne. Cependant si Dieu avoit permis le péché et ses suites, on pourroit concevoir une bonté plus grande que celle de Dieu; savoir, celle qui à toutes ses autres grâces ajouteroit celle de prévenir le péché et ses funestes suites.

2°. Un homme qui n'auroit eu qu'une bonté médiocre auroit accordé sans hésiter les secours que Dieu a refusés aux hommes, pourvu qu'il lui eût été aussi facile de les donner, que cela étoit facile à Dieu. Donc, si Dieu a permis le péché, il a moins de bonté que les hommes qui en ont si peu. Bayle prouve cela par des exemples et des comparaisons redoublées d'un père, d'une mère ou d'un ami.

Je remarque d'abord que ces deux raisons prouvent trop. En effet, si la première raison est solide, il s'ensuit que la bonté de Dieu exigeoit qu'il fît aux créatures intelligentes tout le bien qu'il pouvoit leur faire; car s'il ne leur a point fait tout le bien possible, on pourra toujours imaginer un bien plus grand que celui qu'il a fait, et par conséquent une bonté qui surpasse la sienne. De même la seconde raison prouveroit encore que Dieu étoit obligé de faire tout le bien possible, puisque Dieu pour faire du bien n'a qu'à le vouloir. Or, quel est le père, quel est le véritable ami, qui par un

---

(a) *Réponse aux Questions d'un provincial*, Tom. 3, page 817 et suivantes.

seul acte de sa volonté, pouvant accorder à son fils ou à son ami dix ſois plus de santé, de mérite et de bonheur qu'ils n'en possèdent, refusât ou négligeât de le ſaire ?

Maintenant je vais répondre en détail aux deux raisons de Bayle; et voici comment on peut réfuter la première.

1°. Quoique la bonté de Dieu ne fasse que des biens finis, elle ne laisse pas que d'être infinie; car, selon Bayle lui-même, (*a*) les créatures étant un être fini, les bienfaits qu'elles peuvent recevoir de Dieu sont finis nécessairement. Ainsi, s'il falloit juger de la bonté de Dieu par ses bienfaits, il faudroit conclure qu'elle est bornée, puisque les biens qu'elle fait sont tous limités.

2°. Il en est de la bonté de Dieu comme de sa puissance. Tous les ouvrages émanés de la puissance divine sont bornés; un cercle fatal termine, de tous les côtés, les perfections des êtres créés. Dieu peut élargir ce cercle; il peut en étendre les limites, mais ce cercle subsistera toujours. Cependant, quoique les ouvrages de Dieu soient bornés, sa puissance ne laisse pas d'être infinie. Et quand même, au lieu de ces globes innombrables suspendus sur nos têtes, au lieu de ce monde brillant, le palais et l'empire de l'homme, au lieu de ces êtres intelligens, presque égaux à Dieu par la pensée, Dieu n'eût créé qu'un seul atome, nageant et, pour ainsi dire, égaré dans l'immensité de l'espace; cet atome créé prouveroit encore une puissance infinie, parce qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui puisse tirer du néant la plus petite chose. De même les bien-

---

(*a*) Bayle, *Réponse aux Questions d'un provincial*, ch. 157.

faits les plus bornés du créateur envers un être créé, marquent une bonté infinie; car, plus celui qui reçoit un bienfait est indigne de le recevoir, plus la bonté du bienfaiteur est grande. Si donc l'indignité du premier est infinie, il faut nécessairement que la bonté du bienfaiteur soit aussi infinie. Or, Dieu est infiniment élevé au-dessus de l'homme; l'indignité peut venir de la simple bassesse; l'indignité de l'homme est donc sans bornes. La bonté qui surmonte cet obstacle infinie est donc infinie elle-même.

Je viens maintenant à la seconde raison qu'on nous oppose. Cette raison suppose deux choses: 1°. que la bonté divine est du même ordre que la bonté humaine; et qu'ainsi on peut attribuer à la première tout ce qu'on remarque dans le seconde: 2°. que dans les mêmes circonstances, la bonté humaine auroit accordé les secours que la bonté divine a refusés. De ces deux suppositions, la première est fausse, la seconde est hasardée sans preuves; c'est ce qu'il est aisé de prouver.

En premier lieu, la bonté divine n'est point assujettie aux mêmes lois que la bonté humaine. Ces deux espèces de bonté ont des différences marquées qui les distinguent, en sorte qu'on ne doit point juger des devoirs de l'une par les devoirs de l'autres.

2°. Une des lois les plus inviolables de la bonté humaine est qu'on fasse du bien au plus grand nombre de personnes qu'il sera possible: ainsi, pouvant avec facilité délivrer de la mort cent malheureux, si je n'en délivre que la moitié, je pêche contre cette loi. La bonté de Dieu n'est point assujettie à cette règle; car il pouvoit donner l'être et le parfait bonheur à un

plus grand nombre de créatures intelligentes. Il ne l'a point fait, sa bonté n'exigeoit donc pas qu'il le fît.

3°. C'est encore une loi de la bonté humaine, que faisant du bien à quelqu'un, on lui fasse le plus grand bien possible. Un père violeroit cette loi, si, pouvant avec la même facilité donner à son fils plus de santé, plus de vertu qu'il n'en a, il refusoit de le faire. La bonté de Dieu est encore indépendante de cette loi.

4°. Il est contraire à la bonté humaine de ne faire du bien à personne, surtout lorsqu'on peut en faire sans s'incommoder; mais la bonté divine a pu ne rien créer.

5°. La bonté de l'homme exige qu'il ne diffère point à demain le bien qu'il peut faire aujourd'hui aussi commodément. La bonté divine n'a point suivi cette règle, car elle pouvoit créer le monde cent mille ans plutôt.

6°. La bonté humaine doit pardonner les outrages. Si Dieu le fait, il pourroit ne le pas faire; et même il ne l'a point fait à l'égard des anges rebelles.

7°. La bonté humaine n'est jamais entièrement pure; c'est un métal où il entre toujours de l'alliage. La plupart des devoirs qui lui sont essentiels prennent en partie leur source dans la justice et dans la dépendance réciproque où nos besoins mutuels nous mettent les uns à l'égard des autres. Mais aucuns de ces mélanges n'altèrent la bonté de Dieu; elle est pure, parce qu'elle est entièrement gratuite.

8°. Nous pouvons n'être pas indignes des bienfaits des hommes, nous pouvons même les mériter. Mais les faveurs de la bonté divine sont d'un prix si relevé, qu'à

qu'à leur regard notre indignité a toujours été et sera toujours infinie.

Il est donc prouvé que la bonté de Dieu et la bonté de l'homme ne suivent pas les mêmes règles. Ce sont deux espèces de vertu d'un caractère différent. Un philosophe qui veut raisonner juste ne peut donc tirer aucune conséquence de la bonté humaine à la bonté divine.

Mais, quand même on accorderoit que la bonté du créateur et celle de l'être créé suivent constamment les mêmes lois, il seroit impossible de prouver que, dans les mêmes circonstances, la bonté humaine auroit accordé les secours que la bonté divine a refusés.

1°. Il est certain que même la bonté humaine peut se dispenser quelquefois de faire du bien, pourvu qu'elle ait de solides raisons qui l'en empêchent : ainsi je pourrois, par un mensonge, sauver la vie à un innocent prêt à périr sur l'échafaud; cependant je lui refuse ce secours pour ne pas offenser l'Etre suprême qui me le défend. En supposant donc que la bonté de Dieu est la même que celle de l'homme, on pourra dire tout au plus que la bonté divine sera obligée de faire du bien lorsqu'elle n'aura point de solides raisons pour s'en dispenser. Or, on ne sauroit prouver que la sagesse éternelle n'ait point eu de bonnes raisons pour refuser au premier homme ces secours que l'orgueilleuse sagesse des philosophes semble exiger. J'ai développé plus haut ce raisonnement.

2°. La supposition de Bayle est ridicule, parce qu'il est impossible qu'un homme, c'est-à-dire, un être créé, un être foible et borné, se trouve précisément

dans les mêmes circonstances où l'Etre infini, l'Etre éternel s'est trouvé, lorsqu'il á formé ses décrets.

3°. En supposant que les circonstances pussent être exactement les mêmes, pour conclure sûrement que l'homme auroit tenu une conduite différente de celle de Dieu, il faudroit encore supposer à l'homme la nature de Dieu même; car pour juger de la conduite que l'homme auroit alors tenue, il faut le mettre à la place de Dieu même. Il faut donc accorder à l'homme tout ce qui a pu influer sur sa volonté divine, lorsqu'elle s'est déterminée à former son décret; et après avoir rendu toutes les choses égales, il s'agit alors de décider si l'homme auroit accordé les secours que Dieu a refusés. Mais il est évident que l'homme n'est point dans la même situation, à l'égard d'un autre homme, que Dieu l'étoit alors à l'égard de sa créature: car (*a*), entre un homme et un autre homme, il y a de la proportion, des rapports, des obligations qui résultent de leur nature et de leur égalité originelle; au lieu qu'entre Dieu et l'homme, il n'y a aucune proportion, l'éternel ne doit rien à l'homme. L'hypothèse de Bayle est donc absurde, puisque, pour la réaliser et pour en tirer une conclusion sûre, il faudroit égaler l'homme à Dieu; et alors il ne penseroit, il n'agiroit plus en homme, il penseroit et agiroit en Dieu.

4°. Enfin connoissons-nous toutes les circonstances où Dieu s'est alors trouvé? Connoissons-nous tous les motifs qui l'ont déterminé? Foibles mortels, avons-

---

(*a*) Jaquelot, *Examen de la théologie de Bayle*, pag. 325.

nous assisté au conseil de l'Etre suprême lorsqu'il a formé ce décret terrible et impénétrable? Nous vantons, avec un stupide orgueil, notre misérable bonté. Rivaux insensés de la Divinité, nous osons opposer ce vain phantôme de vertu à la bonté éternelle et infinie; et nous crions fièrement que dans les mêmes circonstances nous eussions agi autrement que Dieu, comme si notre œil pouvoit sonder cet abyme; comme si nous étions instruits de toutes les circonstances qui ont accompagné ce décret. Brisez, brisez les barrières qui, de tous côtés, bornent l'esprit humain; que l'Etre suprême, vous emportant d'un vol rapide au-delà des temps et des mondes, à travers le torrent des siècles, vous ramène en-arrière au vaste sein de l'éternité; qu'il vous arrête au point où sa sagesse forma les décrets immuables de sa volonté; là, qu'ouvrant à vos yeux le sanctuaire impénétrable de son intelligence infinie, il vous permette de contempler le tableau immense de tous ses desseins; les fins qu'il s'est proposées dans tous ses ouvrages; les plans innombrables de tous les mondes possibles; les raisons sublimes qui ont déterminé son choix; que par sa toute-puissance, il fasse en même-temps que votre esprit, dans le cercle étroit de son imagination, puisse concevoir et réunir tout le vaste plan de la Divinité: alors, prononcez j'y consens; décidez de ce que Dieu a dû faire, et de ce que vous auriez fait vous-mêmes; mais jusques-là sachez vous arrêter; et, puisque tant de choses vous sont inconnues, n'osez pas juger votre Dieu, ne réunissez point la témérité avec l'ignorance; l'insolence avec la bassesse.

On ne peut donc pas nous prouver que la permission du péché soit incompatible avec la bonté de Dieu. Les deux grandes objections de Bayle ont beaucoup plus d'éclat que de solidité. Ce sont des armes brillantes, mais fragiles. Voyons maintenant si les objections contre la justice divine sont plus réelles. On nous dit : « Un être infiniment juste ne peut imputer le » péché d'un seul homme à toute sa postérité ».

1°. J'ai déjà remarqué que le péché originel est un mystère : je ne prétends donc point l'expliquer. Je sais que tout ce qui est mystère est objet de ma foi, et non pas de ma raison. Je crois ce mystère, parce qu'il m'est révélé : si vous recevez la révélation, vous devez croire, avec moi, le péché originel ; si vous ne la recevez pas, la question n'est plus que de savoir s'il y a une révélation, et si ce mystère est au nombre des choses révélées.

2°. Sans entrer dans le système qu'ont inventé les théologiens, pour expliquer la transmission du péché originel, sans percer toutes les routes obscures de ce labyrinthe tortueux, arrêtons-nous aux idées simples et naturelles qu'une sage raison peut nous offrir sur ce sujet. Pour juger de ce grand événement, il suffit d'en retracer l'histoire. Un être incréé, immense, éternel existoit avant tous les temps, avant les cieux, la terre, les anges et les hommes. Plein de lui-même, il habitoit dans son immensité, connu de lui seul, et se suffisant à lui-même, lorsqu'il résolut de créer un être à son image pour que cet être le connût, l'adorât et fût heureux. D'abord, sa parole toute-puissante rendant le néant fécond, il créa un monde brillant et magnifique, pour servir de palais à cet être nou-

veau ; ensuite il prit un peu d'argile qu'il pêtrit, et dont il forma un corps ; il anima cette boue organisée, d'un souffle spirituel et immortel ; cet être composé d'un corps et d'une ame, il l'appela un *homme*, et lui donna la terre pour son séjour. Alors ce monarque absolu et tout-puissant fit un traité avec son sujet, et il lui dit : « Ouvrage » de mes mains, écoutes la voix de ton maître ; tu exis- » tes, mais il y a deux instans que tu n'étois pas, et tu » aurois pu éternellement ne pas être. Je t'ai créé ; de » toi doit naître une innombrable postérité. Tu as envers » moi des devoirs à remplir. Si tu les observes, tu » jouiras d'une félicité et d'une innocence éternelle, et » ta postérité, sans avoir subi l'épreuve, partagera ta » récompense ; mais si tu es rébelle à mes lois, de même » aussi tes descendans avec l'empreinte fatale de ton » crime, en porteront la punition ».

J'ose ici interroger les hommes. Que manque-t-il à ce traité pour qu'il soit juste ? C'est un roi qui traite avec son sujet ; un créateur avec l'être qu'il a créé. Dailleurs, il y a dans les deux partis du traité une compensation égale de dangers et d'avantages. D'un côté, si l'homme se rend criminel, sa postérité devient coupable et malheureuse ; mais s'il persiste dans l'innocence, cette même postérité doit jouir d'un bonheur inaltérable. Le crime du premier homme coulera avec son sang dans les veines de ses descendans : mais s'il demeure fidelle, ses descendans recueilleront les fruits de sa fidélité. L'épreuve n'aura été que pour lui, la récompense leur sera commune. Ce traité est donc juste ? Sa justice est prouvée par la qualité des personnes, c'est-à-dire, la puissance absolue de Dieu, et la dépendance de l'homme, et par

la compensation égale des maux et des biens, suivant que l'un des deux événemens prévus dans le traité devoit arriver.

3°. Pour que cette objection, contre la justice divine, fût réelle, il faudroit prouver que la justice de Dieu et la justice de l'homme sont du même ordre, et c'est ce qui est impossible. Bayle lui-même a reconnu cette vérité; voici ses propres termes (*a*): « Si l'origéniste » répond que les vertus de Dieu sont transcendentelles; » qu'elles ne peuvent point être renfermées dans la » même cathégorie que celles de l'homme; qu'il n'y a » rien d'univoque entre nos vertus et celles de Dieu, et » que par conséquent nous ne pouvons juger celles-ci, » selon les idées que nous avons de la vertu en général, » il arrêtera tout court son adversaire ». Quoi donc! ne savons-nous pas qu'entre les choses divines et les choses humaines, il y a un abyme qui les sépare? Nous employons les mêmes expressions pour désigner certaines perfections de Dieu et certaines vertus de l'homme: et parce que l'expression est la même, nous concevons les mêmes idées des unes et des autres, c'est-à-dire que nous abusons de notre foiblesse même, pour oser censurer l'Etre-suprême; car notre langage n'est si imparfait, que parce que nos idées sont foibles et bornées: et si nos pensées pouvoient mesurer l'infinité de Dieu, bientôt nous emploierons des termes différens, pour désigner ses perfections; nous n'aurions plus alors la superbe et ridicule audace de juger Dieu par l'homme, et la pro-

---

(*a*) *Réponse aux questions d'un provincial*, tom. 4. pages 1185 et 1186.

fondeur incompréhensible de ses vertus, par cette ombre de vertu que nous croyons avoir; mais nous adorerions ses décrets, au lieu de les juger; étant plus grands et plus éclairés, nous serions plus respectueux, et nous reconnoîtrions que ce qui nous paroît injuste dans l'homme, peut être juste dans Dieu.

(*a*) 4°. Selon les idées que les hommes eux-mêmes ont de la justice, cette vertu consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. La première justice dans Dieu est donc de se rendre à lui-même ce qui lui est dû. Ainsi, tant que Dieu n'excédera point les bornes de ce qu'il se doit à lui-même, on ne pourra point dire qu'il ait violé les lois de la justice. Maintenant je demande si c'est à l'esprit humain à définir et à marquer ce que Dieu se doit à lui-même. Je vous appelle tous, esprits audacieux, qui pesez nos mystères au poids de votre folle raison. Rassemblez-vous de toute part. Quel est celui d'entre vous qui osera marquer les bornes de la justice divine? Qui osera dire à son Dieu : « Dieu que j'adore, ta ven-» geance ira jusques-là, et ne passera point ces limites »? Vous ne l'oseriez, sans doute, et cependant c'est ce que vous faites lorsque vous assurez que Dieu ne peut, sans injustice, punir tous les hommes du crime du premier homme. La balance à la main, vous pesez les droits de la divinité, et vous prononcez fièrement jusqu'où ces

---

(*a*) *Justitia est constans voluntas jus suum unicuique tribuendi.* Inst. Liv. 1. tit. 1. Ulpi. C. 1 Dig. de Justitiâ.

Affectio animi suum cuique tribuens quae Justitia *dicitur.* Cic. 5. defin. c. 23.

Τα οφειλομενα εκαστω αποδιδοναι. Plato, L. 1. de Rep.

droits doivent s'étendre. Je crois voir un insecte plein d'orgueil, qui, rampant avec peine sur la surface de la boue, prétend mesurer l'immensité.

5°. Enfin, je réponds que la transmission du péché originel, quoiqu'elle soit un mystère, peut seule expliquer les contrariétés étonnantes que l'on remarque dans la nature de l'homme. C'est par elle seule que nous pouvons comprendre pourquoi l'homme réunit tant de bassesse avec tant de grandeur; pourquoi dans un corps si foible, il a une ame si élevée; pourquoi cette ame qni pense, qui rassemble sans confusion le passé avec le présent, qui perce dans les profondeurs de l'avenir; cette ame née pour la vérité, et qui trouve en soi des vérités éternelles et immuables; cette ame qui porte empreinte dans elle-même l'idée immense et profonde de l'infini, est cependant, sur tant d'autres objets, assujettie à l'ignorance, aveuglée par l'erreur, nageant dans une incertitude éternelle, ou bien embrassant le mensonge pour la vérité, ne connoissant pas même les ressorts de ce corps à qui elle commande d'une manière si absolue; étrangère, et pour ainsi dire. égarée dans cet empire du monde, dont elle est la reine. Tant de contradictions qui se trouvent dans l'homme; cette lumière pure qui lui fait connoître les charmes de la vertu, et les penchans impétueux qui l'entraînent au crime; ce désir insatiable du bonheur, désir dont rien ne peut remplir l'immensité; et la nécessité fatale qui assujettit l'homme aux chagrins dévorans, aux maladies cruelles, à la douleur et aux larmes; ce sentiment si noble et si élevé, qui cherche à étendre les limites de notre être, en s'élançant vers l'immortalité; et cette loi terrible, irrévocable qui nous soumet à la mort, et

qui

qui paroît confondre nos cendres avec les cendres de la brute; voilà ce qui, de tout temps, a confondu la raison des philosophes. Voilà ce que Platon lui-même, ce grand homme digne d'avoir vécu dans un autre siècle, n'a jamais pu expliquer; voilà ce qui a enfanté le système monstrueux des deux principes, ce système si absurde, et cependant adopté par tant de nations; né chez les Egyptiens, reçu chez les Grecs, dominant chez les Perses, établi chez la plupart des nations orientales. Et en effet, sans le flambeau de la révélation, comment porter la lumière dans cet abyme? (*a*) Sous un Dieu juste, on ne peut être malheureux sans être coupable. L'homme n'apporte aucun crime en naissant; pourquoi donc est-il condamné à souffrir? pourquoi le premier instant où il respire est-il pour lui le premier instant de la douleur? pourquoi enfin ce mélange inoui de misère et de grandeur? cette contradiction éternelle de deux natures opposées qui, dans l'homme, se heurtent et s'entrechoquent sans cesse avec violence. On combat le péché originel du côté de la justice divine, et c'est cette justice elle-même qui est la plus forte preuve du péché originel; car Dieu étant juste, et l'homme étant malheureux, il faut que cet état de l'homme soit un état de punition: mais si l'homme est puni, il doit être coupable. C'est ce qui a fait dire au grand Pascal, ce génie, l'étonnement et l'honneur de l'humanité: « Sans ce mys-» tère, (*b*) le plus incompréhensible de tous, nous sommes » incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre

---

(*a*) *Sub Deo justo, nemo miser, nisi mereatur.* S. Aug.

(*b*) *Pensées de Pascal*, ch. 3. art. 8.

» condition prend ses retours et ses plis dans l'abyme du » péché originel ; de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme ».

Quand de l'immensité Dieu peupla les déserts,
Alluma le soleil, et *souleva des Mers*;
« Demeurez, leur dit-il, dans *vos bornes prescrites* ».
Tous les mondes naissans connurent leurs limites.
Il imposa des lois à Saturne, à Vénus,
Aux seize orbes *divers*, dans les cieux contenus,
Aux élémens unis, dans leur utile guerre,
A la course des vents, aux flèches du tonnerre
A l'animal qui pense et né pour l'adorer :
Au ver *qui nous attend*, né pour nous dévorer,
Avons-nous bien l'audace en nos foibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles ?
Hélas ! seroit-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en Dieux des ordres à la terre ?

Je ne cite ces vers que pour les admirer. Ces idées sont grandes, et la manière dont elles sont exprimées me paroît neuve. On y reconnoît une touche également forte et brillante. Cependant, plus ces vers sont beaux, plus je suis fâché que M. de V** y ait laissé quelques petites taches qui les défigurent.

Souleva des mers, pour dire *créa les mers*, ne me paroît point une expression naturelle ; le mot *soulever* présente l'idée d'une tempête, et probablement la mer ne fut point créée dans un état d'orage.

Dans vos bornes prescrites; je crois qu'il auroit fallu mettre : *demeurez dans les bornes qui vous sont prescrites*.

ou simplement, *Demeurez dans vos bornes :* car on dira bien : *Je demeure dans les bornes prescrites*, mais je ne crois pas qu'on puisse dire : *Je demeure dans mes bornes prescrites.*

Aux seize orbes divers; l'épithète de *divers* paroît superflue, et n'avoir été ajoutée que pour la mesure.

Au ver qui nous attend, né pour nous dévorer; qui nous attend : style de conversation, qui ne convient pas à la noblesse de ce poëme.

Né pour nous dévorer : idée basse, et qui présente une image choquante. L'imagination française est une sybarite voluptueuse qui veut être ménagée avec la plus grande délicatesse. Elle exige qu'on écarte avec soin toutes les images un peu trop fortes, et même celles qui pourroient causer le moindre dégoût à sa mollesse.

TROISIÈME PARTIE.

L'univers est le temple où siége l'éternel,
Là, chaque homme à son gré veut bâtir un autel.

Ou siége l'Éternel : on dit : *Un juge siége dans son tribunal :* je ne crois pas qu'on dise qu'une divinité *siége dans son temple;* on diroit bien qu'elle réside ou qu'elle habite dans un temple.

Bâtir un autel : on dit bâtir un temple, et *dresser* ou *élever* un autel.

Chacun vante sa loi, ses saints et ses miracles,
Le sang de ses martyres, la voix de ses oracles.

Dans ces deux vers, toutes les religions paroissent être mises au même rang, comme si toutes portoient

avec elles les mêmes motifs de persuasion, le même caractère de vérité. Cependant, il n'y en a qu'une seule qui réunisse en sa faveur toutes les preuves rassemblées dans ces deux vers; il n'y en a qu'une qui puisse offrir cette multitude innombrable de saints d'une vertu si pure et si généreuse, si sublime et si éloignée de l'orgueil et du faste; des miracles si éclatans et si publics, avoués par ceux-mêmes qui avoient intérêt de les nier, répétés mille fois dans le temps de leur naissance, transmis à nous par des hommes qui n'ont pu être ni trompés ni trompeurs, des prophéties si insconstestables dans leur origine, si claires et si positives dans leurs paroles, si exactes et si fidelles dans leur accomplissement: enfin une foule si prodigieuse de martyrs de tous les rangs, de tous les âges, de tous les sexes, dans tous les siècles et dans tous les climats; témoins innombrables qui d'un bout du monde à l'autre, ont déposé sur les échafauds pour la certitude de leur foi, et dont le sang lui-même devenoit une semence de fidelles.

L'un pense, en se lavant cinq ou six fois par jour,
Que le ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour,
Et qu'avec un prépuce on ne pourroit lui plaire.
L'autre a du Dieu Brama désarmé la colère,
Et, pour s'être abstenu de manger du lapin,
Voit les cieux entr'ouverts et des plaisirs sans fin.

1°. Une familiarité basse dégrade le style de ces vers, entièrement indignes de la noblesse d'un poëme sérieux. *Se laver cinq ou six fois par jour. Voir d'un regard plein d'amour. S'abstiner de manger du lapin. Voir des plaisirs sans fin.* Quelles phrases! quel style! que

coloris! En voyant ces vers mèlés parmi tant de beaux vers, je crois voir du plomb incrusté dans de l'or.

2°. L'auteur, par des railleries, s'efforce vainement de jetter un vernis de ridicule sur plusieurs pratiques anciennes établies chez des peuples très-sages, et consacrées chez les Juifs par l'autorité de Dieu-même. Dans les deux premiers vers, il attaque les purifications. Au rapport d'Hérodote et de Porphyre, elles étoient en usage chez les Égyptiens; leurs sacrificateurs se lavoient le corps deux fois la nuit et deux ou trois fois le jour. Dieu lui-même, dans la loi qu'il donna aux Juifs, leur prescrivit des purifications légales. On peut en apporter plusieurs raisons: 1°. la netteté du corps est un symbole de la pureté de l'ame. 2°. La netteté est nécessaire pour entretenir la santé et prévenir les maladies, principalement dans les pays chauds, où les purifications ont été en usage, comme dans l'Égypte, dans la Palestine et dans les Indes. 3°. Elles étoient surtout nécessaires parmi les anciens, qui ne connoissoient point encore l'usage du linge. 4°. Dieu a voulu que chez les Juifs ces préceptes fissent partie de la religion; parce que regardant l'intérieur des maisons et les actions les plus secrettes de la vie, il n'y avoit que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. 5°. Dieu, par ces lois, a voulu faire connoître aux Juifs combien étoit saint le Dieu qu'ils adoroient, et dans quelle pureté ils devoient marcher devant ses yeux. D'ailleurs, il les accoutumoit à reconnoître que rien ne lui étoit caché, et qu'il ne suffisoit pas d'être pur aux yeux des hommes. C'est pourquoi il leur ordonna de se baigner, et de laver leurs habits, lorsqu'ils avoient

touché un corps mort ou un animal immonde, et dans plusieurs autres occasions. Voilà le fondement de ces lois qui paroissent grossières et ridicules à nos beaux-esprits philosophes; mais qui, dans la réalité, n'étoient pas moins utiles pour la santé que pour les mœurs.

3°. Le poëte prétend encore lancer les traits du ridicule sur la circoncision; mais ses traits sont des traits de plomb, sans pointe et sans éclat. Plusieurs nations ont observé cette pratique. Hérodote et Philon rapportent que les Égyptiens regardoient la circoncision comme une purification nécessaire. Nous voyons dans Jérémie que tous les descendans d'Abraham, comme les Ismaélites, les Madianites, les Iduméens et que les Ammonites et les Moabites, descendans de Loth, étaient assujettis au même usage. La Genèse nous apprend que Dieu lui-même en fit un commandement exprès à Abraham et à toute sa postérité; c'étoit, pour ainsi dire, la marque de l'alliance qu'il contratcoit avec son peuple. La loi nouvelle, loi toute spirituelle et qui élève l'homme au-dessus des sens, a abrogé cette loi de chair, et faite pour un peuple grossier: mais une pratique que Dieu lui-même a ordonnée, et qui a fait long-temps une partie de la religion du peuple saint, méritoit du moins de n'être pas tournée en ridicule.

4°. L'abstinence de certains animaux n'est attaquée, ni avec plus de succès, ni avec plus de justice. La loi de Moyse avoit établi une distinction parmi les viandes, en permettant les unes et défendant les autres; cette abstinence étoit également utile pour la santé et pour les mœurs. La plupart des nourritures interdites aux Juifs

étoient pesantes et difficiles à digérer : d'ailleurs, ces sortes de défenses étoient un joug imposé à des esprits indociles, pour les faire sans cesse souvenir de leur dépendance. Elles exerçoient l'homme à la sobriété, en l'accoutumant à un petit nombre de viandes peu recherchées. C'étoit un frein pour celui de nos sens, qui est si voluptueux et si superbe, qui cherche sans cesse à réveiller, par la diversité infinie des mets, son orgueilleuse délicatesse. Enfin elles assoupissoient les flammes impures de la volupté, en leur ôtant l'aliment funeste que lui fournissent les plaisirs de la table. J'aurois donc voulu que le poëte n'eût point affecté de présenter, d'une manière ridicule, un usage établi, à la vérité, chez quelques peuples, par la superstition, mais fondé chez d'autres sur des raisons aussi sages et aussi solides, et que la religion chrétienne elle-même a consacré pendant un certain temps de l'année.

Des chrétiens divisés les infâmes querelles
Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,
Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,
Que le prétexte vain d'une utile balance
N'a jamais désolé l'Allemagne et la France.

Il y a long-temps que la raison humaine déclame contre les fureurs du fanatisme. Lucrèce, après avoir fait une description éloquente du sacrifice d'Iphigénie, s'écrie :

Tantùm Religio potuit suadere malorum!

Mais Lucrèce confond ici le fanatisme avec la religion : impute à la religion des crimes qu'elle abhorre,

et ne cherche à la rendre coupable que pour avoir droit de la combattre. Évitons un si dangereux exemple. On ne le sait que trop; le fanatisme est une semence fatale, qui germe dans le sein de toutes les religions, et qui y porte sans cesse des fruits d'horreurs et de discordes. Chaque siècle est marqué par des fureurs, Chaque nation a là-dessus des monumens affreux qui doivent l'épouvanter en la faisant rougir. Frémissons, j'y consens, frémissons à la lecture des attentats de la ligue et des massacres de la Saint-Barthelemy. Baignons de nos larmes ces pages funestes de nos histoires. Que ces jours abominables, ces jours de mort et de sang soient pour nous un objet éternel d'horreur et d'exécration : mais ne rendons pas la religion responsable de tant de forfaits qu'elle déteste. Malgré tant d'horreurs commises au sein du christianisme, et au nom de Dieu, la religion chrétienne n'en est pas moins une religion respectable, une religion sainte, qui adore un Dieu de paix, et qui abhorre le sang des hommes.

La combattre, parce que dans son sein il y a eu des fanatiques, c'est vouloir égorger une mère, parce que quelques-uns de ses enfans ont commis des crimes.

> *Un doux* inquisiteur, un crucifix en main,
> Au feu, par charité, fair jeter son prochain,
> Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,
> Prend pour s'en consoler son argent qu'il s'applique,
> Tandis que de la grâce ardent à se toucher,
> Le peuple louant Dieu, chante autour d'un bûcher.

Le poëte, toujours ardent à saisir tout ce qui paroît défavorable à la religion et à ses ministres, a voulu répandre sur ces vers le sel amer d'une mordante

dante causticité ; mais du moins il n'a pas réussi à y répandre les grâces et le coloris de la poësie. *Un doux inquisiteur ; une fin tragique ; faire jeter son prochain au feu : s'appliquer l'argent de quelqu'un ; ardent à se toucher de la grâce.* Toutes ces expressions, indignes d'une prose un peu élevée, seroient beaucoup mieux placées dans une conversation que dans un poëme ; on pourroit même douter si les deux dernières (*S'appliquer de l'argent, et ardent à se toucher*) sont bien françoises.

A ce portrait, familièrement satyrique, opposons cet autre tableau du même auteur.

. . . . Ce sanglant tribunal,
Ce monument affreux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle-même abhorre ;
Qui venge les autels et qui les déshonore,
Qui, tout couvert de sang, de flammes entouré,
Egorge les mortels avec un fer sacré ;
Comme si nous vivions dans ces temps déplorables
Où la terre adoroit des dieux impitoyables,
Que des prêtres menteurs, encor plus inhumains ;
Se vantoient d'apaiser par le sang des humains.

Quelle force, quelle harmonie dans ces vers! quelle vivacité de coloris! Est-ce donc le même pinceau qui a tracé les deux tableaux?

Plus d'un bon catholique, au sortir de la messe ;
Courant sur son voisin pour l'honneur de sa foi, etc.

1°. Le nom respectable et saint d'un sacrifice aussi auguste que celui de la messe, ne devroit point être mêlé parmi ces déclamations satyriques.

2°. Un fanatique qui, de sang froid, égorge un

homme parce que ce malheureux a une façon de penser différente de la sienne, n'est pas un *bon catholique*; c'est un monstre qui ne connoît ni sa religion, ni l'humanité; indigne également du nom de chrétien et du nom d'homme.

3°. *Un bon catholique courant sur son voisin au sortir de la messe* : style de conversation, et d'une familiarité indécente dans un ouvrage sérieux.

Calvin et ses suppôts, guettés par la justice,
Dans Paris, en peinture, allèrent au supplice.

Ces deux vers, durs et familiers, réunissent le défaut d'harmonie avec la bassesse des expressions.

Calvin et ses suppôts : jamais *suppôts* n'a été un terme noble.

Guettés : expression basse et qui n'est bonne, tout au plus, que pour une fable ou pour un conte.

Par la justice : le mot de *justice*, pris dans ce sens, n'a jamais été reçu que dans des vers de comédie.

Aller au supplice en peinture : phrase de conversation, et qui même n'est pas heureuse pour signifier ce que l'auteur veut exprimer.

Servet fut en personne immolé par Calvin.

En pesonne : expression familière, et qui rend ce vers prosaïque.

D'où vient que deux cents ans, cette pieuse rage,
De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage?
C'est que de la nature on étouffa la voix;
C'est qu'à sa voix sacrée on ajouta des lois.

1°. Peut-on dire *ajouter des lois à la voix de la nature*? cela est-il exact?

2°. Quel est le véritable sens de l'auteur dans ce dernier vers ? Quelles sont ces lois ajoutées à la voix de la nature, et qui chez les hommes ont été la source du fanatisme ? Ces lois ajoutées à celles de la nature, ne pouvoient être que des lois de morale, ou des lois de culte ; ainsi ce vers peut présenter deux sens.

L'auteur ne développe point ici ses véritables idées: voyons si nous ne pourrions pas lever un coin du voile qui les couvre. Voici le premier sens : La voix de la nature nous commande l'humanité, mais les hommes, emportés par la superstition, ont cru follement qu'il y avoit des occasions où le devoir les obligeoit de sacrifier l'hnmanité au zèle de la religion, et ils ont ajouté cette loi barbare aux lois que leur prescrivoit la nature. Voici le second sens que l'on pourroit donner à ce vers : La religion naturelle nous prescrit envers l'Etre suprême un culte simple, un hommage qui n'est fondé que sur la raison : mais les hommes, à ce culte si simple, ont ajouté de nouvelles lois, de nouvelles cérémonies, un nouveau culte ; et ces nouvelles opinions ont enfanté le fanatisme. Si ce dernier sens est celui de l'auteur, comme peut-être quelqu'un pourroit le soupçonner, en lisant la suite de ce poëme, je lui réponds : 1°. Parmi les chrétiens, ce ne sont point les hommes qui ont introduit ces nouvelles lois, ce nouveau culte ajouté ou substitué au culte de la religion naturelle : ces lois sont dressées sur la révélation ; la révélation est contenue dans les livres saints dont l'autorité est incontestable. 2°. Ce ne sont point ces nouveaux préceptes ajoutés aux préceptes de la religion naturelle, qui ont

enfanté le monstre du fanatisme; bien loin d'altérer la loi naturelle, ils l'ont perfectionnée. Des lois qui proscrivent les désirs, même de vengeance, qui ordonnent d'aimer tous les hommes, de pardonner les outrages, de faire du bien à ses ennemis, n'ont jamais pu autoriser, parmi les hommes, les haines, les fureurs, les perfidies, les assassinats et toutes les horreurs qui accompagnent le fanatisme.

Enfin, grâce en nos jours à la philosophie,
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie;
Les mortels, plus instruits, en sont moins inhumains.

Ces trois vers, et surtout les deux premiers, n'ont rien de poëtique que la rime : dérangez la mesure, on croit lire de la prose. Au reste, ces vers sont justes, et renferment une vérité. La superstition et le fanatisme furent presque toujours enfans de l'ignorance. Dans un siècle plus éclairé, on se forme des idées plus justes de la divinité; on connoît mieux les devoirs de l'homme envers l'Etre suprême et envers ses semblables. Mais en même-temps qu'on rend justice aux lumières de notre siècle, on ne peut s'empêcher de déplorer l'abus funeste que tant d'esprits frivoles et audacieux font de la philosophie, en voulant pénétrer les mystères de la religion les plus impénétrables, et soumettre au jugement de la raison ce qui doit être l'objet de notre foi. Si dans notre siècle la religion a gagné par les lumières, elle perd infiniment davantage par l'incrédulité.

Mais si le fanatisme étoit encor le maître,
Que ses feux étouffés seroient prêts à renaître!

1°. La composition grammaticale du second vers

ne me paroît point exacte et naturelle, à cause de l'exclamation subite à laquelle le lecteur ne s'attend pas. D'ailleurs, on ne sait d'abord ce que signifie ce *Que* qui est à l'entrée du vers.

2°. *Si le fanatisme étoit le maître* : cette expression, faite pour la conversation, paroît étrangère dans un poëme noble.

3°. Ces deux vers semblent contredire les quatre vers précédens. En effet, l'auteur avoit dit que dans ce siècle les hommes étant plus instruits étoient moins cruels; il dit ici qu'ils seroient encore prêts à commettre les mêmes horreurs, s'ils en avoient le pouvoir. Je crois, entre ces deux idées, apercevoir une contradiction marquée.

> On s'est fait, il est vrai, le généreux effort
> D'envoyer moins souvent ses frères à la mort;
> On brûle *moins d'humains* dans le sein de Lisbonne,
> Et même le muphti, qui rarement raisonne,
> Ne dit plus au chrétien que le sultan soumet :
> « Renonce au vin, barbare, et crois à Mahomet ».
> Mais *du beau nom de chien* ce muphti nous honore,
> Dans le fond des enfers il nous envoie encore.
> Nous le lui rendons bien; nous damnons à-la-fois
> Ce peuple circoncis, etc.

Ces vers, platement burlesques, indignes également d'un chrétien et d'un poëte, réunissent la familiarité la plus rampante dans les expressions, avec les idées les plus indécentes. En lisant ces vers, je ne puis croire qu'ils soient de notre poëte. En effet, y reconnoît-on la touche de cet homme célèbre, dont les ouvrages font l'admiration de toute l'Europe?

Sans doute, c'est encore ici un de ces brigandages de la littérature, dont il s'est plaint souvent avec tant d'éloquence. Quelques-uns de ses ennemis, aussi méprisables par leur goût, que dangereux par leur manière de penser, ont inséré dans ce poëme tous ces morceaux familiers et bas qui déshonorent la plume d'un si grand écrivain; et, suivant l'expression de l'auteur lui-même, ils ont entassé dans de mauvais vers, avec autant de sottise que de malice, une foule d'expressions dures ou triviales. Mais l'artifice est grossier; il ne peut tromper personne. Car quel est l'homme de bon sens qui pourroit imputer de semblables vers à M. de V** ? Ce grand homme connoît très-bien ce précepte du moderne législateur des poëtes:

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse;
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Mais quel est le sens de ces vers? le voici: L'auteur se plaint que la philosophie n'ait point encore fait assez de progrès dans l'Europe, pour arracher entièrement certains vieux préjugés sur la religion. On a encore la stupidité de croire que toutes les religions et toutes les sectes ne sont point égales. Le poëte tourne en ridicule le musulman et le chrétien, comme des fous qui prétendent tous deux qu'on ne peut être sauvé à moins de croire à Jésus-Christ, ou à Mahomet. Ainsi, selon l'auteur, toute religion est indifférente; elles sont toutes également agréables à l'Etre suprême. Voici les conséquences qu'on peut tirer de ce principe. 1°. La religion chrétienne n'est qu'une fable, puisqu'elle enseigne clairement, comme un de ses dogmes principaux, que personne ne sera

sauvé hors de son sein, et qu'il ne peut y avoir qu'une seule bonne religion. 2°. Il n'y a sur la terre aucune religion établie de Dieu même; puisque, s'il y en avoit une, il faudroit nécessairement qu'on fût obligé de la suivre. 3°. Il n'y a donc point de révélation : les livres saints, ces livres si respectables par leur antiquité, et qui portent tant de caractères de vérité, ne sont qu'un tissu d'impostures, et des livres de mensonge, écrits par des hommes trompeurs qui, depuis quatre mille ans, abusent de la crédulité des hommes. 4°. La religion parmi les hommes est donc arbitraire; les devoirs du culte extérieur ne sont qu'un esclavage sacré, inventé par la politique, affermi par la superstition; on peut renverser les temples et briser les autels; il suffit de reconnoître dans son cœur, un être suprême à qui le cœur adresse ses hommages: adorer Jésus-Christ, ou bien adorer Osiris, Foë, Jupiter ou Brama, peu importe, pourvu que l'on croye adorer le Dieu véritable. Telles sont les horribles conséquences de cet horrible principe. L'auteur lui-même les développe dans les vers suivans. Il est inutile de s'arrêter à réfuter de pareilles horreurs. Le déiste n'a point encore répondu à tous les ouvrages admirables qui ont été faits sur la religion. Ecrasé sous le poids du raisonnement, une saillie est son refuge. Je crois voir un homme qui, contre une bombe prête à le réduire en poudre, lance en riant une fusée volante. Jusqu'à ce que le déiste ait réfuté Pascal, Racine, Clarke, Wisthon, Abbadie et l'abbé François, on le peut regarder comme confondu, et il le sera éternellement.

En vain par vos bienfaits signalant vos beaux jours,
A l'humaine raison vous donnez des secours,
Aux beaux arts des palais, aux pauvres des asiles :
Vous peuplez les déserts et les rendez fertiles.

Ces vers ne me paroissent avoir d'autre mérite que celui d'une ingénieuse, mais froide symétrie : ils ne sont point animés du feu divin de la poësie, et l'imagination n'a point répandu sur ces idées le coloris de la peinture, dont cependant elles étoient si susceptibles.

Signalant vos beaux jours. Les *beaux jours* de quelqu'un me paroissent appartenir à une prose familière, beaucoup mieux qu'à une poësie noble.

Vous donnez des secours à la raison, des palais aux beaux arts, des asiles aux pauvres. Je remarque, 1°. dans cette manière de s'exprimer une précision symétrique, qui ne convient point du tout à la poësie. Cet art aimable et facile, qui est l'art de l'imagination, n'aime point que les idées soient toisées géometriquement avec le compas. 2°. La prémière idée n'est point assez développée : ces secours donnés à la raison excitent la curiosité de l'esprit, sans la satisfaire. 3°. *Les pauvres*, au nombre pluriel, n'ont jamais été reçus en poësie; cette expression porte même avec elle une idée basse : quoiqu'on dise parfaitement bien *le pauvre*, c'est un caprice de la langue; mais tous les grands auteurs s'y sont soumis.

M. de V**, dans la célèbre tragédie de *Sémiramis*, ce chef-d'œuvre de versification, de terreur et de pitié, a rendu avec beaucoup de noblesse et de génie, des idées à peu près semblables. Un ministre dit à cette reine:

Babylone

Babylone et la terre avoient besoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arrides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissans à votre voix,
Ces hardis monumens que l'univers admire,
Sont autant de témoins dont le cri glorieux,
A déposé pour vous au tribunal des dieux.

Sémiramis, *act.* I. *sc.* 5.

Ces vers portent le caractère du génie de l'auteur, c'est-à-dire qu'ils sont forts et brillans.

B . . . . . . et T . . . . . jurent sur leur salut,
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébut.

Il est inutile d'annoncer que ces deux vers ont un très-petit mérite par eux-mêmes. Ils se font seulement remarquer par la prétendue raillerie dont l'auteur croit sans doute les avoir assaisonnés. Leurs expressions burlesques n'offrent à l'esprit que des idées également fausses et injustes. 1°. Le catholique est attaché à sa religion : cette religion lui enseigne que, hors de son sein, on ne peut être sauvé; il croit cette vérité, parce qu'elle lui est révélée ; mais en même-temps il ne juge personne. Il plaint ceux qui sont dans l'erreur, il laisse à Dieu le soin d'accomplir sa parole et d'exécuter ses décrets sur les hommes. Il respecte surtout les têtes couronnées, et ne met ni leurs actions, ni leur foi dans la balance. 2°. Quelle est la pensée contenue dans ces vers et dans les quatre précédens? la voici : En vain vous êtes bienfaisant et le protecteur des arts, il y a des hommes qui ont la stupidité de dire que vous n'êtes pas dans la bonne religion. L'auteur pense donc que toute la religion d'un prince, tout

le culte qu'il doit à l'Etre suprême, consiste à favoriser le progrès des arts; car, pour que la raillerie de l'auteur soit juste, il faut qu'on puisse faire ce raisonnement. Il est évident qu'un prince qui protége les sciences, est cécessairement dans la bonne religion. Il faut donc être stupide pour oser soutenir le contraire. Mais quoi de plus absurde qu'un tel raisonnement? et par conséquent, quoi de plus faux et de plus insipide que la raillerie contenue dans ces deux vers?

Ils ont des partisans, et l'on honore en France
De ses ânes fourrés l'imbécille ignorance.

1°. On peut dire qu'il est indécent à tout écrivain, tel qu'il soit, de prendre un ton insolent et superbe, surtout envers les partisans et les défenseurs d'une religion dans laquelle est né l'auteur lui-même, qui est autorisée par le gouvernement de son pays, qui est la religion dominante de toute l'Europe, qui a été reçue dans toutes les parties du monde, et qui enseigne aux hommes de si grandes vérités et des vertus si pures. Ce langage pourroit tout au plus convenir à un musulman fanatique, dont l'ame grossière et stupide ne connoît autre chose que l'Alcoran: ou à un Chinois orgueilleux, enivré de sa vaine science, et qui entendroit parler pour la première fois de la religion chrétienne.

2°. Je demande de quel côté est l'*imbécille ignorance*; est-ce du côté de ceux qui se soumettent à la religion; de ceux qui croyent sur l'autorité des livres saints, le livre le plus ancien qui soit dans le monde; sur la déposition des apôtres, qui ont scellé leur témoignage de leur sang; sur l'accomplissment des prophéties, le

seul caractère de vérité que l'imposture ne peut imiter; sur les lumières de tant de grands hommes, de génies élevés, de savans profonds qui tous, après une vie entière d'étude, se sont soumis avec une humble docilité aux mystères de la foi; enfin, sur sur la voix du monde entier, dont la conversion rend le plus glorieux témoignage pour la vérité de la religion? Ou bien est-ce du côté de celui qui, foulant aux pieds tant de témoignages, tant de prodiges, tant de monumens divins, les écrits de tant de grands hommes, le sang de tant de martyrs, le consentement de l'univers, enfin, une prescription si longue et si bien affermie; regardant la foi de tous les siècles comme une crédulité populaire, les plus saints personnages comme des imposteurs, les génies les plus célèbres comme des imbécilles, la mort sanglante des martyrs comme un jeu concerté pour tromper les hommes, la conversion de l'univers comme une entreprise humaine, l'accomplissement des prophéties comme l'effet du hasard, prend seul le parti affreux de ne point croire, et prend ce parti sans autorités, sans raisons décisives, sans autres preuves que quelques doutes frivoles, doutes usés et vulgaires, répétés sans cesse, et sans cesse confondus? Je le demande encore, de quel côté se trouve l'*imbécille ignorance*? le déiste invoque sans cesse la raison. Eh bien! que la raison décide, c'est à elle à juger; c'est elle-même qui le condamne; c'est elle qui rejette sur son front le sceau de *l'ignorance* et de la stupidité dont il prétend nous flétrir. Ah! si dans ce siècle funeste, pour être philosophe et raisonnable,

il faut cesser d'être chrétien, nous chérissons, nous embrassons avidement cette *imbécille ignorance* à laquelle on nous condamne. Dure, dure à jamais cette heureuse stupidité qui nous associe à tant de grands hommes; elle nous est plus glorieuse et plus chère que toute la raison de notre siècle.

Ça, dis-moi, tête chauve, ou toi qui dans un froc
Des argumens en forme as soutenu le choc,
Penses-tu que Socrate et le juste Aristide,
Solon qui fut des Grecs et l'exemple et *le guide*,
Penses-tu que Trajan, Marc-Aurèle et Titus,
Noms chéris, noms sacrés que tu n'as jamais lus,
De l'univers charmé bienfaiteurs adorables,
Sont au fond des enfers empalés par des diables:
Et que tu seras, toi, de rayons couronné,
D'un cœur de chérubins, sans cesse environné,
Pour avoir, quelque temps, chargé d'une besace,
Dormi dans l'ignorance, et croupi dans la crasse?
Sois sauvé, j'y consens; mais l'immortel Newton,
Mais le savant Leibnitz, et le sage Adisson,
Et *ce Loke, en un mot*, dont la main courageuse,
A de l'esprit humain marqué la borne *heureuse*,
Ces esprits qui sembloient de Dieu même éclairés,
Dans des feux éternels seront-ils dévorés?

Un ton plus que superbe, une poësie coulante, des idées fausses, des railleries indignes d'un chrétien, caractérisent ce morceau. L'auteur y paroît poëte et caustique; on n'y reconnoît ni un catholique ni un chrétien, ni même un logicien, encore moins un homme qui sache observer les décences. Pour renverser l'édifice de la religion chrétienne, cet édifice inébranlable, appuyé sur des fondemens éternels, l'auteur employe une saillie. Quelle indigne et misérable ressource pour un

homme qui pense et qui vante sa raison! Voilà donc les armes redoutables dont on se sert pour combattre notre foi! armes impuissantes, armes frivoles, qui déshonorent également et celui qui s'en sert, et la cause qu'on défend.

En décomposant ce morceau, en analysant fidellement chaque vers, en fondant dans le creuset de la raison tout le sel que l'auteur s'est efforcé d'y mettre, je n'y trouve qu'une seule idée qui forme une légère objection; la voici : Est-il probable que Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle et Titus, ces hommes vertueux et bienfaisans; que Newton, Leibnitz, Adisson et Loke, ces philosophes si savans, soient condamnés à des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé? Mais, 1°. quoi de plus frivole que l'objection tirée de la vertu de ces fameux payens? Qu'est-ce que la vertu d'un homme lorsqu'il est abandonné à lui-même? combien n'y a-t-il pas de vide et de foiblesse? Les vertus humaines, formées par l'amour de la gloire, ne sont-elles pas toujours infectées par l'orgueil? D'ailleurs, combien de vices secrets déshonorent et flétrissent souvent des vertus apparentes? L'homme ne voit que le fantôme et le masque; l'œil perçant de l'éternel découvre les derniers replis du cœur. Enfin, quand on accorderoit que ces philosophes célèbres, ces empereurs si vantés, ont connu et même pratiqué les devoirs de l'homme envers les autres hommes, ont est du moins obligé de convenir qu'ils ont ignoré les grands devoirs de l'homme envers l'être suprême; que même ils ont méconnu cet être éternel et infini, puisque tous, stupidement idolâtres, oubliant le Dieu de l'univers

pour déifier le marbre et l'airain, adorant leurs passions sous le nom de leurs idoles, ils honoroient, par des hommages infâmes, les plus infâmes divinités. Ou l'impiété n'est pas un crime, ou si elle en est un, tout idolâtre est nécessairement criminel. Quelle absurdité de croire qu'une vie entière, qui n'est qu'un tissu affreux de superstitions sacriléges et de profanations impies, puisse être agréable à l'être infiniment juste et saint! Quelques traits passagers de vertus humaines peuvent-ils effacer le crime d'avoir outragé et méconnu Dieu? et la religion n'est-elle donc plus le premier devoir de l'homme? 2°. L'objection tirée des grands noms de Newton, de Leibnitz, d'Adisson et de Loke, opposés à un moine, n'a pas un fondement plus solide. Si cette objection avoit quelque poids, quelle seroit donc l'idée que nous nous formerions de la divinité? Avons-nous l'orgueil et la foiblesse de penser que ce vain bruit de gloire, ce je ne sais quel vent que l'on nomme *réputation*, est un titre qui rend les hommes plus recommandables aux yeux de l'être infini? Quel droit le plus grand philosophe de la terre a-t-il au salut éternel, plus que le dernier des hommes qui végète obscurément sur notre globe? Foibles mortels! tout ce qui nous étonne nous paroît grand; renfermés de toute part dans des bornes si étroites, rampans dans la bassesse, si quelqu'un de nos semblables, par quelques bonds heureux, s'élève de quelques coudées au-dessus de la boue qui nous arrête, aussitôt sa petite élévation nous éblouit; son nom nous subjugue et nous en impose; nous lui donnons audacieusement le titre de *grand;* nous lui établissons une espèce d'empire sur le genre humain. Con-

servons, je le veux, conservons ces titres de notre vanité; mais quelle foiblesse d'attribuer les mêmes idées à l'être suprême? Que sont à ses yeux les plus fameux philosophes, les savans les plus éclairés? moins qu'une fourmi, qu'un atôme aux yeux de l'homme. Il rit du haut des cieux en entendant prononcer, avec tant de faste, ces noms ridiculement superbes de *grandeur*, de *science*, de *profondeur*, de *génie* que les hommes ont inventés, et qu'ils se donnent entr'eux; étant Dieu, c'est-à-dire infini, tout devant lui rentre dans le néant. C'est ainsi qu'à l'égard de nous-mêmes, la montagne la plus élevée, et qui, vue de près, paroît immense; aperçue d'une certaine distance en élévation, ne paroîtroit plus qu'un point qui s'affaise et s'abîme dans l'égalité de la plaine. Je le répète: aux yeux de Dieu, tout est égal, hors la vertu. Newton et Leibnitz sont des dieux pour nous; pour Dieu, ce ne sont que des hommes, c'est-à-dire, un peu plus que le néant. C'est donc très-mal raisonner que dire: On doit rejeter une telle religion, parce que, si elle étoit vraie, il faudroit que Newton, Leibnitz et Loke fussent damnés; or, il n'est point probable que Dieu ait voulu damner des hommes d'un si grand mérite. D'ailleurs, ce n'est ni la pénétration de l'esprit, ni l'étendue des connoissances qui peuvent rendre l'homme agréable aux yeux de Dieu, c'est la religion et la vertu: on peut être un très-profond géomètre, et tirer de fort mauvais corollaires sur tout ce qui regarde la religion; Newton lui-même en fournit une preuve sans réplique. Cet homme célèbre, qui avoit fait de si grandes découvertes sur la lumière, sur la gravitation, sur le calcul intégral et sur

la chronologie, a commenté l'Apocalypse, et il y a trouvé que le pape étoit l'Antéchrist. C'est de cet ouvrage que M. de V** lui-même a dit qu'apparemment Newton, par ce *Commentaire*, a voulu consoler la race humaine de la supériorité qu'il avoit sur elle. 3°. Enfin l'auteur s'efforce vainement de jeter un vernis de ridicule sur un moine catholique qui s'est lui-même enseveli dans un cloître pour assurer son salut éternel. Ce ridicule n'est qu'une ombre légère qui disparoît aisément au flambeau de la raison. On remarque d'abord, que jamais l'homme n'a été assez imbécille pour faire consister la vertu à *porter une besace*, à *dormir dans l'ignorance*, et à *croupir dans la crasse*. Ce sont-là les traits odieux de la satyre, ce n'est point le fidelle portrait de l'état qu'on censure. Pour juger du degré d'estime que mérite un état, il faut examiner ses devoirs, et non pas ses abus : or, un homme qui, transporté volontairement hors du tourbillon qui agite le genre humain, occupé du plus grand intérêt qui puisse attacher l'homme, passe sa vie aux pieds des autels, consacré tout entier aux devoirs augustes que la religion nous impose envers l'être suprême; un homme qui, combattant par de continuelles austérités la voluptueuse délicatesse des sens, s'arrache, par une privation volontaire, aux charmes séducteurs de tous les plaisirs; qui, étouffant dans son cœur la passion la plus impérieuse, foule aux pieds les richesses, et se condamne lui-même aux loix rigoureuses d'une austère pauvreté; qui, enfin, immolant aux pieds de l'autel le plus précieux, le plus grand de tous les biens, sa liberté, assujettit lui-même l'orgueilleuse indépendance de son ame à un joug que la mort seule

seule pourra briser; un homme qui regarde la gloire comme une erreur, la prospérité comme une infortune, l'élévation comme un précipice, les afflictions comme des faveurs, la terre comme un exil, les révolutions éternelles du monde comme des songes passagers; brisant, autant qu'un homme peut le faire, tous les liens qui l'attachent à la terre, et ne s'occupant que de ce qui est éternel et infini, un tel homme paroît-il donc si méprisable à M. de V**? Pense-t-il qu'un tel homme ne sera pas pour le moins aussi agreable à l'être suprême qu'un grand poëte, qu'un physicien subtil, ou qu'un profond géomètre? tels sont cependant les devoirs, tel est l'état sublime des religieux; tels on en trouve encore aujourd'hui dans tous les cloîtres: s'il en est qui, trahissant ces devoirs sublimes, se confondent, par leurs vices, avec le vulgaire des chrétiens foibles et pervers, ils sont étrangers au sein de leurs cloîtres, et la religion les désavoue. Nous n'avons ni la stupidité de croire, ni la témérité de dire que l'on sera sauvé pour avoir *porté une besace*, et pour avoir été ignorant. Nous savons, sans que le déiste nous l'apprenne, que la religion consiste, non dans l'usage d'un habillement pauvre et singulier, mais dans la pratique des vertus.

Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus modeste;
Ami; ne préviens point le jugement céleste;
Respecte les mortels; reconnois leur vertu;
Ils ne t'ont point damné; pourquoi les damnes-tu?

Ces quatre vers familiers sont fondés sur une idée entièrement fausse; l'auteur y représente le catholique comme un juge atrabilaire qui, de sa seule autorité, s'érigeant à lui-même un tribunal, d'un ton aigre et d'un

air despotique, prononce une sentence de damnation contre tout le reste des hommes. J'ai déjà remarqué plus haut que le catholique ne juge personne; il croit seulement les dogmes que la religion lui enseigne, et il les croit, parce que les dogmes lui sont révélés. Le déiste se trompe, en ce qu'il regarde le catholicisme comme une de ces sectes dont les opinions, fruits de l'esprit humain, ne sont que des problêmes indifférens, destinés à amuser le loisir des écoles et la vanité des sophistes. C'est sur ce faux principe que sont appuyés les avis charitables qu'il nous adresse; mais il ne s'agit point ici de réformer un jugement de notre esprit; il s'agit de détruire une parole de Dieu. Ce n'est point nous qui condamnons les autres hommes, c'est notre religion; et comme Dieu en est l'auteur, c'est Dieu lui-même, c'est-à-dire, la vérité de sa parole qu'il faut attaquer.

A la religion directement fidelle,
Sois doux, compâtissant, sage. indulgent comme elle.

Ces deux vers, foibles et prosaïques, étant fondés sur les mêmes idées que les précédens, sont également faux: la religion nous ordonne d'être doux, compâtissans, pleins d'indulgence envers tous les hommes; mais nous défend-elle de croire ce que Dieu nous a révélé sur sa justice et sur les décrets éternels de sa sagesse? Les lois humaines condamnent à la mort les brigands et les assassins: instruit de ces lois, j'apprends qu'un homme a commis un meutre, et qu'il est déjà entre les mains de ses juges; sans le condamner ni l'absoudre, je laisse aux lois le soin de le juger. Suis-je inhumain et barbare, parce que je crois que cet homme laissera sa vie sur

l'échafaud? Non, sans doute; mais la cruauté consisteroit à l'outrager dans son malheur, à l'insulter dans son supplice, à lui refuser la douleur et les larmes que tout homme doit aux malheureux.

Et, sans noyer autrui, tâche à gagner le port.

1°. *Tâche à gagner:* je crois qu'en conversation on peut dire, *tâcher à faire* quelque chose, mais que dans le style noble, on dit toujours tâcher de faire.

2°. Le catholique n'est point un homme qui noye les autres hommes pour gagner le port; c'est un homme qui, ayant à parcourir une mer périlleuse et troublée par beaucoup d'orages, prend, pour parvenir au port, une route sûre qui lui est marquée par une boussole invariable, et qui, voyant une foule de vaisseaux égarés par des astres trompeurs, prendre des routes opposées pour arriver au même but, leur crie qu'ils s'égarent, que leur route ne les conduira qu'à d'affreux écueils, où ils feront un naufrage inévitable; et, ne pouvant les retenir, verse des larmes sur l'erreur funeste de ces hommes infortunés. Alors il continue sa route, attendant, dans le silence et dans l'effroi, l'instant fatal où, arrivé lui-même au terme de sa course, il verra, du sein du port, les débris des autres vaisseaux brisés par la tempête, justifier ses prédictions et la prudence de ses conseils.

Qui pardonne a raison, et la colère a tort.

Maxime très-belle, mais très-mal placée. Je le répète, ce n'est point le catholique qui juge ou qui condamne; il n'est point l'arbitre du sort des hommes; il ne s'arroge point le droit de pardonner ou de punir; c'est Dieu

qui fait grâce ou qui la refuse. C'est donc à Dieu que l'auteur doit appliquer la maxime s'il l'ose.

Mille ennemis cruels affligent notre vie
Toujours par nous maudite, et toujours si chérie;
Notre cœur égaré, sans guide et sans appui,
Est brûlé de désirs, ou glacé par l'ennui;
Nul de nous n'a vécu sans connoître les larmes.
De la société les secourables charmes
Consolent nos douleurs, au moins quelques instans;
Remède encore trop foible à des maux si constans.
Ah! n'empoisonnons point la douceur qui nous reste.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un à l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

Tout ce morceau fait honneur au grand poëte qui en est l'auteur. La peinture de nos maux, également vive et touchante, pénètre l'ame d'une aimable tristesse qui l'attendrit délicieusement. La comparaison de ces forçats, acharnés l'un *sur* l'autre, et combattans avec leurs fers, est admirable, et porte l'empreinte du génie: elle nous étonne par sa force, et nous éblouit par sa nouveauté. Ces sortes de traits décèlent toujours un pinceau créateur. Il est plus aisé de critiquer cent pages, que de faire trois vers tels que ceux-là.

QUATRIÈME PARTIE.

DANS le premier chant, le poëte établit l'existence d'une loi naturelle; dans le second, il réfute les objections que l'esprit humain, toujours indocile et toujours aveugle, forme contre cette loi; dans le troisième, à

travers un labyrinthe obscur de sophismes, de railleries et de satyres, on entrevoit que le dessein de l'auteur est d'établir la religion naturelle, comme la seule qui soit nécessaire aux hommes; le quatrième chant, entièrement isolé et séparé des trois autres, contient des préceptes pour les rois, sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des disputes de religion. Ainsi, dans les deux premiers chants, le poëte est philosophe; théologien dans le troisième; politique et législateur dans le dernier. Suivons ce grand homme dans la nouvelle carrière qu'il ouvre à son génie. Nous l'admirerons souvent; nous oserons quelquefois le combattre, mais toujours avec le respect que l'on doit à un homme aussi célèbre.

Oui, je l'entends souvent de votre bouche auguste :
Le premier des devoirs, grand prince, est d'être juste.
Et le premier des biens est la paix de nos cœurs.
Comment avez-vous pu, parmi tant de docteurs,
Parmi ces différends que la dispute enfante,
Maintenir dans l'état une paix si constante?

L'auteur ouvre majestueusement l'entrée de cette quatrième partie par deux grandes maximes : voici ce début : « Le premier devoir c'est d'être juste, le premier bien c'est la paix. Grand prince, comment avez-vous pu maintenir la paix dans votre état »?

1°. Je crois qu'il n'y a point assez de liaison entre ces deux maximes et l'idée dont elles sont suivies; ce sont des pensées un peu trop coupées. La poësie, sans être assujettie à des liaisons scrupuleuses qui l'énerveroient, exige cependant une suite de pensées liées ensemble par un rapport commun et facile à saisir. La poësie

didactique, sûrtout, ayant une manière plus uniforme, ne veut rien de tranchant dans l'assortiment de ses couleurs.

2°. Le style de ces vers me paroît foible et prosaïque; le troisième vers a je ne sais quoi de languissant. *De nos cœurs* semble ajouté par remplissage; la pensée seroit entière de cette façon: *Et le premier des biens est la paix.*

Parmi tant de docteurs; parmi ces différends; une paix si constante. Toutes ces expressions me paroissent convenir beaucoup plus à la prose qu'à une poësie noble.

D'où vient que *les enfans de Calvin, de Luther,*
Qu'on voit de là les monts, bâtards de Lucifer;
. . . . :
. . . .
Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,
Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous bénir;
C'est que vous êtes sage et que vous êtes maître.

M. de V**, enivré de la brillante réputation que lui ont acquis tant d'ouvrages immortels, s'est sans doute persuadé à lui-même que toutes les phrases qui passeroient par son imagination, et auxquelles, de distance en distance, il voudroit bien donner l'ornement d'une rime, avoient, par leur naissance même, des droits incontestables au titre superbe de poësie. Les prétendus vers que je viens de citer sont de ce nombre; ils n'ont ni l'exactitude, ni la noblesse, encore moins l'harmonie qui convient aux vers d'un si grand poëte. L'auteur lui-même a trop de goût pour leur donner d'autre nom que celui d'une prose rimée.

Qu'on voit de-là les monts, bâtards de Lucifer: de-la les

monts, pour dire *au-delà des monts*. Cette manière de s'exprimer me paroît déplacée hors de la conversation, ou d'un conte très-familier. *Qu'on voit bâtards de Lucifer*. Cette phrase est-elle françoise? M. de V** a reproché au grand Rousseau d'avoir corrompu la pureté de son langage dans les pays étrangers. Plus on s'intéresse à notre littérature, plus on craindra que la même rouille n'infecte l'auteur de ce poëme. *Bâtards de Lucifer*; cette expression a-t-elle d'autre mérite que de tourner en ridicule le sentiment de Rome sur les hérésies de Calvin et de Luther? Elle pourroit peut-être avoir encore un avantage; ce seroit de nous rappeler ces temps où, suivant Despréaux,

Le Parnasse parloit le langage des halles.

Quoi qu'il en soit, je doute qu'il y ait assez de sel dans cette expression pour en faire supporter la bassesse.

Si le dernier Valois, hélas! avoit su l'être,
Jamais un jacobin, guidé par son prieur,
De Judith et d'Aod fervent imitateur,
N'eût tenté dans Saint-Cloud sa funeste entreprise.

L'auteur remarque, avec beaucoup de justesse, que ce fut la foiblesse de Valois qui entretint et fomenta les fureurs de la Ligue. Ce prince foible et malheureux caressa long-temps et nourrit lui-même le monstre qui devoit un jour le dévorer; mais en rappelant l'exécrable parricide du fanatique Clément, pourquoi, à côté de cet horrible meurtre, citer les exemples sacrés de Judith et d'Aod? Il semble que le poëte veuille répandre sur ces personnages saints une partie de l'horreur dont le nom de ce parricide sera éternellement flétri. L'Histoire du

Peuple Juif nous présente plusieurs actions qui paroissent choquer les règles ordinaires de la justice humaine, et qui cependant ont été ou commandées ou approuvées de Dieu même. Les biens, les possessions, les trésors, le sang et la vie de tous les hommes, appartenant de droit à l'être infini, il peut, quand il lui plaît, suspendre le cours ordinaire des lois établies par lui-même. C'est ce qu'il a fait autrefois dans quelques occasions, dans les temps où la divinité se manifestoit aux hommes d'une manière plus marquée : c'étoit des coups de tonnerre qu'il frappoit de temps en temps, pour réveiller les hommes assoupis, et pour les faire souvenir de sa domination souveraine.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'église.

Il est injuste d'attribuer à l'*église* la barbare superstition d'un furieux imbécille, et de quelques monstres fanatiques. Ce n'est point là l'église; jamais ses mains pures et innocentes n'ont été armées d'un poignard; loin d'immoler ses rois, elle a toujours embrassé leur défense; ses vrais enfans ont respecté le scèptre, même dans des mains profanes et idolâtres. Mourir, et en mourant bénir leurs bourreaux, voilà ce qu'ils ont dû faire, et ce qu'ils ont toujours fait. Ceux qui, au lieu de verser leur propre sang, ont fait couler le sang des autres, sont des monstres qu'elle désavoue avec horreur, et qu'elle vomit hors de son sein.

Toutes les factions à la fin sont cruelles;
Pour peu qu'on les soutienne, on les voit tout oser:
Pour les anéantir, il les faut mépriser.

Je crois que la maxime contenue dans ce dernier vers est toujours fausse, soit qu'il sagisse des factions d'état,

d'état, ou des querelles de religion. Tout ce qui est faction s'enhardit par l'indulgence, et s'irrite par la persécution. C'est un monstre qui mord lorsqu'on le flatte, et qui déchire avec fureur lorsqu'on l'attaque; pour le dompter, il faut l'accabler de fers. Si vous regardez ses ravages d'un œil tranquille, ou que vous insultiez à sa fureur par un ris dédaigneux, il prend votre indifférence pour foiblesse, et vos mépris pour un outrage. L'Angleterre, ce pays orageux, et si fertile en révolutions, soit dans l'état, soit dans l'église, peut nous en fournir des preuves et des exemples. On peut comparer une faction à un feu dévorant qui, ne trouvant point d'obstacles, porte par tout le ravage et l'horreur, jusqu'à ce qu'enfin il rencontre la barrière d'un mur impénétrable, contre lequel il s'arrête, et qu'il noircit, ne pouvant le consumer.

Qui conduit des soldats, peut gouverner des prêtres.

Je remarque, 1°. que cette maxime, jetée au hasard, n'a aucune liaison ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. C'est une saillie détachée, semblable à une flèche rapide lancée tout-à-coup, et qui, vue dans le milieu des airs, paroît isolée et ne tenir à rien. 2°. L'auteur fait ici une comparaison dédaigneuse entre les ministres pacifiques de la religion, et les ministres redoutables des vengeances des rois. Mais quel est le but de cette comparaison? et que nous apprend-elle? Elle ne tend qu'à nous représenter le clergé comme un corps indocile, mais foible; factieux, mais impuissant. Le germe de toutes ces idées est contenu dans ce vers caustique et brillant. On ne s'arrêtera

point ici à dissiper les préjugés de certains hommes contre le clergé. Ceux qui savent respecter la religion, savent aussi respecter ses ministres. On convient, avec l'auteur, que le prêtre ne peut opposer aucune défense à l'autorité toute-puissante du prince: il est sujet ainsi que le soldat; réunis tous deux aux pieds du même trône, ils y sont liés par la même chaîne; mais la dépendance ne l'oblige point à trahir la vérité. Il doit tout à son prince, excepté le sacrifice de sa loi.

L'œil du maître suffit; *il peut tout opérer.*

Le second hémistiche, foible et prosaïque, se traîne languissamment. M. de V** a dit ailleurs avec plus de précision:

L'œil du maître peut tout; c'est lui qui rend la vie
Au mérite expirant sous la dent de l'envie.

D'ailleurs, le terme d'*opérer* ne me paroît point assez noble pour entrer dans la grande poësie.

L'heureux cultivateur des présens de Pomone,
Des filles du Printemps, des présens l'Automne,
Maître de son terrein, ménage aux arbrisseaux
Les secours du soleil, de la terre et des eaux,
Par de légers appuis, soutient leurs bras débiles,
Arrache impunément les plantes inutiles;
Et des arbres touffus, dans son clos renfermés,
Emonde les rameaux de la séve affamés, etc.

Un esprit méthodique pourroit peut-être désirer un peu plus de liaison entre cette ingénieuse allégorie et les vers qui la précèdent. Le fil des idées est coupé avec trop de rapidité; il faut que l'imagination du lecteur fasse un saut précipité, pour suivre celle

du poëte. M. de V** après avoir mis dans la balance la conduite des rois sur les disputes de religion, et prononcé, d'un ton de philosophie, des maximes politiques sur ce grand sujet, passe tout-à-coup au droit des princes sur les biens de leurs sujets, et surtout de ceux qui président aux autels. Nous ne dirons rien ici de cette question importante et délicate. Il faut craindre de remuer des cendres éteintes, où des esprits inquiets pourroient peut-être trouver quelques reste de feu. L'auteur couvre ses idées sous le voile ingénieux d'une brillante allégorie. Il compare un roi à un jardinier industrieux, qui, cultivant également toutes ses plantes, et leur procurant tous les secours qui leur sont nécessaires, a droit d'exiger de chacune d'elles, une portion de leurs fruits dont elle sont trop chargées. Tout ce morceau est parfaitement versifié : une poësie exacte et pleine d'harmonie y est animée par une imagination heureuse : je ferai seulement quelques remarques légères sur les deux premiers vers.

1°. Peut-on dire, *le cultivateur des présens de Pomone et des filles du Printemps?* on dit fort bien *le cultivateur d'une terre, d'un jardin;* je doute qu'on puisse unir ce terme avec *présens de Pomone et filles du Printemps.*

2°. *Des présens de Pomone : des présens de l'Automne.* Ces deux expressions signifient une même chose; le second hémistiche ne fait que répéter des syllabes sans donner de nouvelles idées. Il est fait pour la rime, et est superflu pour le sens.

Son voisin Jardinier n'eut jamais la puissance
De préparer des cieux la maligne influence;
De maudire les fruits pendans aux espaliers,
Et de sécher d'un mot ses vignes, ses figuiers.

Il est inutile de remarquer que ces vers, et surtout les derniers, sont foibles et languissans, sans grâces, ainsi que sans harmonie. On s'aperçoit facilement qu'ils contiennent une satyre de la puissance ecclésiastique; mais j'ignore quels sont les abus que l'auteur y prétend fronder. Il représente cette puissance comme une peste cruelle qui désole, qui ravage et qui porte par tout la malédiction et l'horreur; mais l'auteur sous ces idées, ne combat qu'un fantôme qui n'a point de réalité. Nous ne sommes plus dans ces siècles où la puissance ecclésiastique vouloit asservir et enchaîner la puissance civile : où des pontifes, couvrant des intérêts humains du voile sacré de la religion, déposoient les rois, lançoient la malédiction sur les empires, et brisoient les liens qui attachent les sujets à leurs souverains. Depuis long-temps, des lois utiles et nécessaires ont fixé les limites de la puissance ecclésiastique. Renfermée dans le ministère de paix et de sainteté qui concerne les autels; médiatrice pacifique entre Dieu et l'homme, elle n'étend son autorité que sur les esprits. Elle respecte dans les rois, les images de Dieu; dans les magistrats, les images des rois. Elle abandonne à la puissance civile les affaires temporelles: elle lance encore des anathêmes, mais ce n'est que sur les crimes: elle ferme aux hommes impies les sources des biens et des trésors; mais elle ne les prive que des biens invisibles et des trésors spirituels.

Malheur aux nations dont les lois opposées
Embrouillent de l'état les rênes déréglées.

Le grand Rousseau accusoit M. de V** de vouloir anéantir la rime dans la versification françoise. Il n'auroit

pas sans doute approuvé qu'on fît rimer *opposées* avec *déréglées ;* on ne trouvera l'exemple d'une pareille licence dans aucun de nos plus grands versificateurs.

Le sénat des Romains, ce Conseil de vainqueurs,
Présidoit aux autels, et gouvernoit les mœurs;
Restraignoit sagement le nombre des Vestales,
D'un peuple extravagant régloit les bacchanales;
Marc-Aurèle et Trajan mêloient au champ de Mars,
Le bonnet de Pontife au bandeau des Césars.

1°. Je ne crois pas que jamais il ait été besoin parmi les Romains de faire aucune loi pour restraindre le nombre des Vestales; le nombre en étoit réglé. Numa en institua quatre; depuis, on en ajouta deux autres: elles étoient obligées de servir les autels de la déesse pendant trente ans. Pendant tout ce temps, elles étoient asservies aux lois d'un austère célibat. Convaincues d'avoir transgressé cette loi, on les enterroit toutes vivantes. Cet horrible supplice, et le devoir austère dont on punissoit ainsi l'infraction, étoient des motifs assez puissans pour restraindre le nombre de ces vierges sacrées, sans le secours d'aucune loi, surtout dans un siècle et dans une religion idolâtre, où les hommes ne connoisoient point encore les grandes idées de vertu que la religion chrétienne apporta depuis sur la terre.

2°. Il est vrai que les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin, rois et pontifes en même-temps, unirent dans une même main le sceptre et l'encensoir, la puissance absolue sur l'empire et la domination souveraine des autels. Quoi donc ! faudra-t-il en conclure, que dans le sein du christianisme, tous les princes devroient également réunir ces deux puis-

sances? Mais pour établir ce nouveau systême, il faudroit commencer par anéantir la religion chrétienne. Jésus-Christ a élevé sur la terre un tribunal dépositaire de de la puissance spirituelle. C'est de ce tribunal que partent tous les oracles de la doctrine : les rois doivent défendre et protéger ces oracles, mais ils ne peuvent les changer ni les altérer. Les ministres des autels sont soumis par leur naissance, à l'autorité du trône : ils sont sujets, parce qu'ils sont citoyens ; mais lorsqu'il s'agit des mystères de la foi, l'autorité du trône est soumise à celle de l'église. Alors la religion commande aux rois eux-mêmes, et fait courber leurs têtes sous son joug sacré. Leur gloire est d'en être les protecteurs et non pas les arbitres.

L'univers, reposant sur leur heureux génie,
Des guerriers de l'Église ignora la manie.
Les Grecs et les Romains, d'un saint zèle enivrés,
Ne combattirent pas pour des poulets sacrés.

1°. *Sur leur heureux génie* : hémistiche dur et qui choque l'oreille.

2°. *Reposer sur l'heureux génie de quelqu'un* cette phrase est-elle françoise?

3°. L'auteur prétend que c'est le sage gouvernement de ces rois-pontifes qui empêchoit, parmi ces idolâtres, les guerres de religion : mais il ne peut disconvenir que tous les empereurs de Rome n'ont point ressemblé à Trajan et à Marc-Aurèle. Le plus grand nombre de ces empereurs ont été ou des tyrans imbécilles, ou des monstres voluptueux, qui tous incapables de porter ce grand fardeau de l'empire romain, l'ont laissé avilir et déchirer, dormant dans la mollesse ou

dans le sang, jusqu'à l'instant où quelqu'heureux scélérat venoit les égorger, pour usurper le trône et l'avilir à leur tour. Quoi donc! est-ce la sagesse et *l'heureux génie* de ces princes, qui a empêché dans Rome idolâtre les guerres de religion?

Mais je pretends qu'un roi, que son devoir engage
A maintenir la paix, l'ordre, la sureté,
A, sur tout ses sujets, égale autorité.

La pensée contenue dans cette prose rimée est très-juste. L'autorité du prince est égale sur tous ses sujets, sur le ministre des autels ainsi que sur l'artisan et le soldat. Mais cette autorité ne s'étend point sur la doctrine. Je l'ai déjà dit : l'église a une autorité établie sur un droit divin, qui, sur les mystères de la foi, ne reçoit de règle de personne, et qui en prescrit à l'univers.

La loi, *dans tout état, doit être* universelle;
Les mor*tels*, *tels* qu'ils *soient*, sont égaux devant elle;
Je n'en dirai pas plus sur ses points délicats.

Ces trois vers, familiers et prosaïques, sont remplis d'une foule de monosyllabes qui les rendent durs et fatiguans pour l'oreille. L'harmonie est l'ame de la belle poësie.

Mon esprit suit le vôtre, et ma voix vous répète.

Les expressions du premier hémistiche ne sont point naturelles; je doute que la phrase du second soit françoise. Peut-on dire en effet : *ma voix répète quelqu'un ?*

Que conclure à la fin de tous mes longs propos?
C'est que les préjugés sont la religion des sots.

On pourroit peut-être dire à M. de V * * qu'il n'étoit point nécessaire de faire six cents vers, pour en tirer à la fin une conclusion si triviale et si rebattue. C'est construire, à grands frais, un palais magnifique pour y loger une fourmi. Mais il s'en faut de beaucoup que ce soit là toutes les conclusions que l'on puisse tirer de ce poëme. On en peut déduire plusieurs conséquences beaucoup plus dangereuses : l'auteur les déguise et les enveloppe sous un voile transparent, sûr qu'elles ne peuvent échapper à personne. Il est inutile, par la même raison, de s'arrêter ici à les détailler; les réflexions répandues dans le corps de l'ouvrage, détruisant les principes, feront sentir le vide et la frivolité des conséquences.

La paix, enfin la paix, *que l'on trouvé et qu'on aime*,
Est encore préférable à la vérité même.

Si ce principe étoit généralement vrai, il s'ensuivroit qu'un homme, qui, par état, est obligé de défendre la vérité, pourroit, sans se rendre coupable, sacrifier son devoir à sa propre tranquillité. Je ne crois cependant pas que l'auteur lui-même voulût admettre cette dangereuse conséquence, qui suit de sa maxime générale. Sans doute il n'est pas permis de persécuter les hommes, pour faire régner la vérité. Son triomphe, qui doit être un triomphe de paix, ne peut être fondé sur le meurtre et sur les ravages : il lui faut des apôtres et non pas des bourreaux. Le flambeau de la guerre n'a jamais pu servir à allumer le flambeau sacré de la vérité. Malheur à ces ames cruelles et persécutrices, qui ne cherchent à persuader qu'en répandant le sang des hommes! mais cette même vérité qui nous defend de

persécuter

persécuter les autres, pour étendre son empire, nous oblige de nous sacrifier nous-même pour elle, lorsque nous la connoissons. Dès que nous nous trouvons dans quelqu'une de ces circonstances délicates, où il faut choisir entre le parti de la vérité et tous les intérêts humains, abandonner alors la vérité, c'est être coupable : lui préférer quelque chose, c'est la trahir : on lui doit immoler tout, et son repos, et sa fortune, et son honneur. Le sang qui coule dans nos veines, ce sang lui-même n'est plus à nous, dès que la vérité le réclame, et qu'elle en a besoin pour sa défense. Il est des esprits foibles, il est des cœurs timides et rampans, qui ne peuvent s'élever jusqu'à ces devoirs sublimes. De tels sentimens sont faits pour les grandes ames : et, je le dis à la gloire de l'humanité, dans tous les siècles, il s'est trouvé des hommes qui ont donné à la terre ces exemples admirables.

Je vois, sans m'alarmer, l'éternité paroître,
Et je ne pense pas qu'un Dieu qui me fit naître,
Qu'un Dieu qui, sur mes jours, versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteins, me tourmente à jamais,

Le déiste épouvanté du terrible avenir que lui présente une éternité malheureuse, tâche de combattre ou d'affoiblir cette affreuse et lugubre vérité. Ami du genre humain, il voudroit, s'il étoit possible, l'affranchir d'une terreur superstitieuse, qui mettant un frein incommode aux passions humaines, empoisonne les douceurs de la vie et multiplie les horreurs de la mort. Contre les menaces foudroyantes de la révélation, qui lui montre des abymes éternels ouverts sous ses pieds, il invoque à grands cris le secours bienfaisant de

sa raison, et cherche jusques dans les perfections infinies de l'Etre suprême, des raisons pour combattre ce que cet Etre suprême nous a révélé. Selon le déiste, l'éternité des peines blesse également et la bonté et la justice de Dieu.

1°. « Dit-il, un Dieu infiniment bon ne peut avoir » créé des êtres que pour les rendre heureux. Il ne » sauroit donc les laisser en proie à des tourmens » éternels ».

2°: « Dieu est un Etre infiniment juste. Or, quoi » de plus opposé à la justice, que de punir, par des » supplices éternels, des plaisirs passagers »!

Telles sont les deux plus fortes objections du déiste contre l'éternité des peines. Ce sont-là, pour ainsi dire, les deux ancres sur lesquelles il s'appuye, pour s'assurer contre la tempête éternelle qui le menace.

La première objection est fondée sur ce principe, que Dieu, en créant des êtres intelligens, n'a pu avoir d'autre intention que celle de les rendre heureux. Mais 1°. ce principe, qui fait la base de l'objection, est supposé gratuitement et sans aucune preuve. Nous ignorons très-souvent les intentions des hommes, dans le temps même que nous les voyons agir; nous tâchons inutilement de percer la nuit profonde qui couvre leurs desseins. Et cependant presque tous les hommes ont à-peu-près la même portion d'idées, sont agités par les mêmes désirs, portent en eux les principes des mêmes combinaisons, et dans les mêmes circonstances font presque mouvoir les mêmes ressorts. Comment donc connoîtrions-nous les desseins de Dieu, ces des-

seins si sublimes et formés, avant tous les temps, dans le sein majestueux de l'éternelle sagesse?

(a) 2°. Quoique la bonté soit un attribut essentiel à la divinité, cependant on n'a point droit d'en conclure que Dieu n'a pu avoir d'autre intention en créant les êtres intelligens, que de les rendre heureux. En effet, sur quel fondement donne-t-on ainsi à la bonté de Dieu, une espèce d'empire sur tous ses autres attributs, de façon que toutes les autres perfections de l'Etre suprême ne deviennent que des ministres et des agens subordonnés à la bonté? Toutes les perfections de Dieu, étant infinies, sont toutes égales: étant égales dans leur nature, elles doivent l'être dans leurs opérations. Ainsi, lorsque Dieu forma l'auguste décret de de produire des êtres qui existassent hors de lui, la bonté sans doute influa sur ce décret; mais la sagesse et la justice y eurent aussi part. Il voulut manifester, non sa bonté seule, mais toutes ses adorables perfections. Ces vues générales sont très-conformes à l'idée d'un Etre souverainement parfait. Mais si Dieu a créé l'homme pour manifester tous ses attributs, la bonté n'est donc pas la seule de ses perfections dont il exercera des actes envers l'homme. Cet homme qu'il a créé peut donc devenir aussi l'objet de sa justice, puisque la justice divine est un attribut primitif, qui va de pair avec les autres, qui entre dans les desseins de Dieu, de concert avec la sagesse et la bonté, et que ses droits sont aussi inaliénables que les droits de ces deux dernières perfections.

(a) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines.*

(*a*) 3°. Au principe de la bonté, substituons *l'amour de l'ordre* : principe plus général et bien moins arbitraire. Les idées de l'ordre sont distinctes, et tout le monde convient que les opérations de l'Etre suprême s'y rapportent. M. Formey, dans ses mélanges philosophiques, définit l'ordre; *la conformité avec toutes les perfections de Dieu, et avec le plan éternel de ses ouvrages.* Dieu a tout créé dans l'ordre qu'il avoit éternellement conçu. Dans le système physique, rien ne s'en écarte : il n'en est pas de même dans le sytème moral. Dieu ayant créé des êtres libres, ils ont le pouvoir de suivre l'ordre, ou de s'en écarter. Quel est le principe par lequel Dieu agit envers ces êtres sortis de l'ordre? Il est naturel de dire que c'est l'amour de l'ordre; alors toutes les perfections de Dieu opèrent. La sagesse cherche des moyens pour ramener les hommes à l'ordre : la bonté donne à ces moyens toute l'efficacité dont ils sont susceptibles dans le plan que Dieu s'est proposé. Mais Dieu ne voulant point donner atteinte à la liberté, si tous ces moyens échouent, la justice entre dans ses droits; elle punit, non par vengeance, mais parce que l'ordre le demande.

4°. Cette objection, *Dieu étant infiniment bon, ne peut condamner les créatures à des tourmens éternels;* dans le fond, se réduit à celle-ci : *L'infinie bonté de Dieu doit anéantir, ou du moins limiter sa justice.* Mais ces deux attributs n'ont rien de commun l'un avec l'autre. La bonté consiste à faire du bien : la fonction de la justice est de maintenir l'ordre, de rendre à chacun

---

(*a*) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines.*

selon ses œuvres; par conséquent de punir les perturbateurs de l'ordre, et les transgresseurs des lois divines. Ce sont deux perfections distinctes, et qui chacune ont leur empire séparé. D'ailleurs, une perfection de Dieu n'anéantit point l'autre. L'exercice de la justice ne doit pas être limité, et comme anéanti par celui de la bonté : l'une ne sauroit enlever à l'autre ses objets. Enfin, quand une perfection de Dieu pourroit en limiter une autre, Dieu étant un être souverainement libre, il pourroit à son gré faire céder ou la justice à la bonté, ou la bonté à la justice. Or, ces deux perfections étant également infinies dans Dieu, Dieu ayant une égale liberté pour ces deux choix, la raison seule ne pourroit nous apprendre quelle est celle de ces deux perfections que Dieu a fait céder à l'autre. Nous ne pourrions savoir cela que par la révélation; mais cette révélation nous apprend que les bornes de notre vie sont les termes que Dieu a mis à sa bonté envers l'homme coupable, et qu'au-delà de ce terme fatal, l'homme devient tributaire de la justice, dans l'empire de laquelle il entre pour ainsi dire alors.

5°. Le déiste prétend qu'on doit juger de la bonté divine par les idées communes que l'esprit humain se forme de la bonté. Mais d'abord, que répondroit-il, si nous lui soutenions, avec certains philosophes, que l'homme ne peut avoir aucune idée des esprits, ni par conséquent d'un esprit éternel et infini ? Or, si on ne connoît point l'essence de l'Etre suprême, combien moins peut-on connoître ses attributs ? Cependant, c'est ainsi qu'a pensé le fameux P. Mallebranche qui, au jugement de Bayle lui-même, est un

des plus sublimes esprits du dernier siècle. Tel est aussi le sentiment de Loke, qui occupe un rang distingué parmi les philosophes modernes. Les hommes, aussi présompteux qu'ils sont foibles, jugent des perfections infinies de l'Etre suprême, par analogie avec leurs vertus imparfaites : mais l'infini peut-il être apprécié, mesuré, combiné par le fini ? La foiblesse de l'esprit humain peut-elle déterminer jusqu'où les perfections infinies de Dieu peuvent étendre leur sphère d'activité? Sommes-nous juges compétens pour oser assigner leurs fonctions, régler leurs vues, combiner leurs opérations, enfin pour oser prononcer que la bonté de Dieu consiste nécessairement à agir de telle ou de telle manière ? Nous savons en général que Dieu est bon, qu'il est juste, mais c'est-là que se bornent nos connoissances. Nous ignorons absolument quelle est la règle et l'étendue de ses perfections ; et nous l'ignorons, parce que les attributs de Dieu sont infinis, et que les lumières de l'homme sont bornées.

6°. Lorsque je soutiens que la raison humaine est trop foible pour déterminer ce qui convient réellement, ou ce qui est opposé aux attributs de l'Etre infini, je ne fais que soutenir le sentiment des plus savans hommes, de ceux même qui ont été les plus zélés défenseurs de la raison.

Voici comment s'exprime Bayle (*a*) : « Notre raison » n'est propre qu'à brouiller tout, qu'à faire douter » de tout ; elle n'a pas plutôt bâti un ouvrage, qu'elle

---

(*a*) Dictionnaire de Bayle, *art. Bunel.* page 740, col. 1. édit. Rotterdam, 1720.

» vous montre les moyens de le ruiner. C'est une vé-
» ritable Pénélope, qui, pendant la nuit, défait la
» toile qu'elle avoit faite pendant le jour. Ainsi, le
» meilleur usage qu'on puisse faire de la philosophie,
» est de connoître qu'elle est une voie d'égarement,
» et que nous devons chercher un autre guide, qui
» est la lumière révélée ». Le même auteur dit encore : (*a*) « Comment M. le Clerc pourroit-il condamner
» ceux qui lui diroient, qu'ils n'ont point d'idée de
» la bonté de Dieu, et que cependant ils croyent que
» Dieu est bon? Je ne ferois point difficulté de lui
» avouer, non point que je n'ai aucune idée de la
» bonté de Dieu, mais que l'idée que j'en ai est im-
» parfaite et confuse, ce qui n'empêche pas que je
» ne croye que Dieu est bon ».

Et plus bas il ajoute : (*b*) « Tous les théologiens or-
» thodoxes nous apprennent que pour savoir si une
» certaine conduite est une imperfection ou bien une
» perfection à l'égard de Dieu, il faut consulter la ré-
» vélation et l'expérience, et non pas les idées spé-
» culatives que nous avons dans l'esprit, qui nous
» tromperoient à coup sûr ».

Bayle n'est pas le seul qui ait parlé si positivement sur ce sujet. Jaquelot, savant ministre, tient le même langage; voici ses propres termes : (*c*) « La prééminence
» de Dieu est infiniment au-dessus des créatures; de

(*a*) Bayle, *Entretiens de Maxime et de Thémiste, seconde partie*, pag. 122.

(*b*) pag. 123.

(*c*) Jaquelot, *Examen de la Théologie de Bayle*, pag. 312.

» sorte que ce seroit une folie aux hommes de pré-
» tendre entrer dans toutes les vues de Dieu, et de
» vouloir prescrire des règles à la providence, con-
» formes aux maximes que les hommes observent en-
» tr'eux, et par lesquelles ils sont liés mutuellement ».

Jurieu, un des plus fameux ministres de Hollande, est du même sentiment. Bien loin de penser que les notions communes doivent être suivies en matière de religion, il dit positivement : (*a*) « Qu'établir pour » principes de foi les notions communes, c'est livrer » la religion pieds et poings liés, aux hérétiques et » aux impies, et que le principe des rationaux, se- » lon lequel il ne faut rien croire sans évidence, con- » duit au pyrrhonisme et au déisme ».

(*b*) Saurin, ce prédicateur célèbre, si connu par sa vaste érudition, et par son éloquence forte et rapide, soutient de même que la foible raison de l'homme n'est point assez pénétrante pour découvrir la conformité qu'il doit y avoir nécessairement entre les vérités éternelles et certaines vérités révélées.

Luther, lui-même, ce génie bouillant et audacieux, dont le caractère emporté a rompu tous les freins qui pouvoient captiver sa superbe indépendance, a cependant respecté ce frein que l'autorité met à la raison humaine.

« (*c*) Si, dit-il, la justice divine étoit telle, que

(*a*) Jurieu, *Religion du Latitudinaire*, pag. 390.

(*b*) Saurin, tom. 1, pag. 201, 217 et 223. Tom. 2. Serm. 2. Tom. 3, pag. 361.

(*c*) Luther, *De serv. arbit* cap. 195, pag. 383, *Edit. Neustad.* 1603, *in-8.*

» l'esprit

» l'esprit humain en pût juger, elle ne seroit pas di-
» vine, et ne differeroit point de celle des hommes;
» mais puisque Dieu est incompréhensible à la rai-
» son humaine, l'ordre, et même la nécessité, veulent
» que nous ne puissions comprendre sa justice ».

(*a*) Melancton et Calvin, à l'occasion de la permission du péché, prétendent également que si nous ne pouvons la concilier avec les attributs divins, nous devons en accuser notre foiblesse et notre ignorance, sans vouloir vainement pénétrer des choses que Dieu a retirées dans le sein de sa lumière inaccessible.

(*b*) Abbadie, dans son ouvrage immortel de la vérite de la religion chrétienne, ouvrage si connu et si digne de l'être, dit : « Qu'encore que les mystères
» ayent un côté lumiuenx, ils sont impénétrables à
» notre esprit, et qu'il n'est ni sûr, ni permis, ni
» possible d'en sonder la profondeur ».

(*c*) Régis, auteur célèbre, en paraphrasant la doctrine de Descartes, sur la liberté de l'homme, nous avertit d'éviter le dangereux écueil de la plupart des

---

(*a*) *Et si autem homines acuti multa hic inextricabilia colligunt, tamen nos omissis praestigiis disputationum, veram sententiam toto pectore amplectamur, et teneamus testimonia de eâ tradita divinitus, etiamsi non possumus omnes argutias quae opponuntur, extricare.* Melancton, *in locis Theol.* pag. 67. *Ed. Basil.* 1555.

Calvin, *Traité de la prédestination*, pag. 1431, *de ses Opuscules*, éd. de Genève, 1611.

(*b*) Abbadie, *tom.* 2, *pag.* 408.

(*c*) Régis, *Syst. de Philosoph.*, tom. 1, édit. de Lyon, 1691, *in*-12, ch. 22 de la 2 partie du 2 liv. de la Métaphysique, p. 486.

philosophes, qui, ne pouvant réussir à comprendre les rapports qui sont entre notre liberté et la prescience de Dieu, tombent dans des opinions, ou sacriléges, ou impies.

Jean le Clerc, dans ses fameuses disputes contre Bayle, après avoir mis tout en œuvre pour soutenir les droits de la raison humaine, et soumettre la révélation à l'évidence, a été lui-même contraint, (*a*) suivant l'expression de Bayle, de venir enfin sacrifier les lumières de la raison au pied du trône de la majesté suprême de Dieu.

Un des plus hardis écrivains d'entre les catholiques, et qu'assurément on ne peut accuser de penser avec timidité, (*b*) Simon, dans ses Lettres choisies, soutient les mêmes priucipes.

(*c*) Nicole, cet homme d'une imagination si forte, dans un passage cité par Bayle, avec éloge, dit: « Que » c'est par la vérité des dogmes qu'il faut juger s'ils sont » cruels, et non par ces vaines idées, d'une prétendue » cruauté, qu'il faut juger de leur vérité. Tout ce que » Dieu fait ne sauroit être cruel, puisqu'il est la sou- » veraine justice : c'est donc à quoi nous devons borner » toutes nos recherches, et non pas prétendre juger si » Dieu a fait ou n'a pas fait quelque chose, par les » foibles idées que nous avons de la justice et de la » cruauté ».

(*a*) Bayle, *Reponse aux Questions d'un provincial*, tom. 4, pag. 27 et 28 de la Réponse à M. le Clerc.

(*b*) Simon, *Lettres choisies*, tom. 1, pag. 55 de la 2. édit.

(*c*) Nicole, *De l'unité de l'église*, liv. 2. ch. 11, pag. 332, éd. de Paris, 1687.

(a) Le fameux docteur Arnaud, pénétré du même principe, parle très-vivement contre ces esprits téméraires qui prétendent juger par la raison, de ce qui est ou plus ou moins digne de la sagesse de Dieu.

Un des plus illustres philosophes qu'ait produit la France, un homme qui réunissoit l'esprit le plus délié avec les plus profondes lumières, la raison la plus solide avec l'imagination la plus brillante, Mallebranche reconnoît de même la foiblesse de l'esprit humain; il soutient (b) « que Dieu ne nous donne des idées que pour » connoître les choses qui arrivent par sa conduite or» dinaire, qui fait la nature, et que le reste nous est » caché; qu'ainsi il ne faut faire usage de son esprit » que sur des sujets proportionnés à sa capacité ».

Enfin S. Augustin, que l'on considère ici moins comme un grand docteur que comme un excellent philosophe; S. Augustin défend la même cause, c'est-à-dire, qu'un des plus grands esprits qui aient paru parmi les hommes, avoue l'insuffisance de la raison humaine. Voici ses paroles : (c) « Vous cherchez des raisons » où l'apôtre n'en a point trouvé; mais pour moi je » demeure effrayé de ce qui l'a effrayé lui-même. Je » vous laisse donc raisonner, mais pour moi, je crois.

(a) Arnaud, *Réflexions sur le syst. du P. Mallebranche*, t. 2, pag. 236.

(b) Mallebranche, *Recherche de la vérité*, liv. 3. ch. 8, p. 431.

(c) Serm. 27. *De verb. Apost.* num. 7.

Quaeris tu rationem, ego expavesco altitudinem : tu ratiocinare, ego miror. Tu disputa, ego credam; altitudinem video, ad profundum non pervenio. Si inscrutabilia scrutari venisti, et investigabilia investigare venisti, crede, nam peristi.

» Je vois un profond abyme, mais je n'arrive point
» jusqu'à en voir le fond. Si vous entreprenez de péné-
» trer ce qui est impénétrable, et de comprendre ce
» qui est incompréhensible, arrêtez-vous, et contentez-
» vous de croire, autrement vous êtes perdu ».

De toutes ces autorités réunies, il s'ensuit que les hommes les plus savans, même parmi les protestans, dont le caractère est d'accorder beaucoup plus à la raison qu'à la révélation, conviennent tous, que pour juger des attributs de Dieu, et des mystères de la religion qui y ont rapport, il ne faut point se régler sur les notions communes que s'est formées la raison humaine, parce que ces idées sont imparfaites, et que les attributs de Dieu sont infinis. Le déiste ne doit donc pas rejeter l'éternité des peines, sous prétexte qu'il ne peut la concilier avec les notions communes de la bonté et de la justice.

7°. Si le déiste s'obstine encore à juger de la bonté divine par les idées naturelles que nous avons de cette vertu, je lui démontre que son système s'écroule de lui-même, par les conséquences absurdes qui suivent de sa manière de raisonner; en effet, suivant les lumières communes de la raison, rien n'est si contraire à la bonté que la permission du mal moral et du mal physique. En consultant l'idée naturelle d'une bonté infinie, jamais le crime, jamais cette foule de maux, enfans et vengeurs du crime, ne devoient exister sur la terre. L'être infiniment bon, étant aussi infiniment puissant, avoit mille moyens de les empêcher; cependant le mal physique et le mal moral règnent sur notre globe : une funeste et malheureuse expérience ne nous prouve que

trop leur existence; Dieu les ayant permis, il faut donc qu'une telle permission puisse s'accorder avec sa bonté; car, suivant l'expression de Bayle, *dans la conduite de Dieu, le fait entraîne le droit nécessairement.* Or, cette permission est entièrement incompatible avec la bonté que les notions communes font connoître à la raison humaine: ces notions communes ne sont donc point une règle juste, et qui puisse être appliquée à Dieu; puisque, si elle étoit juste, il s'ensuivroit qu'une chose qui existe réellement ne pourroit point exister. Le déiste, pour se dérober au coup inévitable que lui porte ce raisonnement, est obligé ou de nier l'existence du mal, ou de dire que, suivant les lumières de la raison, l'existence du mal est compatible avec une bonté infinie; voilà les deux seules ressources qui lui restent; qu'il choisisse, s'il ose, entre les deux.

8°. Il est impossible que le déiste accorde, avec les notions communes de la bonté, les peines de l'enfer, même passagères. En effet, suivant un raisonnement de Bayle (*a*), je demande au déiste : est-il conforme aux notions communes, qu'un être qui a un amour tendre pour tous les hommes, et qui leur destine à tous une éternelle félicité, leur fasse souffrir les tourmens les plus douloureux pendant cent millions de siècles? Sans doute sa raison se révoltera contre cette idée, et il me répondra que non. Je le contraindrai d'avouer la même chose à l'égard de cent millions d'années, puis à l'égard de vingt millions, et puis à l'égard de cent mille, et

(*a*) Bayle, *Réponse aux Questions d'un provincial*, tom. 4. pag. 45 de la Réponse à M. le Clerc.

ainsi de suite, jusqu'à ce qu'à force de reculer, il soit réduit à cinq ou six ans. Le déiste ne sera pas en sûreté dans ce dernier poste; et quand il réduiroit l'enfer à un quart d'heure de douleur, je lui prouverois encore que ce supplice si court est contraire aux idées naturelles que nous avons de la bonté, et surtout d'une bonté infinie; car, suivant les notions communes, un bon père, un bon maître, un bon ami, doivent, dès qu'ils le peuvent, délivrer du plus petit mal l'objet de leur amitié; s'ils ne le font pas, ou c'est par impuissance ou par caprice, ou par nécessité, pour procurer, à celui qui souffre, un bien qu'ils ne pourroient lui procurer autrement; or, on ne peut rien imaginer de semblable dans un Dieu infiniment parfait. Il est donc évident que, suivant les notions communes de la bonté, on seroit en droit d'en conclure qu'il ne peut y avoir pour les méchans aucuns supplices, même limités. Et alors, quelles horribles conséquences ne pourroit-on pas tirer de cet affreux système?

Mais permettons au déiste de rentrer dans le poste dont nous l'avons chassé; accordons-lui que, suivant les idées naturelles que nous avons de la bonté, des tourmens passagers peuvent s'accorder avec une bonté infinie : cette supposition sera pour nous une nouvelle source de triomphe ; et voici comme je raisonne. Les attributs de la divinité sont fixes et immuables; ainsi, ce qui, pendant un temps, est compatible avec un attribut essentiel de Dieu, ne doit jamais cesser de l'être tant que les mêmes raisons subsistent : il est aisé de faire l'application de ce principe. Que le déiste fixe lui-même la durée des peines; supposons, par exemple,

un terme de cent ans. Selon le déiste lui-même, la bonté de Dieu, pendant ce temps, subsiste donc sans être blessée par les tourmens des créatures qui souffrent. Mais pourquoi cette même bonté ne pourroit-elle pas subsister également pendant un supplice de deux cents ans, si la justice l'exige ainsi? et si cette seconde centaine d'années ne répugne point à la bonté, pourquoi la troisième y répugneroit-elle, si la justice l'exige encore? et ainsi de suite pendant toute l'éternité; car, dès qu'une chose est incompatible avec l'être infiniment parfait, la vertu, qui forme son essence, empêche qu'il puisse faire cette chose, même dans un temps limité. Ainsi, par la raison des contraires, puisque, suivant le déiste lui-même, il est compatible avec cet être souverainement parfait, qu'il punisse, dans un temps limité, ceux qui ont mérité d'être punis pendant un temps limité; il est aussi très-compatible qu'il punisse, pendant toute l'éternité, ceux qui ont mérité de l'être ainsi.

J'ai donc prouvé deux choses; la première, qu'en suivant les notions communes de la raison, le déiste ne peut concilier avec une bonté infinie, des peines même passagères; la seconde, c'est que si le déiste accorde que des peines passagères, dès qu'elles sont méritées, ne répugnent point à la bonté de Dieu, il s'ensuit nécessairement que des peines éternelles, également méritées, ne répugneront point davantage à cette même bonté. Ainsi, de quelque côté que se tourne le déiste, il trouve par tout un glaive à deux tranchans qui le perce et le divise avec lui-même.

Il est inutile de s'arrêter davantage aux objections

que l'on tire de la bonté. On croit les avoir suffisamment détruites; car elles ne sont fondées que sur les notions communesde la raison. Or, on a prouvé que ces notions communes doivent être rejetées, lorsqu'il s'agit de juger de la conduite de Dieu. On l'a prouvé, 1°. par la foiblesse de l'esprit humain et l'immensité de Dieu; 2°. par l'autorité des plus savans hommes, et en même-temps des plus fiers partisans de la raison; 3°. par la contradiction qu'il y a entre ces notions communes et la permission du mal, tant moral que physique, dont l'existence cependant ne peut être révoquée en doute; 4°. parce que ces notions détruiroient même les peines passagères; 5°. enfin, parce que l'on ne peut admettre les peines passagères, sans être obligé d'admettre aussi les peines éternelles.

Je vais maintenant passer aux objections que l'on tire de la justice. Je commence d'abord par observer que tout ce qui a été dit sur les notions communes de la raison, au sujet de la bonté, peut de même s'appliquer à la justice. Tous les attributs de Dieu sont également au dessus de la raison humaine : ce principe une fois établi, toutes les objections s'écroulent, n'étant appuyées que sur le principe contraire qu'on doit juger des attributs de Dieu par les vertus de l'homme. Je pourrois donc, contre les attaques du déiste, me tenir dans ce retranchement, où il ne pourroit jamais venir à bout de me forcer. Voyons cependant si nous ne pourrions pas trouver des armes pour le combattre de plus près.

1°. On pourroit peut-être dire, avec le docteur Swinden et Tillotson, ce célèbre prélat d'Angleterre, qu'à proprement parler, la proportion entre le crime et la

peine

peine n'est pas tant du ressort de la justice qu'une affaire de prudence, qui dépend de la sagesse du législateur, et la raison en est claire; car la juste détermination des peines dépend du rapport qu'elles ont avec le grand but du Gouvernement, qui est de faire observer les lois. Pour remplir ce but, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une exacte proportion entre le crime et la peine; il suffit que la peine soit telle qu'il la faut pour le bien public; c'est-à-dire, qu'elle soit capable, en imprimant une juste terreur, de procurer, autant qu'il se peut, l'observation des lois, et d'empêcher que les hommes, séduits par leurs passions, ne soient portés à les enfreindre: ainsi, toute punition proportionnée à cette fin n'est point injuste. C'est donc sur cette fin qu'il faut mesurer l'éternité des peines. Or, je demande à cette foule d'hommes cruels, fourbes, dénaturés, adultères, incestueux, sacriléges et parricides, qui, tous les jours, inondent la terre de crimes; je leur demande quelle impression feroit sur leurs esprits, la menace d'une punition bornée et passagère, puisque, dans ces momens terribles de passions et de fureurs, souvent la crainte des peines éternelles ne peut arrêter leur farouche emportement; puisque, suspendus au-dessus des abymes éternels par un fil qui peut se rompre à chaque instant, on voit ces hommes, dans une affreuse sécurité, éguiser tranquillement le poignard qui doit égorger l'innocent. Que deviendroit donc le genre humain, si ce frein manquoit encore à sa perversité? Une fatale expérience nous prouve que l'éternité des peines, quelque terrible qu'elle soit, n'est pas trop forte pour nous détourner du crime. Cette punition est donc proportionnée au but

que s'est proposé le législateur suprême, de prévenir, autant qu'il se peut, l'infraction de ses lois; si elle est proportionnée à ce but, elle n'est donc point injuste. L'expérience, en prouvant sa nécessité, en démontre la justice.

2°. Dieu menace les créatures d'une peine éternelle si elles sont coupables; mais en même-temps, si elles sont vertueuses, il leur promet une éternelle félicité. Infini dans toutes ses perfections, les opérations qui en émanent portent l'impreinte de l'infini; Dieu ne dément jamais ce qu'il est; s'il punit en Dieu, il récompense en Dieu. L'équilibre de la justice est donc observé exactement, puisque le crime est puni de la même manière que la vertu est récompensée, c'est-à-dire, d'une manière infinie. La félicité promise aux justes doit être la mesure des supplices réservés aux criminels; car l'être infiniment saint doit abhorrer le crime dans le même dégré qu'il aime la vertu. Où est donc l'injustice de menacer les hommes d'un supplice éternel, puisqu'en même-temps on leur promet un bonheur éternel dans sa durée, infini dans son objet? « Vous » trouvez bon, dit Mallebranche (*a*), que la récom» pense éternelle porte le caractère de la divinité; » approuvez donc en Dieu les rigueurs éternelles ».

3°. Dès le premier instant qu'une créature commence d'exister, elle est destinée à exister éternellement; sa durée doit être infinie, son sort éternel. Telles sont les grandes destinées de l'homme; il a commencé d'être; mais dès cet instant, égal à Dieu par la durée, il ne

---

(*a*) *Entretien sur la mort*, pag. 307.

cessera plus d'exister. Mais ce présent infini, d'une éternelle existence, nous l'avons reçu sous deux conditions; l'une, que nous serions éternellement heureux si nous étions vertueux; l'autre, que nous souffririons des peines éternelles si nous commettions le crime. Cet arrêt terrible et consolant, objet d'espérance et d'effroi, nous est annoncé. De cette immense éternité, pendant laquelle nous devons être, Dieu détache une portion de temps, pendant laquelle il nous place sur ce globe, pour opter entre les deux sorts qui nous sont proposés : nous avons devant les yeux et la vie et la mort. Nous connoissons clairement les conditions par lesquelles nous pouvons obtenir l'éternelle félicité, et éviter le malheur éternel. Ces conditions sont possibles par elles-mêmes, elles le deviennent encore plus par la grâce : c'est à nous de choisir; Dieu lui-même nous sollicite à préférer l'éternelle félicité : il nous en presse; la voix de sa bonté, cette voix douce et puissante, se fait sans cesse entendre à notre cœur. Nous rejetons obstinément le bonheur qu'il nous présente : il y a un sentier qui conduit dans les éternels abymes; nous y courons avec fureur, en insultant le Dieu qui veut nous retenir. Ce Dieu se jette au-devant de nous pour nous arrêter; nons nous arrachons de ses bras pour nous élancer dans l'abyme : nous y tombons, nous y sommes engloutis pour y rouler éternellement; et la porte de l'abyme se referme à jamais sur nous. Or, je demande si la justice de Dieu peut-être intéressée à délivrer de semblables criminels de leur supplice : je demande si de tels hommes peuvent avoir quelque droit de se plaindre de Dieu? Quelque terribles que soient les peines qu'ils subiront, ils ne

souffriront jamais ce qu'ils ont voulu souffrir, que ce qu'ils ont choisi par préférence: ils n'ont donc aucun droit de se plaindre.

4°. C'est une maxime reçue dans toutes les lois et dans tous les gouvernemens, que la grandeur d'une offense se mesure sur la dignité de la personne offensée. L'outrage commis envers un être infini est donc une offense infinie; or, la justice exige qu'il y ait une proportion entre la peine et le crime. La peine doit donc être infinie; mais des êtres finis ne peuvent supporter l'activité toute-puissante d'une force infinie: les peines ne pouvant donc être infinies en dégrés, doivent l'être en durée.

En finissant cet essai sur l'éternité des peines, on est obligé d'avouer que c'est un abyme qui absorbe, qui engloutit l'esprit humain. Rien de plus effrayant pour l'imagination; nos yeux épouvantés se promènent avec effroi sur la vaste immensité de cette mer brûlante. Nous n'y découvrons que des objets éternellement lugubres, objets de désolation et d'horreur; une roue immense de douleurs, autour de laquelle les hommes coupables tourneront sans cesse, sans jamais trouver le point où elle finit; tel est l'horrible tableau de l'éternité des peines. Mais, quoi! parce que cette image est affreuse, faut-il chercher à l'affoiblir? Parce qu'une vérité est terrible, est-ce une raison pour la combattre? Ah! si les doutes qu'on peut former sur l'éternité des peines pouvoient l'anéantir, je vous affermirois moi-même dans vos doutes; je louerois cet esprit d'humanité, qui veut affranchir les hommes d'une terreur aussi importune; mais puisque les doutes ne peuvent rien changer

à cet événement terrible; puisque l'éternité, si elle existe, subsistera malgré les efforts impuissans de votre raison, la voix de la sagesse, votre propre intérêt, vous commande de prendre le parti le plus sûr. Dans une incertitude, même égale, vous devriez toujours agir comme si les peines étoient éternelles. C'est une loi que la prudence vous impose, vous ne courez aucun risque en croyant; mais si l'éternité existe, et que vous ne la croyez pas, vous vous précipitez vous-même dans des maux éternels. Ainsi, pour vous résoudre à ne point croire, il ne faut pas simplement des doutes frivoles, il faut les raisons les plus décisives et les plus triomphantes. Or, je soutiens au contraire que vous avez les raisons les plus fortes pour douter de la vérité de votre sentiment. Ces raisons sont, 1°. l'autorité de la révélation qu'il faut combattre et renverser avant d'établir votre système, puisque l'éternité des peines est un dogme révélé. 2°. Si vous recevez la révélation, l'autorité des livres saints, où l'on trouve un grand nombre de passages dont le sens ne peut être équivoque, et qui tous établissent, avec la dernière évidence, l'éternité des peines, ainsi que l'éternité des récompenses. 3°. L'autorité de dix-sept siècles, pendant lesquels l'église entière, et tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'église, a toujours cru l'éternité, et interprêté de la même façon les passages des livres saints sur ce sujet. 4°. La foiblesse de l'esprit humain, qui, limité par des bornes si étroites, ne peut être un juge compétent pour déterminer jusqu'où doit s'étendre la bonté de l'être suprême, et à quel point doit s'arrêter sa justice. 5°. L'impossibilité de connoître, par la raison, quelle

est la peine proportionnée à une offense commise envers un être infini; car on ne peut connoître l'étendue de l'offense sans connoître la grandeur de l'être offensé ; or, il n'y a que Dieu qui se connoisse lui-même; Dieu est donc le seul qui puisse décider de cette proportion.

Puisqu'il y a de si fortes raisons pour l'éternité des peines, vous devez du moins douter si les peines sont éternelles ou non; et dès-lors que vous doutez, si vous êtes un homme sage, vous devez régler votre conduite sur cette éternité terrible, comme si vous étiez sûr qu'elle existe. Mais si, malgré ces raisons de douter, prenant le parti téméraire de ne point croire, vous laissez flotter entre les mains du hasard le sort de votre destinée éternelle, bien loin de retrouver, dans une telle conduite, cette raison dont vous êtes si fier, et que vous faites tant valoir contre les droits du tout-puissant, je ne vois, dans cette affreuse indifférence, qu'un monstre qui m'étonne et m'épouvante.

FIN.



